LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
Vol. 45— ST-BONIFACE, VENDREDI 31 OCTOBRE 1958 PRIX: SEPT CENTS

Le Pape Jean XXIII, chef spirituel de 500,000,000 d'âmes

Je me souviens de lui . . .

Au cours de ces dernières années, nous avons eu l'occasion de rencontrer le Cardinal Ange-Joseph Roncalli, qui vient d'être élu au Pontificat Suprême sous le nom de Jean XXIII par la grâce divine.

La dernière fois, c'était à Venise même, dont il était le Patriarche, il y a deux ans à peine. Il présidait à une représentation de la Passion du Christ donnée en plein air sur le parvis d'une vieille église derrière la place Saint-Marc. Assis juste derrière lui, nous avons pu causer quelque temps pendant l'entracte sur la tradition persistante de la représentation dramatique des mystères de la foi, et sur l'art du théâtre comme tel. Il n'avait pas tort de penser que la représentation des mystères dans leur contexte moderne comme c'était le cas ce soir-là, dépassait de beaucoup la mise en scène et la valeur de l'impression concernant un grand nombre de pièces modernes.

En 1952, alors qu'il était encore nonce à Paris, nous l'avions rencontré pendant les journées mémorables du Congrès International des Humanistes. Il s'était joint à nous pendant une partie du Congrès qui était consacré à Léonard de Vinci dont on célébrait le centenaire. Nous le voyons encore sur les pelouses du Château d'Amboise, suivant les discussions des spécialistes, et intervenant à la fin avec un discours impromptu qui témoignait d'une profonde connaissance des choses de la Renaissance et de l'art en particulier. Ses réflexions, ses anecdotes, sa grande jovialité, sa fine diplomatie, contribuèrent largement à rehausser l'intérêt du Congrès et à maintenir l'excellente atmosphère qui régnait parmi les membres du Congrès venus des quatre points cardinaux.

Mais à Venise comme à Amboise, nous avons pu constater l'intérêt profond du grand ecclésiastique pour les questions sociales. Il nous en a parlé plus longuement à Venise où ses préoccupations pastorales le mettaient en contact plus direct avec le monde des travailleurs. Il venait justement de publier sa grande pastorale "Plaintes et Exhortations", qui reçut l'adhésion de tous les évêques de la Vénétie et qu'il résuma dans un article, paru le 25 août 1956 dans l' "Osservatore Romano" sous le titre "Unité et Discipline".

Dans cet exposé, le Patriarche s'élevait vigoureusement contre l'esprit d'indépendance en regard de la hiérarchie catholique, manifesté par certains catholiques qui cherchaient une "ouverture à gauche" vers le marxisme. Il dénonça l'idée que l'Eglise n'avait à s'occuper que des questions religieuses en laissant aux laïcs le soin de s'occuper des questions sociales. Pour lui, nulle solution de continuité entre le spirituel et le temporel en ce qui concerne la juridiction doctrinale de l'Eglise. D'où son insistance sur l'unité de la doctrine concernant toutes les activités de l'homme: citant les textes de l'Ecriture et des docteurs, il exige justement pour l'Eglise le droit de s'occuper des questions sociales. Et allant pour loin, il rappelle aux catholiques laïcs leur grave responsabilité de se soumettre à la discipline de l'Eglise et de l'appuyer en toutes circonstances.

Aussi, devons-nous nous attendre à voir S. S. Jean XXIII prendre une part dominante dans les questions morales et disciplinaires qui relèvent des problèmes sociaux, ainsi que des questions diplomatiques qui pèsent sur le genre humain qui n'aperçoit pas clairement les conditions de la paix. Son expérience et sa sagesse pontificale donneront certainement à son règne un éclat incomparable.

Thomas GREENWOOD.









Voici trois photographies récentes du nouveau Pape, Jean XXIII. Au centre, portant les ornements du Souverain Pontife, il donne sa première bénédiction "Urbi et Orbi", à la ville dont il est l'évêque et au monde dont il est le pasteur suprême. La photo de droite, prise il y a quelques jours, le montre alors que, simple cardinal, il prenait part aux réunions de l'interrègne. A gauche, une photo formelle, qui fait voir son énergie dynamique, à un âge où l'homme ordinaire songe à sa retraite. (Photos NC. Au centre, par radio.)

* * *

Sagesse et humour de Jean XXIII, orateur

Chaque année, au cours des 8 ans qu'il fut nonce apostolique à Paris, Mgr Ange-Joseph Roncalli, maintenant S. S. Jean XXIII, présentait les voeux du corps diplomatique au président de la République française. *La Documentation Catholique*, publiée par la Maison de la Bonne Presse à Paris, a fidèlement enregistré ces messages pleins de sagesse, de finesse et parfois d'humour. Ces discours manifestent aussi la profonde culture française du nouveau pape.

Voici, à titre d'exemple, quelques extraits du dernier discours que Mgr Roncalli prononça comme nonce à Paris, le 31 décembre 1952, peu de jours avant de recevoir le chapeau cardinalice et de devenir patriarche de Venise:

* * *

". . . j'ai pris mon inspiration dans les dernières pages d'un petit livre, joyau de la littérature de votre grand siècle, qui, tout en puisant dans la sagesse antique, a répandu dans le monde la profondeur, la finesse et le charme de l'esprit français: les Fables de La Fontaine.

"Dans celle qui termine le recueil, intitulée: *Le juge arbitre, l'hospitalier et le solitaire*, trois saints sont en quête d'un moyen de salut. Personnes, principes, caractères, tout y est transparent. Nous y sommes tous: gouvernants, hommes politiques, diplomates. Comme dit La Fontaine:

Tous chemins vont à Rome;
ainsi nos concurrents
Crurent pouvoir choisir des
sentiers différents.

"De fait, bien souvent, les circonstances, les tempéraments, les buts immédiats sont divers.

* * *

"Le juge arbitre crut qu'il réussirait à faire oeuvre de conciliation. Mais "aucun n'était content". N'est-ce pas l'histoire de ces derniers mois? Nous avons multiplié les rencontres internationales, mais les résultats sont maigres, voire décevants.

"Le second de nos saints, "l'hospitalier", se consacre à ce que nous appelons aujourd'hui l'assistance, les activités sociales. Le juge va le voir et apprend qu'il ne recueille, lui aussi, "que plainte et murmure". On crie à l'injustice, à la partialité!

* * *

"Ils vont trouver ensemble le troisième saint, "le solitaire", "sous d'âpres rochers, près d'une source pure", et ils lui demandent conseil.

Il faut, dit leur ami, le prendre de soi-même;
Qui, mieux que vous, sait vos besoins?
Apprendre à se connaître est le premier des soins
Qu'impose à tout mortel la Majesté suprême.

"Et il ajoute:

Troublez l'eau: vous y voyez-vous?
. . . Laissez-la reposer,
Vous verrez votre image.

"Le poète des Fables dit:

Ainsi parla le solitaire.
Il fut cru; l'on suivit ce conseil salutaire.

* * *

"Plaise à Dieu que cette doctrine déjà résumée dans le 'Connais-toi toi-même' inscrit sur le fronton du temple de Delphes et qui, par sa plénitude et sa généralité, dépasse toute application particulière, soit comprise et largement mise en pratique partout où il y a une responsabilité à exercer au service du bien commun, partout où s'impose aux consciences le plus grave problème de l'heure présente: sauver la paix, sauver la paix à tout prix.

"En de telles dispositions d'esprit, il est permis de regarder avec confiance l'année nouvelle. Nous souhaitons qu'elle soit prospère et heureuse pour vous, Monsieur le président, pour vos distingués collaborateurs, 'dont le public — je cite encore La Fontaine — emporte tous les soins, magistraits, princes et ministres'; pour la France immortelle."

Le nonce terminait son discours quelques instants plus tard par ces paroles: "Monsieur le président, si ces modestes paroles sont vraiment les dernières que j'ai le privilège de prononcer devant vous, au terme de mes fonctions de doyen du corps diplomatique, permettez que je les fasse suivre des vers par lesquels le bon La Fontaine clôt lui aussi son livre des fables:

Cette leçon sera la fin de ces ouvrages:
Puisse-t-elle être utile aux siècles à venir!
Je la présente aux rois, je la propose aux sages:
Par où saurai-je mieux finir?

Roméo BEDARD, O.M.I.

M. Diefenbaker prononcera deux grands discours

OTTAWA — Le premier ministre M. Diefenbaker projette de faire deux importants discours, en Inde et en Malaisie, au cours de son voyage dans le sud et le sud-est asiatique. M. Diefenbaker doit rester cinq jours en Inde, du 19 au 23 novembre. Il parlera en Malaisie, le 28 novembre et son discours sera radiodiffusé de Kuala Lumpur.

Premiers gestes

Une cérémonie solennelle, la plus solennelle de l'Eglise, se prépare pour le nouveau pape: celle du couronnement qui aura lieu le 4 novembre en la basilique St-Pierre à Rome, exactement une semaine après le jour de l'élection de S. S. Jean XXIII.

Mais le nouveau pape n'a pas attendu ce grand jour pour poser les premiers gestes de son pontificat: à peine trois heures après son élection il créait un nouveau cardinal, peu après il nommait le pro-secrétaire d'Etat du Vatican, et il prononçait son premier discours le premier jour de son règne au trône de saint Pierre en demandant aux chefs d'Etat du monde d'abandonner leurs monstrueuses armes et de travailler à assurer la paix et la justice.

C'est d'une voix ferme que Sa Sainteté s'est adressée en latin du trône de la chapelle Sixtine, où s'était déroulé le conclave qui l'a élu au trône pontifical. Une messe solennelle célébrée en présence des cardinaux du conclave qui lui ont, pour la 3e fois, juré obéissance, avait précédé son allocution diffusée par la radio vaticane. A la suite de l'allocution, le pape Jean XXIII a proclamé la fin du conclave. Les scellés ont été brisés, les portes ont été ouvertes et les cardinaux, enfermés depuis samedi dernier, ont commencé à sortir un à un de l'enceinte, cependant que les cloches de la basilique de St-Pierre et des 500 églises de Rome tintaient joyeusement.

Premier message

Voici les principaux points du premier message de Jean XXIII qui semble devoir continuer l'oeuvre de paix de son prédécesseur feu le pape Pie XII.

Sa Sainteté a affirmé que le monde a aujourd'hui grandement besoin d'une paix libre, non d'une paix existant dans des conditions d'esclavage. S'adressant à ceux qui "tiennent en leurs mains le sort des nations", le Saint-Père a demandé: "Pourquoi les dissensions et la discorde existent-elles toujours? Pourquoi vos efforts tendent-ils à créer des instruments de guerre plutôt qu'à réaliser le progrès de l'humanité? . . . Allons, agissez avec courage et confiance . . . La lumière d'En-Haut brille sur vous."

Le Saint-Père a également fait allusion à "l'Eglise du silence" qui vit toujours derrière le "rideau de fer": "Nos pensées vont aussi d'une façon toute particulière vers les évêques, les prêtres et les fidèles qui vivent en des lieux où les droits sacrés de l'Eglise sont audacieusement piétinés . . . où les pasteurs sont soumis à de telles restrictions qu'ils ne peuvent pas accomplir leurs devoirs." Ces restrictions imposées à la liberté de l'Eglise répugnent complètement à la vie civilisée, a ajouté le Pape. Et il a prié pour que la lumière divine vienne éclairer l'esprit des persécuteurs, afin qu'ils accordent "la liberté à tous".

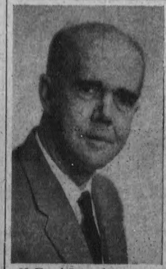
Amour universel

Le Pape a aussi fait allusion aux rites orientaux et occidentaux, en disant: "Nous embrassons dans la charité fraternelle les Eglises d'Orient et d'Occident." Et "à ceux qui sont séparés du Saint-Siège nous ouvrons notre âme très aimante", a-t-il dit. "Et nous leur demandons de revenir à la maison du Père. De sorte que tous, librement et en toute connaissance, entrent dans ce qui n'est pas une demeure étrangère, mais leur propre demeure."

Dans cette allocution qui dura 12 minutes le Souverain Pontife a également exprimé sa sympathie envers les cardinaux Joseph Mindszenty et Aloysius Stepihac, qui n'ont pu obtenir de leurs gouvernements la permission de se rendre au conclave. Enfin, il a eu également une pensée pour tous les prêtres et spécialement les missionnaires, Il a exprimé son affection au mouvement d'action catholique et "à tous les enfants que Nous avons dans le Christ."

Dès cette première allocution, S. S. Jean XXIII avait placé sous la protection du Très-Haut son pontificat: "Dans cette heure de trépidation, pendant laquelle le lourd fardeau du pontificat, imposé sur Nous par les mystérieux desseins de Dieu après la mort de Notre prédécesseur Pie XII de vénérée mémoire, s'appesantit sur Notre âme . . . nous prions Dieu d'éclairer Notre esprit et de renforcer Notre volonté."

Prions nous aussi pour S. S. Jean XXIII.





M. Hervé Sala, gérant de ventes de la compagnie Canadian Publishers et ancien du collège de St-Boniface, vient d'être élu président général de l'A.E.C.F.M. (Voir rapport en page 4)

La vie politique au Manitoba

Les chefs politiques manitobains soulignent l'élection de Jean XXIII

"Les prières et bons souhaits de tous les hommes de paix et de bonne volonté iront aujourd'hui au nouveau pape Jean XXIII," disait mardi l'hon. M. Duff Roblin, le premier ministre au commencement de la séance de l'après-midi à la législature.

M. Roblin ajouta que l'élection du Pape est un "événement très significatif, surtout pour les catholiques mais aussi pour ceux qui veulent la paix dans le monde."

Le Chef de l'opposition, M. D. Campbell loua la merveilleuse contribution du pape précédent, Pie XII, et dit que nous ne pouvions souhaiter au nouveau pape plus de succès qu'il puisse suivre l'exemple de son prédécesseur, ce bon et grand homme.

M. Edmond Préfontaine, député libéral de Carillon, s'adressa à la chambre en français disant qu'il lui appartenait, comme doyen des députés catholiques de cette chambre de remercier le premier ministre pour avoir annoncé en des termes si éloquents l'élection du nouveau pontife.

Le chef du partie CCF, M. Lloyd Stinson, formula ses bons souhaits pour le nouveau Pape et M. Morris Gray, député CCF d'Inkster le seconda en disant que le Pape était non seulement le chef de l'Eglise catholique romaine, mais un homme du monde travaillant pour la paix.

(Suite à la quatorzième page)

Club des 200

L'Association d'Education, vie de l'enseignement catholique et française au Manitoba

ST-BONIFACE — Les membres du Club des 200 contribuent à la vie de l'enseignement catholique et français au Manitoba. Cela, parce que leur don de $25.00 s'ajoute à la perception annuelle de l'Association d'Education; et celle-ci, grâce à ces revenus plus considérables, peut offrir de plus grands services à nos instituteurs et à nos commissaires d'écoles dans leurs fonctions. L'Association d'Education est la seule organisation du genre au Manitoba. Elle exerce une influence parfois ignorée chez ceux-là mêmes qui devraient être les premiers à s'en rendre compte.

Ainsi quand il s'agit de lancer une idée, un mot d'ordre en éducation, de soulever un groupe en faveur d'une action efficace ou encore de seconder nos chefs religieux de façon pratique, c'est à l'Association d'Education qu'on s'adresse et sur qui on compte et s'appuie. Cela fut évident quand nos évêques demandèrent à nos chefs laïques et à nos commissaires d'écoles de s'intéresser davantage aux formes d'administration scolaire au Manitoba; a peu près seule l'Association d'Education, secondée par les Associations de Commissaires et d'Instituteurs français, se mit en branle pour faire connaître les directives des évêques et aider ceux qui étaient désireux de passer à l'action.

Sans l'Association d'Education y aurait-il une vie catholique et française dans les écoles des Franco-manitobains?

DEUXIEME LISTE

C.-M. Duvenaud, La Salle	$ 25.00
Arthur D'Eschambault, St-Boniface	25.00
Guy Morier, St-Boniface	25.00
Dr Henri Guyot, St-Boniface	25.00
Anonyme, St-Boniface	25.00
Mgr Hyacinthe Lapointe, P.D., St-Jean-Baptiste	25.00
Abbé Rodolphe Bélanger, Lorette	25.00
Dr J. Boucher, St-Jean-Baptiste	25.00
M. O. Desaulniers, St-Jean-Baptiste	25.00
M. Alphonse Grégoire, Lorette	25.00
M. et Mme A. Perreault, Somerset	25.00
Hôpital des Soeurs Grises, St-Boniface	25.00
RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée, Maison provinciale, Winnipeg	25.00

MEMBRES INSCRITS A DATE: 33

(Communiqué)

Carrière du nouveau Pape

A 6 h. 06 p.m. (heure de Rome) mardi dernier, après le douzième tour de scrutin depuis dimanche matin, un mince filet de fumée blanche s'élevait au-dessus de la chapelle Sixtine et annonçait à l'immense foule qui remplissait la place St-Pierre que le 262e Souverain Pontife de l'Eglise venait d'être élu.

Quelques instants après, S. E. le cardinal Nicola Canali, Grand Pénitencier, apparut au balcon de la basilique: "Je vous annonce une grande joie, s'écria-t-il. Nous avons un Pape." Les cris de la foule s'élevaient déjà, mais le cardinal continua: "Le Très Révérend Seigneur Cardinal Ange-Joseph Roncalli, qui a pris comme nom Jean XXIII."

La foule cria sans arrêt: "Viva il papa", jusqu'à ce que les cardinaux prennent place dans les deux loggias et que paraisse le nouveau Pontife qui donna d'une voix claire et ferme sa première bénédiction solennelle Urbi et Orbi.

Né le 25 novembre 1881 à Sotto-il-Monte, petit village du diocèse de Bergame, dans le nord de l'Italie, le futur pape est fils de fermier locateur. Des dix enfants, trois frères et une soeur survivent. Jean XXIII fit ses études secondaires au petit séminaire de Bergame, puis, à 19 ans, il commençait ses études théologiques à Rome. C'est à l'Apollinaire qu'il conquit ses grades de docteur en théologie.

Débuts de sa carrière

Il fut ordonné prêtre le 10 août 1904 et devint, dès 1905, secrétaire particulier de Mgr Jacques Radini-Tedeschi, évêque de son diocèse d'origine. Pendant les dix ans qu'il occupa ce poste, il acquit une connaissance parfaite de la structure administrative de l'Eglise, tout en consacrant une partie de son temps à des études historiques.

Pendant la première guerre mondiale, il servit d'abord comme sergent dans un corps médical, puis devint chapelain militaire. En 1918, il revint à Bergame et enseigna jusqu'à 1921 la théologie et l'histoire de l'Eglise aux étudiants du Grand Séminaire.

C'est alors qu'il fut appelé à Rome où on le nomma aumônier général des universitaires italiens, et le chargea de s'occuper des questions missionnaires. A ce dernier titre, il fut nommé président du Conseil central de la Propagation de la Foi en Italie, le 12 mars 1921. En juin 1922, il était élu membre du Conseil supérieur de la Propagation de la Foi.

La diplomatie

Quelques années plus tard, il commençait sa carrière diplomatique. Elu le 3 mars 1925 archevêque titulaire d'Areopolis, puis sacré à Rome le 19 mars, il fut envoyé comme visiteur apostolique en Bulgarie; le 16 octobre 1931, il devenait délégué apostolique en ce pays. Le 15 novembre 1934, il était nommé délégué apostolique en Turquie et en Grèce et administrateur du vicariat apostolique latin à Constantinople, avec résidence à Istamboul. Deux semaines plus tard, soit le 30 novembre, il devenait archevêque titulaire de Mesembria.

Nonce à Paris

Le 22 novembre 1944, il fut nommé nonce à Paris et occupa ce poste important pendant 8 ans. Créé cardinal de l'ordre des prêtres le 12 janvier 1953, avec le titre de Sainte-Prisque sur le Palatin, il devenait patriarche de Venise le 15 janvier. Energique et affable, il laissa en France d'innombrables amis. Il fut légat papal lors de la bénédiction de la nouvelle basilique à Lourdes cette année.

S. S. Jean XXIII, 262e Souverain Pontife, dirigera désormais les destinées spirituelles de l'Eglise et de ses 500,000,000 de membres. Viva il papa! Longue vie au Pape!



Le cardinal Alberto Di Jorio



Mgr Dominico Tardini

S. S. Jean XXIII, peu après son élection, créait un nouveau cardinal en la personne de Mgr Alberto Di Jorio, secrétaire du conclave. Selon la tradition, celui qui a occupé ce dernier poste devient ordinairement tôt ou tard cardinal.

La 2e nomination faite par le nouveau Souverain Pontife est celle de Mgr Domenico Tardini, pro-secrétaire d'état. Cette nomination invite à rappeler ce que disait S. S. Pie XII dans son allocution consistoriale du 12 janvier 1953, alors qu'il créait 24 nouveaux cardinaux: ". . . Notre intention avait été de faire entrer dans votre Sacré-Collège les deux prélats très distingués (Mgr Tardini et Mgr Giovanni B. Montini, maintenant archevêque de Milan) préposés à chacune des sections de la Secrétairerie d'état (affaires extraordinaires et affaires ordinaires), et leurs noms étaient les deux premiers inscrits sur la liste des cardinaux à désigner que nous avions préparée. Mais ces deux prélats, par un insigne témoignage de vertu, nous supplièrent si instamment de leur permettre de décliner cette très haute charge, que nous crûmes devoir accéder à leurs prières et à leurs voeux répétés. . . ."

Congrès régional de l'ACFC à Gravelbourg, renouveau d'inspiration et de confiance

GRAVELBOURG — "Qu'on organise, sous la direction des vice-présidents généraux, durant le mois d'octobre et dès l'automne 1958, une série de congrès régionaux dans diverses parties de la province". Ainsi se lit une résolution adoptée à la dernière réunion des exécutifs de l'ACFC et de l'ACEFC des 8 et 9 mars de cette année.

Le premier de ces congrès régionaux a eu lieu à Gravelbourg, les 19 et 20 octobre, et s'est avéré un brillant succès, tant du point de vue des discussions et des résolutions qui ont été élaborées, que du point de vue de l'assistance qui était nombreuse et bien représentative de toutes les régions du sud de la Saskatchewan. Il en était même venu du nord, et de l'est aussi.

Congressistes présents

Voici la liste des noms des délégués et visiteurs qui ont assisté à ce congrès régional: de Ponteix: Mgr L. Lussier, P.D., V.G., MM. les abbés R.-B. Roy et J.-E. Brouillard, Mme Aimée Kouri, Mlle Ombeline Huot, MM. Guy Girardin, L.-J. Hamonic, Henri Liboiron, Achille Stringer, Théodore Bertrand, Robert Blanchard, J.-A. Giroux et Ovide Douville, MM. et Mmes A. Desharnais et Oscar Lemay;

(Suite à la dixième page)



Le ministère des Travaux recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 19 novembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., SPIRIT-RIVER (ALB.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.) du directeur régional, 10015—105e Rue, Edmonton (Alb.) et au bureau de poste de Spirit River (Alb.).

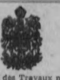
On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère en conformité des conditions qui y sont stipulées.

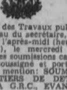
Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alb.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 20 octobre 1958. (607)





Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 19 novembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., EVANSBURG (ALB.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.) du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018—105e Rue, Edmonton (Alb.), et au bureau de poste d'Evansburg (Alb.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alb.) les bleus et le devis de l'ouvrage.

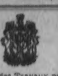
On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 20 octobre 1958. (606)



CITE DU VATICAN — Les fonctionnaires ecclésiastiques et laïques des administrations pontificales, recevront une gratification spéciale à l'occasion de la vacance du siège du Souverain Pontife.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 26 NOVEMBRE 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR STATION DE QUARANTAINE, BOISSEVAIN (MAN.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.) de l'architecte régional, 705 édifice Commercial, 169, avenue Notre-Dame est, Winnipeg (Man.), et au bureau de poste de Boissevain (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 24 octobre 1958. (619)



DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 13 novembre 1958 à l'égard du CONTRAT No 40/58/NWT, Revêtement en pierre concassée, mille 0 à mille 20, de Yellowknife à Fort-Rae, Territoires du Nord-Ouest.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du Chef de la Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); du bureau de la Division des routes, pièce 721, édifice public, Calgary (Alb.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10225—100e Rue, Edmonton (Alb.); de M. F. A. McCall, sous-administrateur, Direction des régions septentrionales et des terres, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Yellowknife (T. N.-O.).

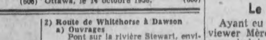
Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque VISE ou de mandat-poste à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis à condition que les devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 14 octobre 1958. (600)





AVIS PREALABLE D'ADJUDICATION

CECI N'EST PAS UNE DEMANDE DE SOUMISSIONS mais seulement un avis préalable que des soumissions PEUVENT être demandées avant le printemps de 1959 à l'égard des projets suivants dans les parcs nationaux de Banff et des Lacs Waterton ainsi que dans les territoires du Nord-Ouest et du Yukon:

PARC NATIONAL DE BANFF

1) Route de Banff à Jasper
   a) Régalage et pavage
      Du mille 82.3 au mille 86
      Du mille 86 au mille 90
      Du mille 90 au mille 100
      Du mille 100 au mille 115
      Du mille 115 au mille 125

PARC NATIONAL DES LACS WATERTON

1) Route de Chief-Mountain
   a) Régalage et ponceaux (12.5 milles)

TERRITOIRES DU NORD-OUEST
(voir croquis ci-dessous)

1) Prolongement de la route MacKenzie jusqu'à Yellowknife via Fort-Providence et Rae. (Le mille 0 étant à Fort-Providence et le mille 138 à Frank's-Channel, immédiatement au sud de Fort-Rae.)
   a) Régalage et gravelage
      Environ du mille 50 au mille 90
      Environ du mille 90 au mille 138
   b) Gravelage
      Du mille 0 au mille 50
      (Les routes de Yellowknife à Fort-Rae et de Providence à Fort-Rae sont des routes de 24 pieds de largeur recouvertes de gravier.)
   c) Ouvrage
      Pont de Frank's-Channel (environ au mille 138)

TERRITOIRE DU YUKON

1) Route de mise en valeur de Flatt-Creek à Fort-MacPherson
   a) Régalage et gravelage
      Environ du mille 0 au mille 45

2) Route de Whitehorse à Dawson
   a) Ouvrages
      Pont sur la rivière Stewart, environ à 200 milles de Whitehorse.
      Pont sur la rivière Pelly, environ à 160 milles de Whitehorse.

Il est peu probable que les plans, coupes et estimations détaillés soient disponibles avant les neiges. Les entrepreneurs désireux de soumissionner à l'égard de ces projets sont priés de les inspecter au plus tôt afin qu'ils comprennent parfaitement les traits saillants de chaque tronçon lorsqu'on demandera des soumissions.

L'adjudicataire des travaux dans les territoires du Nord-Ouest devra ériger ses camps et avoir son outillage à pied d'oeuvre avant la débâcle du printemps afin que les travaux puissent commencer dès que la température le permettra.

Pour ce qui est des travaux projetés dans les parcs nationaux de Banff et des lacs Waterton, on peut obtenir de plus amples renseignements des personnes suivantes:

a) Le Chef, Division des routes
   Edifice Hunter, Ottawa (Ont.)
b) L'ingénieur-surveillant
   Division des routes
   Edifice fédéral, Banff (Alta)

Pour ce qui est des travaux projetés dans les territoires du Nord-Ouest, on peut obtenir de plus amples renseignements des personnes suivantes:

a) Le Chef, Division des routes
   Edifice Hunter, Ottawa (Ont.)
b) L'ingénieur-surveillant
   Division des routes
   10225 - 100e Ave, Edmonton (Alta)

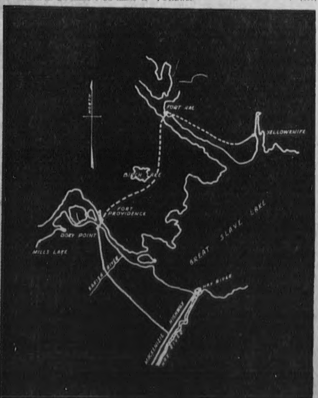
Pour ce qui est des travaux projetés dans le territoire du Yukon, on peut obtenir de plus amples renseignements des personnes suivantes:

a) Le Chef, Division des routes
   Edifice Hunter, Ottawa (Ont.)
b) L'ingénieur-surveillant
   Division des routes
   Ancien bureau de poste
   Whitehorse (Yukon)

Les entrepreneurs qui désirent visiter l'emplacement des travaux, doivent conclure des arrangements par l'entremise de l'ingénieur-surveillant compétent.

Robert FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa. (616)



CARNET DE l'Institut Collégial Saint-Joseph

La communauté

C'est avec grand enthousiasme que j'ai demandé à Mère M.-Joseph-du-Sauveur, secrétaire générale de la Congrégation des SS. NN. de J. et de M., quelques renseignements concernant le Conseil général.

— Ma Mère, pourriez-vous me dire qui forme le Conseil général de la communauté?

— Le Conseil général est composé de cinq religieuses. Mère Générale est à la tête du Conseil et elle a deux assistantes qui partagent ses nombreuses responsabilités. Une secrétaire générale et une dépositaire ont aussi des fonctions particulières. La secrétaire générale doit s'occuper de toute la correspondance, par exemple avec Rome; l'Afrique, les autorités scolaires, etc. Elle doit aussi voir à toutes les archives de la communauté et être prête à répondre à toute personne demandant des renseignements sur la communauté.

— Combien de maisons et de religieuses avez-vous?

— Nous avons des maisons dans treize provinces qui groupent 3,977 religieuses établies en Orégon, en Californie, en Floride, en Ontario, au Manitoba, à Québec, à New York et au Basutoland en Afrique-Sud.

— Quelles sont les occupations principales de Mère Générale?

— Au cours des années de son supériorat, Mère Générale doit visiter toutes les maisons de sa Communauté. Ainsi elle entreprend parfois de lointains voyages, mais toujours dans le but de s'intéresser à chacune des religieuses qu'elle rencontre personnellement, puis à l'éducation chrétienne et aux progrès de leurs élèves.

Mère Générale nomme les religieuses pour tel ou tel couvent. Plusieurs d'entre elles enseignent. D'autres sont employées à la cuisine, à l'infirmerie, à la buanderie, à la couture, etc. Celles qui ont de tels emplois aident toutes les religieuses enseignantes. C'est pourquoi le mérite qu'elles ont ne dépend pas de ce qu'elles font, mais de la façon dont elles accomplissent leur besogne.

— Quel est le but particulier de la communauté?

— Il faut que chaque soeur travaille à devenir une sainte. Elle doit le faire en remplissant la tâche assignée par les supérieures: par exemple, enseigner aux enfants qui lui sont confiés. C'est tout un programme de perfection qui se réalise par l'amour de Dieu et des âmes.

Jacqueline CONSTANT.

Le Manitoba

Ayant eu le privilège d'interviewer Mère M.-Joseph-du-Sauveur, je lui ai demandé ces quelques questions au sujet de ses impressions sur notre province.

— Ma Mère, quand êtes-vous partie de l'est pour le Manitoba?

— Le 29 septembre dernier, Notre Mère et moi sommes parties pour le Manitoba, voyageant par le Pacifique Canadien.

— Quelles ont été vos premières impressions au sujet de notre partie du pays?

— A notre arrivée à Kenora, nous nous sommes exclamées sur les beautés et la grandeur du Lac des Bois. Saviez-vous qu'il a 60,000 milles de contour? Je me demande qui a eu la patience de le mesurer. A Saint-Boniface et à Winnipeg, la largeur des rues nous impressionna vivement. Nous avons eu la chance de voir les plaines de l'Ouest durant notre voyage à Somerset. Il me semblait que les terres noires étaient endormies, satisfaites de leur travail. Elles avaient aidé au Bon Dieu, par leurs magnifiques récoltes, à nourrir de nombreuses populations et à leur fournir le pain quotidien.

Fernande GREGOIRE.

L'Institut Collégial

Nous avons aussi demandé à Mère M.-Joseph-du-Sauveur de nous donner ses impressions au sujet de notre Institut. Elle nous dit que c'est un édifice très imposant. D'autres instituts ont plus d'étages que le nôtre, mais ne sont pas plus hauts, parce que chaque étage est moins élevé que ceux de l'Institut Collégial. Ma Mère nous affirme que l'Académie est très accueillante.

Le costume des élèves l'a impressionnée; elle le trouve très élégant. Elle rapporte que dans les pensionnats de l'Est, les élèves des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ont aussi leur costume particulier, mais non les élèves des écoles des Commissions scolaires qu'elle a visitées avec Mère Générale. Ce qu'elle trouve bien en l'uniforme c'est qu'il diminue les dangers de la vanité et de la rivalité dans le choix des habits et oblige l'étudiante à plus de soin dans la tenue à l'extérieur.

Dans ses visites aux autres écoles du Manitoba, Mère secrétaire a vu plusieurs classes mixtes, et elle a trouvé étrange le fait que les garçons et les filles soient dans les mêmes classes au cours secondaire. Elle ajouta en riant: "C'est peut-être bon pour les garçons, car ils se doivent d'être plus polis, mais peut-être aussi que les filles acquièrent des manières et des habitudes de garçons!"

Annette CHENIER.

Audience avec le Saint-Père

"Ma Mère, vous avez fait un voyage à Rome, n'est-ce pas? Eh bien .... quelles étaient vos impressions en voyant le Saint-Père?"

Ma Mère réfléchit un peu — elle semblait revivre le bonheur de cette visite — puis elle répondit: "Lors du voyage de Notre Mère et moi à Rome, du 5 au 9 février 1957, nous désirions ardemment obtenir une audience avec le Pape. Deux de nos soeurs étudiantes à Rome avaient fait les démarches requises et Notre Mère et moi reçumes une invitation. Lorsque nous fûmes arrivées à la résidence du Saint-Père, les gardes nous conduisirent aux appartements du Pape.

A notre grande surprise, le Pape était assis à son bureau et nous étions seules avec lui. Il se leva, nous fit baiser son anneau et nous invita à nous asseoir près de lui. Il nous regarda comme un Père plein de bonté et il semblait nous dire: "Parlez, je vous écoute. Qu'est-ce que je peux faire pour vous?" Quand Notre Mère lui demanda de bénir la communauté, il leva les yeux vers le ciel comme s'il cherchait son pouvoir dans le Bon Dieu, fit un grand geste avec l'intention de bénir chacun des 3,977 membres de l'institution religieuse. De plus, Pie XII accorda 1,000 jours d'indulgence chaque fois qu'une religieuse baiserait son crucifix avec l'intention de renouveler ses voeux.

C'est avec grand plaisir que le Saint-Père consentit à être photographié avec nous.

Ma Mère termina en disant: "Je n'oublierai jamais cette audience!"

Lucienne BEAUDRY.

Visite en Afrique

Nous avons également entendu dire que vous avez visité vos soeurs dans la lointaine Afrique. Quelle est l'attitude du noir envers les missionnaires.

— Les noirs estiment beaucoup le missionnaire et sont très attachés à lui. Ils le considèrent comme étant en quelque sorte un "être divin", ce qui leur inspire la crainte et leur fait d'autant plus respecter le représentant de Dieu. Ils dépendent de lui; ils ont confiance en lui; ils ont recours à lui dans leurs misères et partagent volontiers ses joies.

— Le prêtre noir semble-t-il avoir plus de facilité à évangéliser les siens que le missionnaire blanc?

— Oui, définitivement. Les noirs préfèrent les prêtres de leur race, parce que ceux-ci sont plus aptes à comprendre leurs misères, leurs difficultés, et, par conséquent, exercent une grande influence chez les leurs.

— Que pensez-vous de la situation causée par la ségrégation en Afrique?

— Quoique le Basutoland soit exclu de cette question, il n'en est pas de même pour l'Union Sud-Africaine, où la situation qui ne fait que s'aggraver, a pour conséquence l'esclavage des noirs. Ils sont non seulement gouvernés et maltraités par les blancs, mais asservis par eux.

Formant déjà les sept-huitièmes de la population africaine et ayant l'esprit révolutionnaire, ils ne tarderaient pas à déclarer la guerre s'ils possédaient des armes.

Danielle BLANCHET.

Kyrie et litanies

Quelques-unes de notre classe sont très intéressées à nous montrer de beaux chants et cantiques. Je suis bien en faveur de cette initiative. C'est un bon divertissement qui égaye toute la classe. Pour de jeunes élèves, je trouve qu'elles sont sérieuses et qu'elles choisissent avec discernement de belles chansonnettes qui mettent plus de gaîté dans nos loisirs et gardent la jeunesse pleine d'entrain et de bonne humeur. Parmi les nouveaux chants nous distinguons: Le Kyrie des moines, Le marché, La colline aux oiseaux, Amitié, Liberté. En plus, Danielle Blanchet nous montra un des plus beaux cantiques à la Sainte Vierge: "Vierge Marie." Comme c'est le mois d'octobre, mois du Rosaire, c'est juste le bon temps de s'unir ensemble pour chanter ce cantique à la Vierge.

Chères Marie-Rose et Danielle, mes compagnes et moi ferons notre grand possible pour rendre votre tâche plus agréable. Bravo! Bon succès pour votre si beau travail et j'espère que vous continuerez à nous montrer de nouveaux chants!

Johanne JUBINVILLE.

Condoléances

Nous désirons offrir nos plus vives sympathies à Lucie, Hélène et Pauline Prescott qui viennent d'être affligées par la mort de leur père. Puisse le Père Eternel accorder à votre papa le Paradis et à vous-mêmes ainsi qu'aux membres de votre famille, courage et résignation dans la lourde épreuve.



La cathédrale jubilaire

L'autel, un rêve pendant 40 ans

Les fidèles du Nouveau Monde ne se prêtent pas à des projets de construction qui durent pendant plusieurs siècles. Un an, c'est assez pour ériger un temple. Mais l'ameublement intérieur peut attendre un peu. Ainsi il a fallu 40 ans avant de doter la cathédrale de St-Boniface d'un autel digne du temple. Mgr Langevin y avait rêvé mais parfois un rêve doit attendre la réalité.

En mars 1948, M. l'abbé Léo Blais, les syndics et plusieurs paroissiens soumettaient aux autorités un plan d'autel tracé par M. Louis Gauthier, architecte de Montréal, originaire de St-Boniface. Très enthousiastes, plusieurs fidèles n'attendirent pas pour contribuer à la souscription lancée en mai qui rapporterait la somme de $20,000. On avait déjà $3,000 dans le Fonds de l'Autel, constitué en 1939 par Mgr W. Jubinville, ancien curé, à la voix argentée.

Les travaux de construction commencèrent au mois de septembre. A Noël de la même année, 100e anniversaire du premier diocèse de l'ouest, l'autel fut terminé au coût total d'environ $23,000 (y compris le retable, le choeur, etc.).

Quatre éléments

Mgr Georges Cabana soulignait, en effet, dans son sermon à la messe de minuit, qu'il y a quatre objets à mettre en évidence dans la construction d'un autel: l'autel lui-même, qui est la partie la plus importante, le tabernacle, le crucifix et le baldaquin. Ce sont ces objets qu'a fait ressortir très habilement l'architecte Gauthier.

Il y parvint en détachant complètement l'autel du retable, le premier étant de marbre vert, le fond de marbre pâle. Quant au crucifix, il fut relié visuellement à l'autel par l'emploi du même marbre. Une série de verrières l'entourent, lui donnent du relief, de l'importance. Des motifs très stylisés de blé et vigne sont incorporés à même les verrières afin de symboliser la transsubstantiation. Des mosaïques mêlées à leur structure préservent leur caractère décoratif.

Vinrent ensuite les accessoires, choisis avec le souci de créer un ensemble . . . le crucifix, le tabernacle, la châsse de saint Marcien et le baldaquin. On choisit le crucifix qui était autrefois au cimetière de la cathédrale, pour ses proportions qui convenaient à celles du retable, ainsi que pour la grâce de son anatomie et la piété de son attitude. Le magnifique Christ est de bronze. Le tabernacle est de bronze recouvert de marbre; les chandeliers de forme octagonale sont de même marbre que l'autel et surmontés de bobèches en bronze.

Saint Marcien

La châsse de saint Marcien renferme de nombreux ossements du saint, martyrisé sous Dioclétien, en l'an 304, et enterré dans les catacombes de saint Castule. Saint Marcien aurait été ou un soldat romain ou membre d'un groupe de martyrs Egyptiens. Ses ossements ont été trouvés dans les fouilles qui furent faites vers 1675. Ces reliques insignes furent données à Mgr Taché vers 1880 par l'entremise du Père Lacombe, qui les avaient obtenues d'une famille italienne. La seule condition fut de prouver que Mgr Taché, O.M.I., était un archevêque pauvre et missionnaire. Ce qui fut très facile.

Enfin, le baldaquin, qui est signe de royauté, élevé par les rois au-dessus de leurs trônes, est entièrement de fer forgé, de bronze et d'aluminium. Il est suspendu à la voûte et mobile au moyen d'un treuil situé à l'entretoit. Il comprend les mêmes verrières que le retable, quatre bas-reliefs en bronze symbolisant les quatre évangélistes: l'aigle signifie saint Jean, le lion, saint Marc, le taureau, saint Luc, et l'homme, saint Mathieu. Il y a aussi d'autres symboles liturgiques.

Le tout fut conçu pour caractériser davantage le style roman renaissance de l'intérieur de la nef, dont le plan rappelle la basilique romaine. La forme en arche circulaire du retable est de style roman qui cadre bien avec le reste de la cathédrale.

La paroisse, en reconnaissance à ceux qui ont souscrit au Fonds de l'Autel, a fait inscrire leurs noms, par ordre alphabétique, sur un grand tableau placé à l'arrière de l'autel. Tableau permanent qui établira un lien familial entre les enfants, les petits-enfants et l'église paroissiale.

M. Jean-Paul Pinsonneault, dont le premier roman, "Le mauvais pain", vient de paraître aux Editions Fides. Jeune critique et dramaturge de l'Estrie, l'auteur est né à Waterloo. Ses études terminées, il professa quelque temps la littérature au collège de St-Laurent. Il fut ensuite rédacteur-en-chef à la revue documentaire "Mes Fiches" et à la revue de bibliographie critique "Lectures", puis collaborateur à Amérique Française. Depuis trois ans, M. Pinsonneault consacre la majeure partie de son temps au roman et au théâtre. En mai dernier, après une discussion serrée, "Cette terre de faim", pièce qu'il avait soumise au concours d'oeuvres théâtrales du Théâtre du Nouveau Monde, remportait une mention honorable et retenait l'attention des membres du jury par sa "langue admirable".

Présence au conclave compatible avec la nationalité américaine

WASHINGTON — Le département d'Etat américain a confirmé le 24 octobre que la participation des cardinaux américains au conclave n'est nullement incompatible avec leur nationalité. Il répondait à la lettre que lui a adressée le 14 du courant M. Glenn L. Archer, de Washington, administrateur d'une association qui s'intitule "Protestants and other Americans United for Separation of Church and State" (Association des protestants et autres Américains pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat).

M. Archer citait une disposition de la loi de citoyenneté et d'immigration de 1952, aux termes de laquelle "le citoyen américain perd sa nationalité en votant dans une élection politique dans un Etat étranger, ou en participant à une élection ou à un plébiscite pour déterminer la souveraineté sur un territoire étranger".

Messes autour du globe pendant 24 heures pour feu le Pape Pie XII

MONTREAL — Par suite du jeu des fuseaux horaires, des messes ont été dites sans interruption, sur un point ou l'autre du globe, pendant toute la journée du samedi 18 octobre, fête de Notre-Dame des Ecoles, pour le repos de l'âme de Sa Sainteté Pie XII.

La première de ces messes a été célébrée à Wellington, Nouvelle-Zélande; la dernière, à Sydney, Australie. Parmi les endroits où des messes ont été dites, mentionnons les sanctuaires de Notre-Dame de la Guadeloupe, Mexique, de Fatima, Portugal; de Notre-Dame du Cap, Cap-de-la-Madeleine. La célébration du saint sacrifice a eu lieu aussi dans une église de Madagascar, de Formose, de Dakar, Afrique; de Recife, Brésil; de Georgetown, Guyanes anglaises; de Karachi, Pakistan; de Singapour, Malaisie; de Stockholm, Suède; de Nicaragua, Amérique centrale; Alaska; de Seattle, Etats-Unis; de Tokyo, Japon, etc. A Lourdes, la messe a été dite à l'autel de la grotte.

Les prêtres qui ont célébré ces messes l'ont fait en union avec les étudiants de l'univers pour Notre Saint-Père le Pape qui eut durant toute sa vie une prédilection toute particulière pour les jeunes.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

"Que Dieu le préserve..."

Quelques jours avant sa mort le pape Pie XII aurait demandé à ses assistants de prier afin que la Providence éloigne de l'Eglise l'inconvénient d'avoir un chef invalide ou mourant pendant un certain temps. C'est ainsi qu'on a interprété son allusion à une "situation regrettable" qu'il fallait abréger.

Le Souverain Pontife d'illustre mémoire faisait comprendre en ces termes comment l'Eglise peut passer du deuil profond qui marque la perte d'un chef aimé, à une joie triomphante qui caractérise l'élection d'un successeur. Il faut que l'Eglise ait un chef vivant et visible, car le Christ l'a voulu et c'est une grâce précieuse quand la vacance du Saint-Siège est comblée en peu de temps. Le Pape est mort. Requiescat in pace. Un nouveau pape est élu. Deo Gratias. Qu'il soit saint ou ordinaire, grand ou petit, savant ou pratique, doux ou irascible — et il ne serait pas difficile de trouver des exemplaires de chacun de ces traits parmi les 262 évêques de Rome — l'élu sera toujours aux yeux de la foi, le vicaire du Christ sur terre, et comme tel, digne d'estime, de confiance et même d'amour.

Il est vrai que la transition d'un règne à l'autre ne se fait pas si facilement sur le plan humain, surtout quand un pape a tenu le gouvernail de l'Eglise pendant 19 ans et s'est rendu présent d'une façon si tangible à tant de fidèles. A moins d'avoir dépassé la cinquantaine, le catholique contemporain ne se souvient pas trop de Pie XI et il peut croire que tous les papes doivent ressembler d'assez près au Pape Pie XII.

C'est une des raisons pour laquelle l'on peut se réjouir que le nouveau chef visible de l'Eglise ait choisi le nom de Jean XXIII. Depuis Jean XXII jusqu'à nos jours, il y eut 64 Souverains Pontifes. Ancien professeur d'histoire écclésiastique, le nouveau pape a peut-être cru qu'il serait sage dans les temps modernes si troublés de prendre le nom d'un prédécesseur qui a régné de 1316 à 1334, avant même que Christophe Colomb découvre le Nouveau Monde et aux débuts de siècles critiques pendant lesquels les adversaires de l'Eglise auraient l'occasion à plusieurs reprises de chanter "La Papauté est morte". Au moins ce nom signalerait au-delà de six siècles la variété que l'on peut trouver dans la personne du pape.

Il a fallu douze tours de scrutin pour désigner le Cardinal Angelo Giuseppe Roncalli. Le retard s'explique facilement par la haute valeur de plusieurs candidats, mais celui qui a recueilli la majorité éventuelle possède une abondance de qualités remarquables. Il connait la vie laborieuse d'un foyer de fermier locateur, l'anonymat d'un secrétariat épiscopal, le travail patient d'un professeur d'histoire, l'ouverture d'esprit d'un chargé de missions universelles, l'imprévu et l'adaptabilité de la diplomatie petite et grande, les complexités de la vie byzantine, les exigences d'une nonciature dans la capitale culturelle du monde, les soucis d'un pasteur de diocèse.

Sa ou ses photographies et les commentateurs disent que c'est un homme âgé mais robuste, expérimenté et actif. Il sera probablement le conciliateur providentiel de tous les courants qui travaillent le monde moderne et qui poussent la barque de Pierre dans tous les sens.

Oremus pro pontifice nostro . . . "Que Dieu le préserve, et lui prête longue vie, le rende heureux sur terre et le protège contre ses ennemis."

Prochain gouverneur général?

L'hon. John Diefenbaker, premier ministre, vient de commencer son voyage autour du monde: il parcourra une quinzaine de pays pendant 54 jours. Le correspondant à Ottawa de la revue Saturday Night, Logan MacLean, souligne dans le numéro du 25 octobre que ce voyage du premier ministre (qui visitera surtout des pays du Commonwealth) a donné naissance "à l'inquiétante rumeur que M. John Diefenbaker nommera un étranger, d'une autre nation du Commonwealth, comme prochain gouverneur général . . . Depuis son élection, le premier ministre a fait plus que son possible pour rétablir l'unité dans le Commonwealth; en important quelque vieil homme d'Etat d'un autre pays d'allégeance britannique, dit-on, il renforcirait encore davantage le lien britannique."

Il est très agréable de noter que la revue torontoise répond fermement à cette rumeur en rappelant qu'au lieu d'aller quérir un vieux politicien usé dans un pays étranger, on ferait mieux de se rappeler que le groupe des Canadiens d'expression française (au moins 4,000,000) possèdent un titre solide à ce qu'un des leurs devienne gouverneur-général. L'article mentionne même trois noms et les raisons qui militent en leur faveur: l'ancien premier ministre, M. Louis St-Laurent, l'hon. Thibaudeau Rinfret, ancien chef de la cour suprême, et M. Marc Drouin, l'actuel orateur du sénat. "N'importe quel de ces hommes, ou en vérité tout autre éminent Canadien français que le gouvernement jugerait bon de choisir, serait énormément supérieur à un candidat importé."

L'auteur de l'article rappelle que l'hon. Vincent Massey a accompli ses fonctions de façon supérieure à tous ses prédécesseurs britanniques parce que, d'abord et avant tout, il était du pays et en connaissait l'accent: "Il parle de façon à être compris, il dit des choses qui ont un sens et il ne semble pas, comme le semblaient tous ses prédécesseurs, être un perroquet fatigué se contentant de répéter les échos londoniens."

L'on comprend que l'article de Saturday Night ait comme titre: "No Help Wanted." Le Canada est capable de se donner à lui-même son prochain gouverneur général.

La démocratie populaire a refusé l'éducation aux Chinois catholiques

HONG KONG — Le ministre de l'Instruction publique de la Chine rouge a déclaré récemment qu'au cours de l'année scolaire, les universités et autres écoles supérieures de Chine ont 107,000 nouveaux étudiants. La préférence a été donnée aux enfants de paysans et d'ouvriers, aux soldats démobilisés, aux représentants des minorités ethniques, aux Chinois de l'extérieur, notamment de Macao et de Hong-Kong. Mais, en revanche, une mesure prévoit que ceux qui sont connus comme étant catholiques, ne doivent pas avoir la possibilité de poursuivre leur formation dans l'un ou l'autre des 227 établissements d'études supérieures de Chine.

TRIBUNE LIBRE

Gravelbourg, Sask.

Je suis avec un vif intérêt l'article: "Les Français dans l'Ouest canadien"... j'avais même l'intention de les recueillir, alors que l'idée me vint de m'enquérir si vous n'offriez pas le volume complet de l'histoire des premiers colons venus dans l'Ouest?

Ne trouvez-vous pas qu'il est fort regrettable, qu'on n'y ait pas inclus la liste des noms des premiers Québecois qui se soient joints à ces premiers Français, pour renforcir les rangs et aider largement à faire progresser certaines paroisses? Comment se fait-il qu'on n'en fasse pas mention? Tant ont été des vaillants, des véritables pionniers qui ne reculaient pas devant l'épreuve, les misères multiples.

J'apprécierais connaître la raison, aussi bien que le genre et le prix du volume "Les Français dans l'Ouest canadien". A l'avance, je vous remercie pour ces renseignements qui m'intéresseront vivement.

Bien vôtre,

Mme Philippe Bouffard.

• • •

Prince-Albert, Sask.

Dans votre article "Les Francais dans l'Ouest canadien" par D. Frémont, en date du 17 octobre 1958, les noms de la famille Louis Boyer fut oublié (?).

Voici les quelques notes que m'a envoyées une de leurs descendantes, Mlle Thérèse Boyer, institutrice à l'école St-Jean:

"M. et Mme Louis Boyer arrivèrent au Canada de la Lozière, France, le 11 janvier 1896, avec leurs trois enfants ainés, Lucien, Marguerite et Louis. Ils s'établirent sur un homestead entre St-Louis et Hoey (4 milles de St-Louis et 3 milles de Hoey). Donc, ils comptèrent parmi les premiers pionniers de cette région. L'année suivante, les Soeurs de la Providence vinrent s'installer à la mission de St-Louis pour prêter main-forte au R. P. Barbier et y fonder la première école des environs."

M. A.-L. Pagé.

NDLR. M. Donatien Frémont est toujours heureux de recevoir des précisions au sujet des articles qui paraissent sous le titre "Les Français dans l'Ouest canadien". Un travail de ce genre demande beaucoup de recherches personnelles et inévitablement des imperfections s'y glissent. Les articles paraitront en un volume au début de l'année prochaine. Si quelqu'un veut entreprendre un travail semblable en ce qui concerne les centres d'origine canadienne française, le journal lui fera un accueil aussi empressé.)

Les faits saillants du rapport Borden

OTTAWA — Voici les grandes lignes du rapport présenté, en fin de semaine, par la Commission Borden sur l'industrie du pétrole et du gaz naturel au Canada:

— Une régie nationale des sources d'énergie devrait être formée et munie de vastes pouvoirs lui permettant, au moyen de permis, de régir les firmes d'exploration des ressources pétrolifères et gazifères, les pipelines et la distribution du gaz et du pétrole à l'étranger.

— La Commission des Transports devrait avoir le pouvoir de régulariser les taux chargés par les pipelines, et devrait être forcée à le faire. Tels taux devraient être "justes et raisonnables" et revisés à tous les deux ans.

— On devrait permettre l'exportation du gaz naturel aux Etats-Unis. Mais telle exportation devrait être contrôlée, et aucun permis d'exportation ne devrait être émis pour plus de 25 ans.

— Le permis d'exportation de gaz autorisé par l'ancien gouvernement libéral à l'endroit de la Trans-Canada Pipe Lines Limited devrait être rescindé, et la requête en exportation de la Trans-Canada étudiée de nouveau au mérite.

— Le cas de l'oléoduc projeté entre l'Alberta et Montréal sera expliqué dans un rapport subséquent.

— Aucune mesure spéciale n'est nécessaire pour veiller à ce que Trans-Canada Pipe Lines Limited sauvegarde les intérêts des producteurs et des consommateurs canadiens de gaz naturel.

— Nathan Tanner, président de la Trans-Canada, et Charles Coates, vice-président de la Trans-Canada, sont pris à partie pour avoir réalisé d'énormes profits grâce aux actions de la compagnie, au moment où les fonds publics servaient à mettre au monde le gazoduc transcanadien.

La vie française aux Etats-Unis

La moitié des pionniers de la Nouvelle-France vivent maintenant sous le drapeau étoilé. Un grand nombre d'entre eux ont été assimilés à peu près totalement par la vie américaine et ignorent totalement la langue de leurs ancêtres. Deux groupes se sont maintenus, aux extrémités du pays: celui de la Louisiane, sur les bords du golfe du Mexique, celui de la Nouvelle-Angleterre, en marge de la frontière canadienne. En dépit des années et des périls, la culture française reste vivante aux Etats-Unis.

Le R. P. Thomas-Marie Landry, O.P., a bien voulu entretenir les auditeurs de Radio-Canada d'un groupe qu'il connait bien, puisqu'il vient de le quitter après un séjour de plusieurs années: celui de la Nouvelle-Angleterre. Franco-Américain de naissance, curé de la paroisse dominicaine de Fall River pendant plus de dix ans, membre de plusieurs sociétés franco-américaines et du Conseil de la Vie française, il est une autorité en matière de vie française aux Etats-Unis.

Il en parlera sur le réseau français de Radio-Canada, le 1er novembre, de 5 h. 45 à 6 h. du soir. Sa causerie sera sous les auspices du Conseil de la Vie française en Amérique.



Pendant le mois de novembre, l'Eglise rappelle aux fidèles l'existence du Purgatoire où se trouvent les âmes saintes qui doivent expier davantage leurs péchés avant d'entrer au ciel. Grâce à la Communion des Saints, les fidèles sur terre peuvent abréger les souffrances de ces âmes par la prière et la pénitence, et surtout par le Saint Sacrifice de la Messe. La photo montre une verrière de l'église La Pastora de Caracas, au Vénézuela, qui est une copie de la fameuse peinture, "Le Purgatoire", de Cristobal Rojas.

Billet du vendredi

Henri Martineau et l'équipe du "Divan"

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Avec la mort d'Henri Martineau, survenue aux premiers mois de l'année, Paris et la France perdent un original comme il n'en parait pas deux en un siècle, un animateur et un lettré parmi les plus fins. Sur la rive gauche, à deux pas de l'église séculaire de Saint-Germain-des-Prés, qui donne son nom à un coin de quartier, il avait son refuge ou son antre, dont il ne s'éloignait pas, ayant l'horreur des voyages, et c'est de là que son influence rayonnait. Maître de la librairie du **Divan**, il en avait fait un ilot de résistance contre la vague d'existentialisme et les conceptions biscornues de la littérature d'avant-garde.

Sans façons, il mettait à la porte les clients qui osaient lui demander un exemplaire de Sartre ou de Simone de Beauvoir. Pour lui, leurs livres n'avaient rien de commun avec les lettres, et il se faisait comme une gloire de ne pas les tenir sur ses rayons. La revue le **Divan**, qui lui appartenait, prolongeait l'action de la librairie et la sienne, mais ceux jugés dignes étaient seuls admis à y écrire. Il ne boudait pas le modernisme, dans le sens vrai de la nouveauté, comme en témoigne la vénération dont il entourait, après leur disparition comme avant, les poètes J.-P. Toulet et Tristan Derême. Mais les hommes qui écrivent pour ne rien dire, méprisant à la fois les idées, la logique, la syntaxe et la phrase équilibrée, ne trouvaient pas grâce devant lui.

• • •

Si elle s'ouvrait pour quelques prosateurs de choix, sa revue était surtout celle des poètes. Ceux-là y étaient rois. A la condition expresse, qui était triple, d'écrire avec clarté, de respecter le vers traditionnel, d'avoir pour soi les bénédictions du maître. Il n'était pas question de doctrine ou d'écoles, d'atteinte à la liberté individuelle, ni de s'opposer aux goûts, aux tendances, à l'appel des voix intérieures, mais ses amis devaient, une fois pour toutes, conclure la paix avec le simple bon sens. Sinon, la porte restait fermée. On produisait sous le signe de la fantaisie, ce qui semble établir l'éclectisme du libraire-éditeur, mais il ne fallait pas tomber dans la calembredaine.

Autour du **Divan**, librairie et revue, se réunissaient, outre Toulet et Derême, des hommes comme Francis Carco, qui vient de mourir lui aussi, Klingsor, Jean Pellerin, Jean-Louis Vaudoyer, Chabaneix, Vérane, Fagus. Il y avait parmi les critiques, dont quelques-uns, de temps à autre, ne dédaignaient pas de s'exprimer en vers, Eugène Marsan et Pierre Lièvre, Emile Henriot. Il y avait encore, parmi les autres, cette femme unique qu'est Mme Dussane, que ses succès à la scène n'empêchèrent jamais de manier la plume, et qui met dans l'écriture autant de virilité que de coeur. Henri Martineau régnait sur ce monde à lui, qu'il voulait plus ou moins à son image, dans le cercle des authentiques valeurs spirituelles.

• • •

Ecrivain lui-même, Martineau ne se laissait pas leurrer. Il avait ses idées, ses goûts, ses amis, et il resta fidèle aux uns et aux autres, jusqu'à la fin. Il était devenu le grand spécialiste de Stendhal, pour lequel il nourrissait un culte qui jamais ne se démentit. Il n'ignorait rien de son grand homme, qu'il suivait à la trace au jour le jour, mais auquel il ne pardonnait pas ses longs séjours en Italie, parce que lui-même abhorrait les déplacements et qu'il ne se résignait pas à le retrouver au pays du soleil. On sait les nombreux inédits stendhaliens qu'il tira de l'ombre, à Grenoble d'abord, ailleurs aussi, et qu'il incorpora à sa célèbre édition des **Oeuvres complètes.**

Il y a encore, comme le rappelait après sa mort Emile Henriot, ses recueils d'essais, l'**Oeuvre de Stendhal**, le **Coeur de Stendhal**, l'**Itinéraire**, le **Dictionnaire**, et ses multiples notes éparses dans le **Divan**, qui donneraient la matière d'un volume, ou de plusieurs. Car la revue dure depuis cinquante ans, et pendant cinquante ans Henri Martineau y communiqua à ses fidèles, lecteurs inconnus ou pressés autour de lui, le résultat de ses recherches sur l'auteur de la **Chartreuse de Parme**, du **Rouge et le Noir**, père de Julien Sorel. Lui parti, on craint la disparition de sa revue, de ce **Divan** qui est comme le reposoir de la poésie française, à une époque où la poésie menace de périr. Il faut que l'on prévienne ce malheur. Ceux qui restent de ses amis, et les jeunes qu'ils peuvent recruter autour d'eux, sauront-ils le continuer?

L'ILLETTRE.

Semaine de la messe du 16 au 22 novembre

"La messe du dimanche, messe de la communauté chrétienne", tel est le thème choisi cette année pour la "Semaine de la messe" organisée par la section d'apostolat liturgique du Centre Catholique de l'Université d'Ottawa.

La "Semaine de la messe" se tiendra cette année du 16 au 22 novembre prochains et donnera lieu à diverses manifestations partout où pénètre le "Prie avec l'Eglise". C'est donc dire que plus de 1,200 paroisses et des institutions religieuses en très grand nombre feront porter leur attention cette année sur la loi de base de l'action liturgique: la messe du dimanche.

Si l'on s'en souvient, un thème analogue avait été choisi l'année dernière: "La messe du dimanche, centre de la vie paroissiale". A cette occasion, l'on avait expliqué comment toute l'activité paroissiale tourne autour de la messe du dimanche. Cette année, le thème choisi cherchera à attirer l'attention des fidèles sur la nature même de la messe du dimanche dans une paroisse. Comme on le voit, cette idée reprend, en la développant, l'idée centrale de la session de liturgie pastorale tenue à Sherbrooke en 1957.

Le thème actuel s'encadre admirablement bien dans le grand mouvement en faveur de la messe communautaire, encouragé lors de la session de Sherbrooke. Grâce à un effort considérable du Centre Catholique de l'Université d'Ottawa qui, en février dernier, lançait un "Guide de la messe communautaire", celle-ci est devenue une bienfaisante réalité dans un nombre imposant de paroisses. D'autres se proposent de suivre l'exemple de ces paroisses-pilotes. C'est pourquoi l'on a cru bon, cette année, de faire porter le thème général de la Semaine de la messe de nouveau sur cet important sujet.

LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN

par Donatien Frémont

Chapitre XXII (suite)

PARMI LES PREMIERS COLONS

Parmi les premiers colons se trouvaient les familles Denys Bergot, Mathias Buzit, François Fagnou, Pierre Froc, Jean-Marie Gallays, Yves Rallon, Remy Buan, Jean-Pierre Thébaud, François Rouault, Jean-Marie Rocher. Il y avait aussi des célibataires qui, pour la plupart, ne tardèrent pas à fonder un foyer: Michel Fagnou, François Tinévez, Théophile Rudulier. Et quelques célibataires endurcis: Jean Lucas, Victor Quiniou, Yves Ollivier, Yves Le Pape.

Lors de la célébration du cinquantenaire, en 1954, Mme Marie Rouault était la seule femme mariée d'alors survivante du voyage de 1904. Le registre des baptêmes s'ouvre par celui d'un fils de Français venu au Canada en 1897. Il habite encore, tout près de Saint-Brieux, l'ancienne mission de Flett's Springs, aujourd'hui Pathlow. Jean Duclaux, qui suivit, était du même endroit; mais Yvonne Rallon fut le premier enfant issu de la vraie colonie bretonne et d'origine totalement française. Elle est maintenant fixée dans l'Ontario.

La Bretagne fournit ensuite les familles Pierre Boissière, Pierre-Mathurin Coquet, Jean Ferré, Louis Rocher, Joseph Ronvel, Alexis Toullelan, Vincent de Goesbriand, Joseph Carfantan, Joseph Thomas, Yves Rohel, François Kerleroux, François Le Borgne, François Guéguen, Guillaume Jézéquel, Jacques Larmet, François Le Berre, Alexis Ménard, Jean Levé, Jacques Guillet, Jean Doualan, Claude Le Guilloux, Auguste Nédellec, Sezny Jézégou, Goulven Breton, Victor-Emmanuel Guézille (comte de la Suzenaie), Joseph Béléguic, veuve Marie Legars, veuve Marie Blandin, Joseph Guillet, Joseph Crozon, Eugène Ronceray, Mathurin Coetmeur, Joseph Kerdraon.

Et encore des célibataires, la plupart futurs chefs de familles: Joseph Creurer, Denis Creurer, Jean-Marie Thébaud, François Thébaud, Pierre Thébaud, Pierre Rocher, Joseph Le Jan, Jean Briens, Pierre Kernaléguen, René Kernaléguen, Joseph Le Floch, Joseph L'Hénaff, François Peleau, Jean Coutard, Robert de Cervalle, Prigent Blenven, Jean Le Can, Louis Le Moigne, Christophe Cam, Yves Mazévet, etc.

D'autres qui n'étaient pas des Bretons vinrent se joindre à ceux-ci. Dès 1906 arrivaient les familles alliées Léon Carbasse et Henri Demay, venues respectivement de Paris et de Bordeaux; Henri Massé, Louis Reinier, Pierre Caillon, du Poitou; Gabriel Valmont et Paul Valmont, des Vosges; Jules Daubenfeld, de la Picardie; Henri Laffond, de Paris; Camille Raymond, d'Algérie; Justin Fau, de Le-Perreux-sur-Marne (Seine); Jean-Baptiste Ranger, Etienne Pérault, du Limousin; Michel Bésanger, du Tarn.

LE POIDS DE L'ISOLEMENT

Dans les premiers temps, outre le travail ardu et les privations de chaque jour, il y eut le poids de l'isolement. Les colons vivaient éloignés les uns des autres, ne communiquant que par les lignes d'arpentage qui traversaient bois et marais. Rares étaient les nouvelles des parents et amis laissés au pays natal. Le bureau de poste le plus proche, Flett's Springs, se trouvait à une bonne distance et quel chemin effroyable pour s'y rendre! Cependant, grâce aux démarches de l'abbé Le Floch, la colonie eut bientôt son service postal hebdomadaire. C'est alors qu'elle prit le nom de Saint-Brieux.

Il peut paraitre étrange de voir le Saint-Brieux de la Saskatchewan se terminer officiellement par un x, au lieu du c traditionnel de celui des Côtes-du-Nord. Plusieurs explications ont été données de cette anomalie. Selon la plus vraisemblable, les autorités d'Ottawa lurent mal le nom manuscrit qu'on leur avait adressé. Le timbre du bureau de poste consacra l'orthographe fautive, car personne ne s'avisa de demander une rectification: on avait d'autres soucis plus pressants...

Le samedi, jour du courrier, ne tarda pas à prendre de l'importance dans la vie de la communauté. On devançait souvent l'arrivée du "postillon" pour avoir le plaisir de bavarder avec les camarades au bureau de poste, qui eut pour premier local le logis du prêtre. L'affluence était plus nombreuse encore le dimanche, pour l'assistance à la messe. Avant et après la cérémonie, les conversations amorcées la veille reprenaient avec le même entrain. Et en priant devant l'autel de leur humble chapelle, ces chrétiens et ces chrétiennes renouvelaient la provision de courage si nécessaire pour l'accomplissement de leur tâche journalière.

Au nombre des plus fidèles étaient "le père et la mère" Thébaud. Ces deux sexagénaires, qui habitaient à cinq milles de là, partaient de grand matin, à pied, traversant marais, fourrés, ornières, d'un pas alerte et décidé. Avant d'atteindre la zone de la mission, ils échangeaient leurs vêtements trempés et boueux contre leurs habits du dimanche soigneusement portés sous le bras.

DES HISTOIRES D'OURS AU DENOUEMENT HEUREUX

La chronique des premiers temps de Saint-Brieux renferme plusieurs histoires d'ours, un peu macabres, comme il convient, mais toutes d'un dénouement heureux. Il est clair que l'arrivée des colons dans ces parages solitaires dérangea un peu les habitudes des carnassiers qui y avaient élu domicile. Le premier fit son apparition dès le lendemain de la prise de possession. Il traversait la "Plaine", non loin de la tente commune dressée la veille. Surpris par des cris insolites, il s'arrête pour examiner les intrus. Quelques-uns ont couru à leurs fusils; mais au moment où ils vont tirer, l'ours se lève sur ses deux pattes arrière, ouvrant une large gueule. Et nos braves de se replier sagement vers la tente. La bête fait demi-tour et grimpe dans un arbre voisin. Les chasseurs, reprenant courage, s'avancent de nouveau et cernent l'ennemi dans sa retraite. Au signal donné, toutes les armes font feu en même temps et l'animal criblé de balles tombe lourdement sur le sol. Hourra!...

François Rouault, qui explorait les environs, s'émeut de ces détonations et de ces cris de triomphe. Il accourt tout essoufflé vers ses camarades et leur crie de loin, en apercevant la victime qu'on se dispose à emporter:

— Arrêtez!... N'y touchez pas!... Donnez-moi la satisfaction de pouvoir dire que j'ai, moi aussi, tiré sur le premier ours!...

Et Rouault décharge son fusil dans la tête de maitre Martin, qui ne donne plus aucun signe de vie.

Nos fiers nemrods se promettaient un festin fameux avec le produit de leur chasse inattendue; mais plusieurs heures de cuisson ne réussirent pas à attendrir cette chair coriace qui demeura intouchable.

Le célibataire Victor Quiniou, qui a construit un "shack" sur sa terre, ne s'y sent pas en sécurité. Un ours vient lui faire de fréquentes visites, cherchant une ouverture pour pénétrer à l'intérieur, collant son museau à l'unique fenêtre pour contempler d'un oeil gourmand le propriétaire et les victuailles placées sur la table. Il va jusqu'à pratiquer un trou dans le toit pour mieux surveiller les gestes du pauvre Quiniou. Un voisin à qui celui-ci fait part de ses ennuis lui dit simplement:

— Pourquoi ne le reçois-tu pas à coups de fusil?...

Il suffisait d'y penser... Le conseil fut suivi.

— Il n'est pas tombé, avouait modestement le Breton, mais il s'est enfui en grognant et je suis sûr de l'avoir touché.

C'était vrai: quelques jours plus tard, le même voisin découvrait la dépouille du visiteur indésirable à une centaine de mètres du logis de Quiniou.

LE PREMIER HIVER ET LA PREMIERE ECOLE

Les pionniers de Saint-Brieux se sont toujours souvenus de leur premier hiver en Saskatchewan. On leur avait bien parlé de ses rigueurs extraordinaires, mais les splendides journées d'automne semblaient l'éloigner pour bien des semaines encore. Il survint en traître, sans le moindre avertissement, avec ses terribles tempêtes de neige et ses froids sibériens. Les vêtements apportés de France ne garantissaient guère les colons contre pareil assaut et les provisions de bois furent vite épuisées. Cette dure expérience servit de leçon. François Fagnou tenait chez lui une petite épicerie et Paul Boulanger — un Français venu du Manitoba — avait ouvert un magasin près de la mission, ce qui ne veut pas dire que tous pouvaient aisément se procurer des vivres sans avoir de longues distances à parcourir.

Dès 1906, les familles établies dans le voisinage de la maison-chapelle sont déjà assez nombreuses, avec une population d'âge scolaire qui soulève le grave problème de l'instruction. La demeure de Boulanger, devenue libre par le départ de son propriétaire, fournira un excellent local d'un prix abordable; mais qui consentira à venir faire la classe dans un pays si pauvre et si isolé?... Les conditions exceptionnelles ne découragèrent pas Marie-Anne Manseau, de Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba), qui accepta sans hésiter de venir. Cette vaillante institutrice trouva dans la jeune colonie bretonne un milieu parfaitement à son goût et elle ne tarda pas à s'y fixer pour toujours. Un samedi, elle était au bureau de poste, attendant avec d'autres l'heure du courrier, lorsqu'entra Joseph Briand. Ce colon nouvellement arrivé, comme pour se libérer d'un cauchemar obsédant, attaqua aussitôt, en quelques phrases hachées, un récit à faire dresser les cheveux sur la tête. (Encore une histoire d'ours, qui sera la dernière...)

— Hier matin, je suis parti de Prince-Albert à pied... Le soir, à une dizaine de milles d'ici, je tombe sur la cabane abandonnée d'un arpenteur... Je pousse mon sac à provisions sous le lit et je m'étends sur les planches garnies de foin... Je m'endors presque aussitôt... Mais au beau milieu de la nuit, la porte s'ouvre avec fracas... Réveillé en sursaut, qu'est-ce que j'aperçois à la clarté de la lune?... Un ours énorme qui s'avance vers moi!... Je me sens glacé de terreur, mais je ne perds pas la tête... J'ai lu quelque part que cet animal ne touche pas aux êtres sans vie,... qu'il respectera même un homme faisant le mort... Alors, je me raidis, retiens mon souffle et demeure immobile pendant que la bête, en grognant, me flaire du visage aux pieds... Puis, sentant mes provisions dans le sac, elle les tire à elle avec sa patte et se régale sous mon nez... Après avoir tout dévoré, l'ours est parti dans un sourd grognement, comme il était venu... Une sueur froide me coulait du front et sur tout le corps... Pendant plusieurs heures, je suis resté cloué à ma couche, comme frappé de paralysie... Quel soulagement lorsque, au matin, j'ai pu sortir de ce lieu de supplice, le sac et l'estomac vides!...

On s'empressa autour du héros pour le féliciter de son sang-froid et de sa chance. Marie-Anne, très impressionnée par cette incroyable aventure, se fit présenter à Joseph Briand et lui serra chaleureusement la main. Les choses n'en restèrent pas là: quelques mois après, les deux jeunes gens se mariaient...

Le curé fondateur, l'abbé Le Floch, étant passé aux Etats-Unis, il fut remplacé par l'abbé Pierre Barbier. Ce prêtre ardéchois, qui comptait déjà quinze années dans l'Ouest, allait passer les quinze années suivantes à la tête de la paroisse et revenir plus tard y couler ses derniers jours. Il arrivait au moment où la colonie, après les dures épreuves des débuts, allait connaitre une transformation rapide et inespérée.

LES SIFFLEMENTS DE LA PREMIERE LOCOMOTIVE ET LA PREMIERE PASTORALE

Le 1er janvier 1913 fut une date mémorable dans l'histoire de Saint-Brieux. Ce jour-là, les sifflements aigus d'une locomotive apportaient la preuve tangible que le centre breton se trouvait relié par le rail à Melfort. L'événement, attendu avec une impatience bien explicable, fut salué par un **Te Deum** d'actions de grâces chanté à l'issue de la messe, le dimanche suivant. Les cultivateurs purent enfin disposer de leur blé sur place; mais il fallut attendre jusqu'en 1916 un service plus ou moins régulier et l'embranchement Humboldt-Melfort ne devait être achevé que quatre ans plus tard.

Avec la gare à proximité de la mission, un village va naitre au coeur même de la colonie. Il possède bientôt deux magasins généraux, un restaurant, une quincaillerie, une écurie de louage, un entrepôt de bois à construction. Une ère de développement et de prospérité s'ouvre pour Saint-Brieux, qui ne compte pas encore dix ans d'existence.

Cette même année 1913, Mgr Pascal y fit sa première visite officielle. Trente cavaliers brillamment harnachés se portèrent à sa rencontre à six milles de l'église. L'adresse au nom des paroissiens, lue par le doyen Jean-Marie Gallays, contenait une allusion émue à l'accueil paternel de 1904, à laquelle l'évêque se montra très sensible. Il confirma quatre-vingt-deux enfants et adultes. A cette occasion, le P. Ernest-Désiré Croisier — un Breton du Finistère — avait prêché la première retraite de la paroisse, utilisant surtout sa langue maternelle, qui était celle de la grande majorité. Son dernier sermon, prononcé au pied de la croix fraichement érigée qui avait remplacé celle de la prise de possession tombée de vétusté, remua profondément ses auditeurs. Deux ans plus tard, le P. Croisier, aumônier militaire, devait être tué dans les tranchées de l'Yser.

(A suivre)

Création d'un conseil aviseur des hôpitaux

L'hon. George Johnson, ministre de la Santé, annonçait récemment qu'un conseil des hôpitaux du Manitoba avait été constitué. Ses neuf membres auront charge de conseiller les autorités gouvernementales sur les moyens à prendre afin d'améliorer les services d'assurance-hospitalisation.

Le conseil comprend deux médecins, une garde-malade, un administrateur d'hôpital, un administrateur municipal et quatre autres membres représentant le public en général. Le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote** et aviseur ecclésiastique de la Conférence des hôpitaux catholiques de la province, a été nommé membre de ce conseil pour trois ans.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 27 octobre avait lieu la réunion régulière du Conseil de ville; l'agenda n'était pas trop chargé, car il n'y avait que 51 propositions soumises au Conseil par les comités; ainsi l'ingénieur fut autorisé d'acheter un chasse-neige "One-way Snow Plan" de la compagnie Thomas Elias au prix de $1,271.40.

Que le rapport du surintendant du département de génie en date du 6 du mois, soumettant les recommandations de M. W. L. Wardrop et de ses associés, au sujet d'un égout sur la rue Yelle afin d'empêcher l'inondation de la Place Gaboury, soit soumis à l'ingénieur de la ville pour son rapport et ses recommandations.

Par suite des plaintes faites par Mme E. Scott, du no 198, rue Lawndale, au sujet du surpeuplement de la maison au no 210, rue Lawndale, l'avocat de la ville, devra prendre des mesures judiciaires contre le propriétaire, M. F. Slow, si ce dernier ne se soumet pas aux règlements qui régissent ce district de la ville qui est limité à une famille par résidence.

Que la lettre du Municipal and Public Utility Board en date du 10 octobre, autorisant des dépenses de $15,000 et de $10,000 respectivement pour l'achat des propriétés de MM. Wilfrid Grégoire et Jules Misseghers, soit classée et que l'argent soit prélevé sur la somme réalisée par la vente de lots de la ville.

En réponse à sa demande du 20 octobre, le Conseil avise M. Joseph de Ambrosis, gérant de la Caisse Centrale de St-Boniface, qu'il ne peut lui accorder la permission de louer le 2e étage de l'édifice situé au no 184, avenue Provencher, à cause des règlements qui gouvernent cet édifice.

Que l'avocat de la ville, ainsi que l'inspecteur des bâtiments, fassent une enquête relativement à la location des roulottes dans les parcs-remorques et soumettent un rapport, surtout en pensant aux taxes scolaires qui pourraient être imposées.

Que l'ingénieur de la ville rencontre le sous-ministre des Travaux publics de la province au sujet d'un pont sur la Seine à l'avenue Provencher et qu'il soumette son rapport dans le plus bref délai.

Le comité de la circulation du "Metropolitan Town Planning" demande que la ville considère la mise en vigueur d'un règlement concernant le stationnement aux heures d'affluence, surtout sur la rue Marion et le chemin Ste-Marie. Ceci fut remis au comité de la circulation, pour étude.

La ville de Port Arthur, Ont., invite tous les citoyens de l'Ouest du pays, mais surtout ceux de St-Boniface à se joindre à eux lors de la visite de Sa Majesté la Reine et du Prince qui se rendront à Port Arthur sur le yacht royal "Brittania" après l'ouverture du canal du St-Laurent.

Le trésorier fait rapport que pour augmenter les assurances sur l'hôtel de ville, de $50,000 à $100,000, tel que suggéré par le comité, il en coûterait $35.00 de plus pour cette année et que M. Henri d'Eschambault doit rencontrer les membres du comité des finances pour examiner les assurances sur toutes les propriétés de la ville.

Lorsqu'une demande est faite au "St. Boniface Town Planning Commission", on doit payer un montant de $5.00 avant que la commission puisse étudier la demande; des tarifs ont été fixés par la commission afin de couvrir les déboursés faits à propos des requêtes présentées à la commission.

M. le maire remercie les citoyens de St-Boniface et se dit heureux de pouvoir continuer à servir sa ville pour un autre terme; il félicite les gagnants parmi les échevins et exprime les remerciements du public envers ceux qui ne reviendront pas, mais qui toutefois ont bien mérité, surtout par le nombre d'années de service. M. le maire affirme en outre que jamais la ville ne se pliera aux exigences de ceux qui prêchent l'amalgamation; la ville de St-Boniface gardera son identité.

Une demande de l'échevin Ursel, à propos du contretemps occasionné par la fermeture du pont Provencher, lui mérita une verte semonce de la part du maire qui lui dit que lui, M. Ursel, président du comité de la circulation, devrait être au courant des discussions qui furent tenues avant la fermeture du pont et que les autorités des deux villes avaient étudié tous les moyens possibles avant de procéder à cette fermeture et que ses remarques intempestives ne jetaient que du discrédit sur notre ville. La discussion continua:

M. l'échevin Guay dit que si les gens sont incommodés un peu par la fermeture du pont, cela leur donnera à penser qu'il faudrait un autre pont à St-Boniface. M. l'échevin Appleby propose qu'un comité de 3 soit nommé, ayant le maire en tête, pour étudier combien coûterait l'augmentation du nombre d'équipes qui travaillent à la réparation du pont, et que ce comité ait pouvoir d'agir s'il y a lieu; comme M. le maire sera absent, M. Guilbaut, pro-maire, remplacera le maire sur ce comité.

A lundi prochain.

Guides Catholiques de St-Boniface

Le dimanche 19 octobre avait lieu le thé des Guides catholiques de St-Boniface, offert en l'honneur de leurs bienfaiteurs. L'organisatrice était Mlle Berthe La Fortune qui était elle-même en charge de la souscription de 1957 pour l'ameublement du local guide. Ses aides étaient les dames du Comité Protecteur des Guides.

A cette occasion, M. l'abbé Félicien Juneau, aumônier général des Scouts et Guides catholiques du diocèse de St-Boniface, a présenté le magnifique tableau d'honneur à Mme George Van Buckenhout, commissaire diocésaine des Guides catholiques. Sur ce tableau sont inscrits en lettres d'or les noms de tous les insignes bienfaiteurs qui ont répondu à l'appel des Guides pour l'ameublement de leur nouvelle "Maison guide".

Parmi les invités à ce thé, on remarquait trois représentantes de la Manitoba Girl Guides Association; M. le maire de St-Boniface, M. J. G. Van Belleghem et Mme Van Belleghem; le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de **La Liberté et le Patriote**; MM. les abbés F. Juneau et Philippe Jean, aumônier général et aumônier adjoint des Guides catholiques; M. H. Dubé, commissaire diocésain des Scouts catholiques, et Mme Dubé, et Mlle Madeleine Bernier, commissaire honoraire des Guides.

Les Guides réitèrent leurs remerciements sincères à tous leurs bienfaiteurs et à tous ceux qui sont venus les encourager lors de ce thé.

(Communiqué)

Thé annuel

Les dames de la Ligue des Femmes catholiques de la paroisse Ste-Famille recevront à leur thé annuel, à la salle paroissiale, 140, rue Archibald, St-Boniface, le dimanche 2 novembre, de 3 h. à 5 h. et demie, et de 7 h. à 9 h. du soir. Bienvenue à tous.

PETITE NOTE

Mme Jean Noël et sa famille remercient tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes et de prières ou par leur assistance aux funérailles. Un merci spécial aux porteurs, aux chantres et à la Rév. Sr Poliquin.

Mariage

Lemieux—Prince

Le samedi 27 septembre, en la basilique de St-Boniface, M. l'abbé Léo Couture, vicaire, bénit l'union de Mlle Thérèse Prince, fille de M. et Mme Joseph Prince, de St-Boniface, avec M. Joseph Lemieux, fils de Mme Ernestine Lemieux, aussi de St-Boniface.

La mariée, conduite à l'autel par son père, portait une robe ballerine blanche en dentelle Chantilly avec jupe ample et manches se terminant en pointes de lis. Son voile de soie illusion demi-long était retenu par une tiare de perles et de pierres du Rhin. Des orchidées mauves couronnées d'oeillets blancs formaient le bouquet nuptial.

Les dames d'honneur, Mmes Lucien Fredette et Albert Prince, soeur et belle-soeur de la mariée, portaient des robes "cocktail" en dentelle française, beige et bleu ciel, respectivement. Elles tenaient des bouquets coloniaux.

M. Gustave Martel servait de témoin au marié. MM. R. Johnson et C. Dufault étaient garçons d'honneur. MM. Philippe Prince et B. Lemieux agissaient comme huissiers.

M. Napoléon Prince, frère de la mariée, venu de Montréal avec sa famille, était soliste.

La réception eut lieu à la salle de l'hôtel Marlborough de Winnipeg. Parmi les invités, on remarquait Mme Leonara Ariol, d'Edmonton, tante de la mariée.

Pour le voyage de noces, les mariés se sont rendus à Niagara Falls et à New-York. Ils visitèrent aussi Montréal et Québec. Pour l'occasion, la mariée portait un costume de lainage bleu garni d'un col de vison argenté. Son chapeau était de plumes blanches avec ses souliers et sa bourse en suède noir.

M. et Mme Lemieux résident à St-Boniface.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Prochaines assemblées

La réception en faveur des nouveaux membres coïncidera avec l'assemblée sociale du 3 novembre. Il est à espérer que tous les membres du conseil se feront un devoir et un plaisir de venir rencontrer les nouveaux Chevaliers. A lundi soir donc, à 8 h.

L'assemblée d'affaires du mois de novembre aura lieu le 17.

Dates à retenir

Le vendredi 14 novembre: soirée sociale à laquelle sont invités tous les Chevaliers avec leurs amies et amis.

Le dimanche 9 novembre: déjeuner-communion à La Salle. Il y aura des automobiles pour tous ceux qui désirent s'y rendre.

Faut-il rigoler?

Un rapport détaillé au sujet de l'initiation conjointe de dimanche dernier et du banquet de clôture paraîtra la semaine prochaine. Que les nouveaux Chevaliers veuillent bien pardonner le chroniqueur de sa lenteur à rapporter des nouvelles si intéressantes!

Un petit conseil à Après-Tout, en passant: Avant de faire du recrutement pour son conseil, il devrait se renseigner des limites . . . d'influence du Conseil St-Boniface! Le Conseil Goulet tient beaucoup à ses membres de la paroisse de Notre-Dame-du-Cap.

Félicitations à notre nouveau confrère de La Broquerie, Paul Itique! Nous suivrons ses rapports avec intérêt.

RIGOLETTO.

Chronique de l'Hospice Taché

Visite de M. Duff Roblin

Le 20 octobre, l'honorable premier ministre, accompagné de l'honorable Marcel Boulic, secrétaire provincial, nous fit l'honneur d'une visite. Ils parcoururent les onze salles de l'établissement et visitèrent les 450 patients.

Guidés par la Rév. Sr Gilberte Tétreault, supérieure, MM. Roblin et Boulic commencèrent leur visite par la salle St-Amant, appelée ainsi en l'honneur de Mme St-Amant, cette femme du coeur qui, pendant 17 ans, se consacra aux soins des enfants retardés. On sait qu'elle fut la première Canadienne du Manitoba à se pencher sur les misères de ces chers petits, sans distinction de race ou de foi

Les deux distingués visiteurs ne ménagèrent pas leurs compliments à l'adresse de la Rév. Sr Supérieure et de ses compagnes de travail qui la secondent dans l'oeuvre d'hospitalisation inaugurée par la vénérable Mère d'Youville, le 30 octobre 1738, dans la maison Leverrier de Montréal.

Les 450 patients furent touchés de l'attention que le premier ministre leur porta.

Au cours de la visite, un vieux patient qui travailla pendant 43 ans pour le grand-père Roblin et qui fut également premier ministre du Manitoba, exprima sa joie de voir son petit-fils marcher sur ses traces. L'hon. M. Boulic rencontra plusieurs patients, originaires de Notre-Dame-de-Lourdes.

La visite terminée, un diner fut servi aux distingués visiteurs auxquels participèrent l'hon. juge Alfred Monnin, M. J.-H. Huot, médecin de l'institution, et M. l'abbé F. Normandin, aumônier de l'hospice Taché.

Résultats des élections municipales à St-Boniface

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Bureaux de votation	Règlement Scolaire		Maire		Echevins Quartier I		Quartier II		Quartier III		
	Oui	Non	LL	JVB	JM	AP	TL	JS	GG	JSH	RT
Vote anticipé	32	1	9	42	15	3	6	10	0	4	3
1—Eglise belge	184	74	47	253	106	190	....	....	....	....	....
2—Club St-François	41	27	21	110	38	101	....	....	....	....	....
3—Sokol Hall	....	....	66	205	115	165	....	....	....	....	....
4—Ecole Archwood	....	....	87	369	175	292	....	....	....	....	....
5—33, Cherokee Bay	223	19	67	180	210	35	....	....	....	....	....
6—Ecole Frontenac	582	67	215	435	541	114	....	....	....	....	....
7—Ecole Béliveau	147	27	98	178	189	90	....	....	....	....	....
8—Fils Natifs	600	214	159	740	....	....	584	359	....	....	....
9—Ecole Marion	283	186	71	436	....	....	263	244	....	....	....
10—Institut Provencher	548	239	83	768	....	....	....	....	293	406	163
11—Hospice Taché	175	9	34	160	....	....	....	....	71	96	23
12—Berry Hall	276	151	95	360	....	....	....	....	143	225	92
13—King George	....	....	49	226	....	....	....	....	....	....	....
14—Falcon Club	....	....	104	308	....	....	....	....	....	....	....
15—Queen Elizabeth	....	....	73	243	....	....	....	....	....	....	....
16—Holy Cross	....	....	70	232	....	....	....	....	....	....	....
17—St. Philip's	....	....	71	206	....	....	....	....	....	....	....
18—Nelson McIntyre	....	....	51	275	....	....	....	....	....	....	....
19—Nordale School	....	....	78	306	....	....	....	....	....	....	....
Totaux	3091	1014	1548	6032	1389	990	853	613	507	731	281

Légende

LL—Louis Léger
JVB—Joseph Van Belleghem
JM—J. McGurran
AP—A. Pynoo
TL—Thomas Lonergan
JS—John Schimnowski
GG—Gilles Guyot
JSH—J. St-Hilaire
RT—Ross Tascona

A l'AECFM

Première réunion du nouvel exécutif

Le nouvel exécutif de l'A.E.C.F.M. s'est mis à l'oeuvre, lundi soir de cette semaine, par l'élection des officiers et des présidents de comité ainsi que par d'autres décisions de grande importance.

Voici les résultats du scrutin: M. Hervé Sala, président; M. Léo Rémillard, vice-président; M. Henri D'Eschambault, trésorier; M. Joseph Chabalier, président du comité de Finance et d'Organisation; M. Maurice Lancelot, président du comité de fonctionnement scolaire; R. P. R. Durocher, O.M.I., président du comité d'enquête; M. le Dr Jean Dupont, président du comité de réception; M. le Dr P.-E. LaFlèche, représentant auprès du Conseil de la Vie Française. Le R. P. Durocher présida les élections. Son Honneur le juge Alfred Monnin, président sortant de charge, a soumis sa démission comme membre de l'exécutif. Vingt et un membres étaient présents pour la votation.

Avant de prendre la présidence de la réunion, M. Sala a tenu à exprimer ses remerciements pour la confiance manifestée à son égard et à promettre qu'il se dévouera tout entier à sa charge. M. Sala est membre de la paroisse du Précieux-Sang, gérant de ventes à Canadian Publishers, membre très actif de l'APM et un vétéran dans le travail des comités de l'A.E.C.F.M., dont il était vice-président depuis deux ans.

Voici les décisions les plus importantes prises au cours de la réunion:

1) Adhésion à une conférence nationale des associations d'éducation de langue française de groupes minoritaires;

2) Encouragement aux instituteurs de prendre part à une conférence à Gravelbourg au sujet de la coopération entre les instituteurs de langue française de l'Ouest canadien.

3) Approbation d'un prêt à une normalienne. A cette occasion, les anciens membres expliquèrent comment ce service de l'A.E.C.F.M. nous assure des instituteurs, malgré la pauvreté relative de certains candidats. Les bénéficiaires deviennent souvent plus tard les meilleurs apôtres de l'A.E.C.F.M.

4) Approbation d'un octroi pour un concours qui sera conduit par la J.F.M. du Collège de St-Boniface.

5) Considération de rapports sur la situation scolaire à la lumière de la nouvelle législation. Il a été signalé que les consolidations élémentaires sont encore à promouvoir.

6) Choix de quatre membres honoraires en conformité des directives du dernier congrès: M. le magistrat H. Lacerte, Me L.-P. Roy, Dr Camille Fournier et le Dr P.-E. LaFlèche.

Vu l'heure très tardive, il a été décidé de consacrer la prochaine assemblée à l'étude de la mise en vigueur des résolutions du récent congrès, et des résolutions antérieures qui s'y rapportent, ainsi que la constitution d'un comité spécial pour l'étude du problème des APM.

Décès

M. Arcadius Prescott

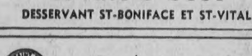
M. Arcadius Prescott, de 451, rue de la Morénie, est décédé le jeudi 23 octobre à sa résidence, à l'âge de 64 ans. Il était à l'emploi de l'hôpital de Miséricorde comme ingénieur stationnaire.

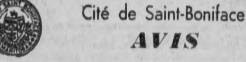
Il laisse dans le deuil son épouse, née Zéphirine Mousseau; sept fils, M. l'abbé Réginald Prescott, vicaire à St-Claude, le R. P. Roland Prescott, P.B., aux études en Angleterre, Henri, Louis, Ernest, Georges et Gilbert; neuf filles, la Rév. Sr Rita, c.r.c.p., les Rév. Srs Eveline, Irène et Marguerite, s.g.m., Alma, Françoise, Lucie, Hélène et Pauline; cinq frères, Faggy, Albert, Pierre, Charles et Roméo, et une soeur, Mme D. Plante.

Le service fut chanté le lundi 27 octobre en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière local. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Baptême d'un ancien aviateur de la Corée du Nord

WASHINGTON — Au cours de la guerre de Corée, en 1953, un aviateur de l'armée de l'air nord-coréenne s'était réfugié dans les lignes américaines avec un appareil russe du type MIG en parfait ordre de marche. L'aviateur qui a accompli cet exploit, Noh Kum Sok a depuis embrassé la religion catholique; il vient de recevoir le baptême à Washington des mains de son compatriote, M. l'abbé Chyang.





Cité de Saint-Boniface
AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné jusqu'à 5:00 heures du soir le lundi 10 novembre 1958, pour la position de

COMMIS GRADE "B"

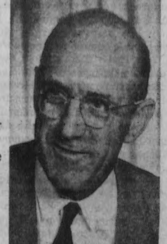
Jeune homme ou demoiselle, bilingue de préférence au département du Greffier de la Cité.

Entrée en fonction: le 17 novembre 1958.
Salaire initial: $227.80 par mois, augmentations réglementaires.
Temps de probation: 6 mois.
Connaissance de la sténographie et de la dactylographie exigée.
Les candidats devront soumettre âge, expérience et éducation.
Pour plus de détails, s'adresser au Greffier de la Cité, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier.

Hôtel de Ville, St-Boniface, le 28 octobre 1958.

Aux électeurs du Quartier 2


Thomas LONERGAN

Mes sincères remerciements à tous ceux et celles qui ont contribué à mon élection au poste d'échevin de la ville de St-Boniface.

Thomas LONERGAN

AUX CITOYENS DE SAINT-BONIFACE

En me réélisant à l'office de maire de votre cité, vous m'avez donné un témoignage de confiance dont je vous suis profondément reconnaissant. Je puis vous assurer, en retour, que je continuerai à travailler pour le plus grand bien de la ville et de vous tous.



Joseph G. VAN BELLEGHEM.

Décès

M. Joseph Chabot

M. Joseph Chabot, de 164, Wildwood Park, Fort Garry, est décédé le mardi 7 octobre à l'hôpital de Miséricorde, à l'âge de 74 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Alice; trois fils, Gustave, Roland et Ernest; quatre filles, Mmes J. R. England, B. C. Fairchild, C. Byrne et Jeanne; deux frères, Nazaire et Léopold; deux soeurs, Mmes T. Labelle et Véronique; 20 petits-enfants et un arrière-petit-enfant.

Le service fut chanté le vendredi 10 octobre en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

• • •

M. Camille Dussault

M. Camille Dussault, de 202, rue Despins, St-Boniface, est décédé le mardi 14 octobre à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 78 ans. Il vivait à St-Boniface depuis 1889. Il était comptable et fut à l'emploi des bureaux d'affaires Grafton, Deniset et Dowhan durant les 10 dernières années.

Il laisse dans le deuil trois soeurs, les Rév. Srs Marie-Claire, s.n.j.m., Joséphine et Marie-Anne Dussault, s.g.m.

Le service fut chanté en la basilique de St-Boniface le vendredi 17 octobre. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.



L'on voit sur cette photo les membres du comité des fêtes des amis de M. et Mme Auguste Pichette: première rangée, de gauche à droite, M. J.-B.-T. Hébert, S.H. le juge Alfred Monnin, MM. Auguste Pichette, héros de la fête du 23 octobre, Henri D'Eschambault, R.P. Roméo Bédard, O.M.I.; deuxième rangée, MM. Henri Levêque, Léo Rémillard, Joseph Desautels, Louis Larivière, Georges Monnier, Charles Joyal et Raymond Roy. M. Roland Couture, aussi membre du comité, était absent lorsque fut prise cette photo. (Photo Gene Gauthier)

350 amis honorent M. A. Pichette, bâtisseur du Club La Vérendrye

"Je ne me connais pas d'ennemi dans St-Boniface", disait M. Auguste Pichette, jeudi soir dernier, lors d'une fête organisée en son honneur dans la salle des Canadiens de Naissance, avenue Provencher. Ces paroles ont été chaleureusement soulignées par les applaudissements d'au moins 350 amis remplissant cette belle salle dont la construction a été due en grande partie à ses intiatives et à son courage.

Dès le début de la soirée, alors que des centaines de personnes remplissaient déjà la salle, des représentants de toutes les associations et organisations de la ville de St-Boniface prirent place sur l'estrade d'honneur. S. H. le juge Alfred Monnin, maitre de cérémonies, présenta à l'auditoire ces invités d'honneur: S. H. le maire et Mme J. G. Van Belleghem, Me L. Régnier, député fédéral, et Mme Régnier, les RR. PP. Ludger Guy, S.J., officier de Liaison de l'Association d'Education, Raymond Durocher et Roméo Bédard, O.M.I., rédacteurs de **La Liberté et le Patriote**, MM. L.-E. Gendron, secrétaire national des Canadiens de Naissance, R. Couture, gérant de CKSB, L. Rémillard, président du Cercle Molière, E. Gagnon, chef des pompiers, J. Beaudry, chef de police, S. Fontaine, président du Cercle Ouvrier, W. Van Wallaghem, président du Club Belge, Mmes A. Mason, présidente du "Commonwealth Recreation Center", G. Van Buckenhout, petite-fille de M. Pichette, commissaire diocésaine des Guides catholiques de St-Boniface, etc. Tous les enfants et petits-enfants de M. et Mme Pichette se trouvaient dans la salle.

S. H. le maire de St-Boniface félicita M. Pichette, au cours de cette fête de l'amitié, rappelant tout particulièrement que grâce à son initiative, la ville était dotée d'un magnifique centre social et récréatif.

Notes biographiques

M. R. Couture voulut bien ensuite donner une courte biographie du héros de la fête. M. Pichette, dit-il, est né à Louiseville, P.Q., en 1885 et il débarquait sur les bords de la rivière Rouge en 1908. Deux jours après son arrivée, il rencontrait de vieux copains et put aussitôt se mettre à l'ouvrage avec eux, travaillant entre autre à la construction de l'hospice Taché. A partir de 1911, il préféra travailler pour son propre compte, prenant autant de contrats qu'il le pouvait jusqu'en 1956, lorsqu'il prit sa retraite. Ses deux fils continuent son métier de briqueteur et plâtrier.

En 1910, il épousa Mlle Yvonne Duhamel, de Giroux. Ils eurent sept enfants, cinq filles et deux garçons, dont six sont vivants et établis à St-Boniface. M. Pichette s'est toujours occupé de façon très active des oeuvres sociales à St-Boniface. Il a été membre de la Commission des Parcs depuis 17 ans. Il a pris intérêt dans les centres communautaires, les terrains de jeux, et fut un des membres fondateurs du Cercle Ouvrier. Il s'est constamment intéressé à tous les mouvements religieux et nationaux.

Son oeuvre principale est certainement l'oeuvre des Canadiens de Naissance. C'est grâce à son travail quotidien, à son caractère déterminé et à ses sacrifices personnels qu'on voit aujourd'hui l'édifice dans lequel tous sont réunis ce soir pour le fêter.

Enfin, il faut souligner le travail inlassable qu'accomplit ce jeune homme de 73 ans à la plage Albert. Il se rend régulièrement au Camp Notre-Dame. Il est président du comité et en lui on reconnait l'âme dirigeante qui tâche de faire du bien pour le groupe ethnique catholique et canadien-français.

C'est pour tout cela, conclut M. Couture, qu'on fête ce soir M. Pichette, briqueteur et maçon de son métier, mais qui a bâti non seulement des édifices solides: il a surtout édifié plusieurs de ses amis de diverses organisations.

Billet promissoire

M. Adrien Raimbault, président de la Caisse Populaire de St-Boniface, vint ensuite féliciter à son tour M. Pichette et lui remettre un document attestant le paiement entier des obligations du Club La Vérendrye envers la Caisse Populaire. Ce document était un billet promissoire que MM. Pichette et J.-H. Desautels avaient endossé pour garantir un emprunt très élevé.

MM. Pichette et Desautels furent très heureux de pouvoir brûler ce fameux document, mais les témoins n'oublieront jamais l'audace généreuse de ces deux citoyens. C'est sans doute pour signifier cela que M. Théobald Hébert et Mme A. Mason offrirent à M. Pichette une bourse bien garnie et à Mme Pichette, un magnifique bouquet.

M. Pichette conclut lui-même cette première partie de la soirée en remerciant avec grande émotion tous ses amis qui venaient de lui offrir un tel témoignage d'amitié, devant tous les membres de sa famille: "C'est là le plus grand souvenir de famille qu'il m'ait jamais été donné de recevoir". Je n'ai pourtant fait que mon devoir dans le passé, et j'ai pu jouir de la collaboration entière de plusieurs. Un dernier merci, dit-il, avant que l'émotion m'empêche de parler. "Car je sens en ce moment que mon coeur est plus gros que ma langue et qu'il va éclater."

Ces paroles de M. Pichette étaient marquées du sceau de la véritable éloquence, celle de la sincérité et du coeur. C'est pourquoi tous ceux qui étaient présents applaudirent avec force le message de leur héros. Quelques minutes plus tard, ils envahissaient le parquet pour une série de danses carrées. La plus grande gaieté régna jusqu'à la fin, vers minuit. La fête de l'amitié ne pouvait qu'engendrer une telle joie.

Au cours de la soirée, M. Gene Gauthier prit plusieurs photographies qui permettront à la famille Pichette de garder un souvenir tangible de ce jeudi soir 16 octobre 1958.

Décès

M. Napoléon Lanthier

M. Napoléon Lanthier, de 194, rue Eugénie, Norwood, est décédé le vendredi 3 octobre à l'hospice Taché, à l'âge de 95 ans.

Il laisse dans le deuil quatre fils, Joseph, Paul, Léo et Wilfred; six filles, Mmes O. Gauthier, H. Mann, J.-A. Lanthier, R. Wenden, L. Leblanc et Jeannette; 23 petits-enfants et 31 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le lundi 6 octobre en l'église du Précieux-Sang. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

• • •

M. William Bouvette

M. William Bouvette, de 1045, rue Nuytten, St-Boniface, est décédé le jeudi 9 octobre à l'hôpital Général de Winnipeg, à l'âge de 44 ans.

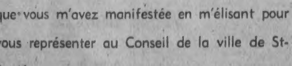
Il laisse dans le deuil trois frères, Victor, Horace et Réginald, et une soeur, Mme K. Bettens.

Le service fut chanté le lundi 13 octobre en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.



Joseph-E. ST-HILAIRE

Aux électeurs du Quartier 3



Je vous remercie sincèrement de la confiance que vous m'avez manifestée en m'élisant pour vous représenter au Conseil de la ville de St-Boniface.

Joseph-E. ST-HILAIRE

M. l'abbé A.-J. St-Laurent explique pourquoi il faut des coopératives

"Pourquoi des coopératives", tel est le thème de la Semaine nationale de la Coopération.

Depuis les pionniers de Rochdale, les coopératives de tout genre sont presque toujours nées de la misère du peuple.

Au Canada comme ailleurs, leurs bienfaits ont été reconnus par la population. A l'heure actuelle, plus de 6,000 institutions coopératives, sans compter les sociétés d'assurances coopératives, font près de $1,200,000,000 d'affaires par année, tandis que les coopératives d'épargne et de crédit administrent plus de $900,000,000.

Mais ces institutions du peuple canadien sont-elles encore nécessaires à l'âge atomique? Sont-elles, comme la machine à vapeur, d'une époque révolue, desuète, dépassée?

Sous des dehors brillants...

La situation actuelle, pour de nombreuses classes de la société comprenant la majorité de la population, est difficile et même inquiétante par sa complexité et son instabilité.

Face à des revenus ou décroissants ou instables; devant des coûts de production croissants et des prix toujours plus élevés pour les biens et services dont il a besoin; en présence de la dévalorisation de l'argent, aucun ne peut se payer le luxe d'être individualiste et de rechercher isolément son bien dans le réseau à tendance "monopole" des institutions économiques qui le servent. La coopération seule lui permet d'exercer directement sur les institutions économiques, le contrôle suffisant pour sauvegarder ses intérêts.

La coopération apporte la solution d'un grand nombre de problèmes économiques importants. Dans le domaine de la finance, les coopératives de crédit répondent à un des besoins fondamentaux de l'heure. Nos Caisses populaires en encourageant la petite épargne régulière cherchent à endiguer le flot des gaspillages inutiles. Nos Caisses scolaires enseignent à nos enfants, la valeur de l'argent, son administration, la nécessité de l'épargne et l'importance de travailler en commun. Caisses Populaires et Caisses scolaires font une oeuvre magnifique qui sera de plus en plus importante dans l'avenir.

Par la coopération, les épargnes du peuple sont utilisées dans ses entreprises et travaillent à son service. Dans le domaine de la sécurité, nos Caisses Populaires, en assurant les épargnes et les prêts de leurs sociétaires, offrent une sécurité collective, stabilisent et enlèvent l'inquiétant demain.

Nos magasins coopératifs offrent à leurs clients une marchandise saine à des prix raisonnables, accordent une participation dans la gérance des affaires et une part des bénéfices au pro rata.

L'effort d'éducation du mouvement coopératif rejoint les préoccupations des sociologues et des moralistes chrétiens. La coopération régénère l'homme en faisant constamment appel à ce qu'il a de plus précieux dans le coeur et l'esprit. La coopération exige de l'individu des efforts, de la compréhension et une interprétation sociale de son intérêt personnel. Elle oblige l'homme à acquérir les vertus de justice et de charité.

La coopération ouvre de nouvelles avenues. A vous d'étudier, de découvrir les domaines où nous pourrions réussir, surtout dans la production coopérative.

Que nos programmes à l'église, dans les journaux, à la radio; que les journées de nos sept districts coopératifs soient autant d'occasions pour prendre conscience de nos forces et nous stimuler à découvrir de nouveaux horizons.

A.-J. ST-LAURENT, ptre.

La majorité des entreprises industrielles exploitées par le gouvernement socialiste de la Saskatchewan accusent des déficits.

Trois gagnantes de bourses d'études

L'Université du Manitoba publiait, le mercredi 22 octobre, les noms des gagnants et des gagnantes des bourses d'études et des prix. Trois Canadiennes françaises sont au nombre des étudiants qui ont vu leurs efforts bien récompensés.

Mlle Alberta Campeau, d'Ottawa, de la faculté du Service social, reçut deux bourses: une de $500, offerte par le Club Kinsmen de Winnipeg, et l'autre au montant de $100, don des Jaycettes de Winnipeg.

Mlle Louise LaRivière, de St-Boniface, étudiante à la même faculté, remporta une bourse de $300, aussi offerte par le Club Kinsmen de Winnipeg.

Mlle Thérèse Aubin, de St-Adolphe, étudiante à la faculté des Beaux-Arts, se vit octroyée celle de $150 de la compagnie T. Eaton.

Mlle LaRivière est ancienne élève de l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface. Mlle Aubin fit ses études au couvent de St-Adolphe.

Lorette

Mariage Miazga-Pinsonneault

Le samedi 11 octobre, en l'église paroissiale de Lorette, Mlle Orise Pinsonneault, fille de M. et Mme Henri Pinsonneault, de St-Boniface, unissait sa destinée à celle de M. Antonio Miazga, fils de M. et Mme John Miazga, de Lorette. M. l'abbé R. Bélanger, curé, bénit leur union et célébra la sainte messe nuptiale à 4 h. p.m.

La mariée était vêtue d'une longue robe blanche avec corsage en dentelle, longues manches et encolure garnie de paillettes brillantes. Son ample jupe de satin recouverte de tulle était garnie d'insertions de dentelle. Elle tenait un bouquet de roses rouges avec oeillets blancs.

Les filles d'honneur, Mlles Alice et Eveline Pinsonneault, soeur et cousine de la mariée, et Bernice Miazga, cousine du marié, étaient vêtues de robes trois-quarts de trois teintes différentes de bleu pâle avec boléro et coiffées de couronnes assorties. Elles portaient des bouquets de roses.

MM. Roland Miazga et Maurice Laurin, frère et cousin du marié, et Roger Pinsonneault, frère de la mariée, étaient garçons d'honneur.

Durant la messe, Mme Guy Dellonnet et M. Arthur Marcoux chantèrent "O Dieu d'amour", l'"Ave Maria" et le "Panis Angelicus". Mme Léo Landry et ses deux filles, Anita et Diane, entonnèrent en trio "Je crois en toi". Mlle Angèle Marcoux touchait l'orgue.

Après le mariage, un souper fut servi aux invités dans la salle paroissiale. M. Joseph Grossman agissait comme maître de cérémonies et parla en français et en anglais. Il s'acquitta de sa tâche avec beaucoup d'habileté. M. le Dr Wilfrid Pinsonneault, oncle de la mariée, offrit le toast aux mariés.

Le soir, un grand nombre de parents et d'amis se réunirent pour passer une agréable soirée. Les mariés reçurent de nombreux cadeaux.

M. et Mme Antonio Miazga résideront à Lorette.

Powerview

Çà et là

Les 9 et 10 octobre avaient lieu, à Beauséjour, les conventions des inspecteurs d'écoles. Les maîtres et maîtresses s'y sont rendus, ainsi qu'un groupe d'élèves qui donnèrent une démonstration, sous la direction de la Rév. Sr Joseph-de-l'Enfant-Jésus, présentés par Mme Denise Dupont. L'école de Powerview était bien représentée par M. Lucien Laroche, président de la convention, les Rév. Srs St-Eméric et Paul-du-Sacré-Coeur qui présentèrent une démontration de dessin.

La plupart des collégiens et pensionnaires visitaient leurs parents durant la longue fin de semaine.

Etaient en visite chez Mme Yvonne Coulombe: ses enfants, Alfred, de Port Alberni, C.-B., Edmé et son mari, de la Saskatchewan, Rita et sa famille, de Hamilton, Ont, venus en même temps pour assister au mariage de leur frère, Jean.

M. le curé continue la visite paroissiale.

Le samedi 18 octobre, Mme Adélard Hébert, de Pine Falls, accompagnée de M. et Mme Armand Desilets, se rendait à St-Boniface assister aux funérailles de Mme Alfred Allard, une ancienne paroissienne.

Prompt rétablissement à M. Orius Alarie qui a dû passer plusieurs jours à l'hôpital, à la suite d'un accident au bras droit, alors qu'il travaillait avec son tracteur.

Le vendredi 24 octobre avaient lieu les élections municipales. Des deux candidats à la mairie, M. Ray Cowan remporta la victoire sur M. Henry Richardson. Des quatre candidats au poste de conseillers, MM. Laurent Berthelette, Stanley Lazaruk, Marcel Bérard et F. Winnek, les deux premiers furent élus. Mme Laura Vincent et M. Léo Gervais furent élus commissaires d'écoles par acclamation.

Le dimanche 2 novembre, les Dames de Ste-Anne ouvriront la saison par une partie de cartes.

Baptême

Le 30 août: Joseph-Conrad-Edgar, fils de Ludger Jubinville et de Berthe Langill, né le 19 août, Parrain et marraine, David et Colette Jubinville.

LONDRES — Le gouvernement soviétique a nommé l'un de ses experts en économie et en travail comme ambassadeur au Canada.

Tass, l'agence officielle de nouvelles soviétiques, a annoncé que M. Amazasp Avakimovitch Arutiunian succédera à Dimitri Tchouvahine, à Ottawa.

Arutiunian, porte-parole de son pays aux Nations unies, est reconnu comme l'un des principaux personnages qui ont tracé le plan quinquennal de la Russie.



Cinq jeunes étudiantes en musique de l'Institut Collégial St-Joseph ont mérité des bourses lors des examens de l'Université du Manitoba. Ce sont, de gauche à droite, première rangée, Elizabeth Nadurak, qui a mérité une bourse de $25.00 des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, pour piano, grade IV; Michelle Hébert, qui a obtenu la bourse Max Meiens de $25.00; deuxième rangée, dans le même ordre, Cécile Daoust, gagnante de la bourse de Canadian Daughters' League de $50.00; Monique Côté, gagnante de la bourse Queen Elizabeth II Coronation (IODE) de $100.00, de la bourse Sara Hapner de $25.00 et en plus, d'une bourse d'étude de $250.00, décernée par le Collège St-Joseph; Jeannine Guyon, gagnante d'une bourse de $25.00 des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, pour piano, grade VII. (Photo Tribune)

Grande-Clairière

Mariage St-Pierre-Gautreau

Le samedi 11 octobre, à 11 h. a.m., en l'église St-Jean de Grande-Clairière, M. l'abbé L. Paulhus bénit l'union de Mlle Emma Gautreau, fille de Mme A. Gautreau, de Moncton, N.-B., avec M. Joseph-Maurice St-Pierre, fils de Mme Aimée St-Pierre, de Pipestone.

Mme Roland Henuset interpréta de beaux morceaux à l'orgue.

La mariée, conduite à l'autel par M. A. Blanchard, était ravissante dans sa robe trois-quarts en dentelle de crystal, couleur huître, avec gants assortis. Le corsage était garni d'une large ceinture en satin brun coco; une étole de nylon pur terminait la toilette. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

La fille d'honneur, Mlle Claire Perras, de St-François-Xavier, était revêtue d'une robe trois-quarts en dentelle de crystal bleue. La jupe était enjolivée d'une grosse boucle et de larges panneaux en bengaline. Son étole et sa coiffure de plumes étaient aussi bleues. Elle portait des gants de dentelle de crystal et tenait un bouquet d'oeillets roses agrémenté de boucles de ruban bleues et roses.

Le garçon d'honneur était M. Joseph Blanchard. MM. Maurice et Roland Blanchard agissaient comme huissiers.

A l'issue de la cérémonie, une réception réunit 125 convives à la salle "Memorial" de Pipestone. Au cours du dîner, plusieurs télégrammes de bons voeux furent lus.

M. l'abbé Paulhus exprima en termes éloquents ses meilleurs voeux au couple nuptial; le marié remercia aimablement. Une soirée dansante réunit les invités une deuxième fois. M. Max White, de Reston, était en charge de la musique.

Les nouveaux époux ont fait un voyage de noces au Nevada et autres états de l'ouest. Pour la circonstance, la mariée portait une robe fourreau en laine mandarine avec taille empire et manches garnies de renard noir. Elle portait une jaquette en mouton de Perse. Ses accessoires étaient noirs.

M. et Mme Jos. St-Pierre résideront à Pipestone.

Parmi les invités au mariage, on remarquait des parents et amis venus de Moncton, N.-B., Winnipeg, Saskatoon, Brandon, Libau, Grande-Clairière, Virden, Hartney, Deleau, St. James, Portage-la-Prairie, Boissevain, St-Boniface, Belleview, etc.

Souper

Le souper au poulet annuel de la paroisse a été un vrai succès et le comité, sous la présidence de Mme Jean Rey, tient à remercier sincèrement ceux et celles qui ont bien voulu se dévouer à cette occasion. Le tirage qui devait avoir lieu ce même soir a été remis au 9 novembre, date de la partie de cartes. Tous sont cordialement invités.

Concert

Le jeudi 13 novembre aura lieu une soirée récréative au profit des aveugles de la province organisée par les élèves des écoles Lauder et Grande-Clairière. Il y aura quelques parties de bingo, des films intéressants et un concert. Tous sont bienvenus.

Club 4-H

Le Club 4-H a tenu sa première assemblée pour l'année 1958-59. Les nouveaux officiers sont: présidente, Doreen Charles; vice-présidente, Solange Rey; secrétaire, Astrid Boulanger; trésorière, Anita Boulanger. Les directives seront données par Mmes Pierre Hardy, Jan Rey et Maurice Boulanger. Ceux qui prennent part au cours de couture et de tricot sont: Solange Rey, Doreen Charles, Astrid et Anita Boulanger, Sharon et Claudette Druwé, Rosemary Smith, Cathy Cook, Flora Vodon et Sylvia Charles. Les leçons sont données le mercredi de chaque semaine.



La Société de Musique de Chambre de Winnipeg, inaugurée l'an dernier, sous la direction de Mme Anne-Pomer James, a été promue au plan professionnel et projette de présenter trois concerts publics durant la saison. **Le R. P. Oscar Boily, S.J.,** recteur du collège de St-Boniface, a été élu président lors de l'assemblée d'organisation de la société le 9 octobre dernier. Le premier concert sera présenté le mardi 9 décembre au collège de St-Boniface. Parmi les membres de cet ensemble musical, on remarque M. l'abbé Clayton Barclay, de la paroisse Holy Cross de St-Boniface, claveciniste, et M. Frank Simons, de St-Boniface, violoniste et harpiste. La société a obtenu de beaux succès l'an dernier. Son but "est de faire grandir l'intérêt envers la musique de Chambre et de présenter des oeuvres rarement entendues dans leur forme et instrumentation originales".

Cartes chrétiennes pour la fête de Noël

On a déjà commencé à annoncer les cartes de Noël et de Bonne Année. Grâce à une campagne vigoureusement menée par quelques groupements, on peut se procurer maintenant facilement des cartes avec un motif religieux et des inscriptions françaises. Que tous les nôtres affirment ainsi, par ces cartes leur caractère canadien-français et catholique. C'est un devoir de foi et de patriotisme. C'est aussi un acte de solidarité nationale, car c'est un encouragement au commerce des nôtres. Nos sociétés catholiques et patriotiques ne devraient pas cesser d'alerter les nôtres sur ce sujet, beaucoup plus important que quelques-uns le croient.

(ISP)

Saint-Malo

Les magasins coopératifs

Les directeurs des six magasins coopératifs franco-manitobains de la région visitée par M. Joseph Chabalier, de St-Adolphe, se réunissaient à St-Malo le 30 septembre pour rencontrer M. l'abbé A. St-Laurent, aumônier et propagandiste des mouvements coopératifs du Manitoba.

Après quelques mots de bienvenue de la part de M. Chabalier, M. l'abbé St-Laurent expliqua la raison d'être du CCC et ses fonctions. "Comme la Co-Op Union of Canada s'occupe de l'éducation coopérative en langue anglaise, le CCC fait de même en langue française pour les coopérateurs d'expression française du Canada tout entier". "Les deux organismes, ajouta-t-il, s'entendent toujours lorsqu'il s'agit de promouvoir une idée, un porgramme à travers tout le pays, ou encore de présenter des revendications auprès des gouvernements."

Après une période de discussion ouverte sous la présidence de M. l'abbé St-Laurent, les bureaux de direction de chacune de ces six coopératives se réunirent pour prendre une décision. Cinq des bureaux de direction avaient quorum et décidèrent de demander leur admission comme membres du CCC. La 6e coopérative prit la même décision lors d'une réunion subséquente des directeurs. Chaque coopérative offrit comme contribution au CCC une somme d'argent représentant à peu près un dizième de 1 pour cent de ses ventes.

Les coopératives représentées à cette réunion étaient celles de La Broquerie, St-Jean-Baptiste, St-Norbert, St-Adolphe, Lorette et St-Malo.

Un goûter termina la réunion, délicatesse de la part des directeurs de la coopérative de St-Malo.



Mlle Priscille-A. Lapointe, boursière de la M.T.S.

Mlle Priscille-Anne Lapointe, de Laurier, Man., a obtenu une bourse d'études d'une valeur de $300 de la "Manitoba Teacher's Society" pour 1958.

M. Carl Gow, président du comité des bourses d'études et ancien président de la "Manitoba Teacher's Society", en fit la présentation lors d'une assemblée des étudiants de l'Institut Pédagogique du Manitoba où Mlle Lapointe fait son entraînement d'institutrice.

La bourse d'études est offerte selon les résultats obtenus aux grades XI et XII et en fonction des activités de l'école et du district. M. Gow souligna spécialement que Mlle Lapointe avait obtenu cent pour cent en mathématiques au grade XI.

Vers un déficit de $700,000,000

OTTAWA — A la fin du premier semestre de l'exercice financier 1958-1959, le déficit budgétaire en est rendu à $82,400,000. L'an dernier, les six premiers mois s'étaient soldés par un excédent de $231,500,000. Cet écart de plus de $300,000,000 entre les deux périodes correspondantes d'une année à l'autre donne une idée du déficit vers lequel nous nous acheminons.

Car les derniers six mois d'une année financière sont généralement marqués par un excédent des déboursés sur les recettes. Ainsi, l'an dernier, alors que le premier semestre s'était soldé par un excédent budgétaire de $231,500,000, l'année entière s'était terminée par un déficit dont les chiffres ont été récemment rajustés à $38,622,732.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES

(Commission House Prices)

28 octobre 1958

BEURRE

Crémerie	.62½

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.31
Grade A moyens	.21-.23
Grade A petits	.14
Grade B	.19
Grade C	.13

VOLAILLES EN VIE

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.32	.26-.27	.17-.19
5-6 lbs	.30	.24-.25	.15-.17
4-5 lbs	.25-.27	.19-.21	.13-.14
Moins de 4 lbs	.21-.22	.17-.18	.11-.12
POULETS EN VIE			
Plus de 5 lbs	.18-.19	.16-.17	.11-.12
4-5 lbs.	.16-.17	.13-.14	.09-.10
Moins de 4 lbs	.09-.11	.09-.10	.07-.08

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$23.50-$24.00
Bons	22.50- 23.50
Moyens	20.50- 22.50
Ordinaires	15.00- 20.00
Génisses:	
Bonnes	$20.00-$21.00
Moyennes	18.50- 19.50
Ordinaires	15.00- 18.00
Vaches:	
Bonnes	$16.00-$16.50
Moyennes	15.50- 16.00
'Canners' et 'Cutters'	12.00- 15.25
Veaux de boucherie:	
De choix	$28.00-$29.00
Bons	28.00- 29.00
Moyens	23.00- 27.00
Ordinaires	15.00- 22.00
Porcs:	
Grade A	$22.35
Truites	12.00- 13.00
Taureaux:	
Bons	$18.50-$19.00
Ordinaires	16.00- 18.00
Agneaux:	
Bons	$19.50
Moutons:	
Bons	$4.00- $5.00

Précieux-Sang

Partie de cartes

La partie de cartes du 21 octobre était organisée par Mmes Léon Carbotte et Emile Fournier, capitaines, assistées de Mmes Henri Miron, Léo Hervo, Eugène Jacques, Léo Marchand, Maurice Meunier, René Vernier, Louis Jeanson, Valentine Sourisseau, Patrice Martin, Charles Soucy, Rocher Firmin, Mathias Gagnon, Omer Marcoux, Maurice Rocan, Maurice Prince, Maurice Mondor, Joseph Brick, Hector Bahuaud, Rhéal Roy et Ernest Ruel.

Les prix des cinq mains échurent à 1) Mme D. Thomas et M. J. Cross, 2) M. Albert Filteau, 3) M. Camille Monney et 4) Mme Irène Collette.

Le prix d'entrée fut gagné par Mme Paul Johnson et ceux de la cagnotte, par Mlle Proteau et M. Camille Monney.

Pour les prix de la rafle spéciale, le sort favorisa Mmes A. Filteau, Camille Monney et I. Collette et Mlle M. Janowski.

Réunion de l'APM

Le mercredi le 15 octobre, l'Association de Parents et Maîtres tenait la première assemblée générale de l'année 1958-59 devant une assistance nombreuse. Mme M. Morier donna le rapport de deux projets de vacances. L'exposition des travaux des enfants du grade 1 prouvait que le premier était très bien réussi. Les 19 enfants qui avaient assisté le plus souvent avaient reçu un joli livre d'histoires.

Le deuxième projet qui encourageait la lecture française pour les enfants des grades 2 en montant a aussi été couronné de succès. Une quarantaine ont profité de ce service. Vingt-deux d'entre eux, qui ont lu plus de 5 livres, ont pris part au "concours de la feuille d'érable" de la bibliothèque de St-Boniface. Les deux gagnants, Denis Vincent et Agnès Morin, furent récompensés pour leurs efforts.

La Rév. Sr Marie-Thérèse, principale, présenta les maîtresses des 510 élèves et les mamans de classe.

M. H. Sala, président, félicita les trois maîtresses, les Rév. Srs Marie-Alice et Marie-Lucie et Mme M.-A. Lemaire, qui ont été décorées de l'Ordre du Mérite scolaire.

Mme G. Rocan présenta alors la bourse de l'APM à Diane Rochon, l'élève du cours supérieur qui s'est distinguée le plus durant l'année scolaire 1957-58.

Au programme un sketch, l'"Interprète" fut habilement présenté par Mmes D. Carr et M. Bergeron et Mlle L. Beaudette. Celui-ci visait à expliquer les buts de l'APM, d'une façon humoristique.

Nous comptions parmi nos invités M. Léo Dufault, président du comité de programmes français à la fédération provinciale, qui nous montra des exemplaires du manuel français de l'association.

Un goûter-buffet fut servi.

Ligue des Quilles

Equipe:	Points
Aces	79
Royals	70
Sunshine	66½
Joyeux	65
Météores	62
Léo's Electric	54
Toupin Lumber	54
Hirondelles	53½
Dames:	
H 1 P—L. Rémillard J. Stremeki	229
H 3 P—J. Stremeki	581
Hommes:	
H 1 P—D. Rémillard	303
H 3 P—D. Rémillard	679
Equipes:	
H 1 P—Les Météores	1,304
H 3 P—Aces	3,695

Concours littéraire de la S.E.P.F.

Le Concours annuel (poésie, prose et théâtre) de la Société des Ecrivains des Provinces Françaises sera clos le 31 décembre prochain.

Il est doté de nombreux prix: Ministre de l'E.N., Ville de Bordeaux, C.I.V.B., S.E.P.F., dont un de 2,000 francs en espèces.

Tous renseignements contre coupon réponse à M. André Magne, 8, rue Monadey, Bordeaux.

Membres du personnel enseignant dans les écoles de St-Norbert

ST-NORBERT — L'assemblée des Parents et Maitres eut lieu le mercredi 22 octobre au couvent des Soeurs Grises. M. Gérard Joyal, président, souhaita la bienvenue et introduisit les principaux des deux écoles: la Rév. Sr Hedwidge Newman, principale du couvent, et M. Gaëtan Cormier, principal de l'école des garçons.

Voici la liste du personnel enseignant: couvent: grades 1 et 2, Sr Rita Pépin; grades 3 et 4, Mlle Rose Rey; grades 5 et 6, Sr Annette Gauthier; grades 7 et 8, Sr Louisa Sabourin; grades 9 et 10, Sr Aline Sarrasin; grades 11 et 12, Sr Elisabeth de Moissac et Sr Hedwidge Newman; enseignement ménager, Sr Talbot; maitresse de musique, Sr Marcelle Desilets; école des garçons: grades 1 et 2, Mlle Astrid Dérémiens; grades 3 et 4, Mlle Louise Lord; grades 5 et 6, Mlle Alma Dayon; grades 7 et 8, M. René Deleurme; grades 9 et 10, M. Gaëtan Cormier.

Comme il avait été décidé, à la dernière assemblée, d'offrir des bourses aux élèves qui obtiendraient les plus hautes notes aux examens français et aussi aux élèves des grades 11 et 12 qui passeraient sans suppléments, M. le président offrit à chaque élève son prix respectif.

Français: grade 4, M. Paul L'Heureux 98; grade 5, Mlles Diane Labelle et Pauline Lord 89; grade 6, Mlle Agnès Gousseau 93; grade 7, Mlle Pauline Lapointe 86; grade 8, Mlle Denise Lord 81; grade 9, Mlle Liette Bezeau 83; grade 10, Mlle Rose-Marie Vermette 83; grade 11, la Rév. Sr Laurence Topping; grade 12, Mlle Rose-Marie Collette 81; examens finals: grade 12, Mlles Rose-Marie Collette et Alma Dupont; grade 11, la Rév. Sr Laurence Topping, Mlles Teenie Bullee et Marie-Louise de Jonquière.

M. Paul Lord, représentant la Commission scolaire, demanda aux parents de supporter le règlement qui sera mis au vote le 12 novembre.

L'on passa ensuite au programme: une maman, Mme Georges Boisjoli, et deux maîtres, Mlle Dérémiens et M. Deleurme, donnèrent leurs opinions personnelles "Comment il fallait s'y prendre pour développer la politesse chez les enfants et qu'est-ce qu'on entend par la politesse?". Cette causerie divisée en trois parties fut des plus intéressantes.

M. l'abbé A. Hébert, curé, remercia les parents et la Rév. Sr Supérieure remercia tous les paroissiens pour l'aide et la coopération qu'ils avaient montrées lors du centenaire des Soeurs Grises.

L'assemblée se termina par un succulent goûter.

Dames de Ste-Anne

Le dimanche 26 octobre, après la grand-messe, eut lieu la réception des Dames de Ste-Anne. Sept dames furent reçues dans la congrégation par M. A. Hébert: Mmes Lucille Ouimet, Gérard Lagacé, Annette Cormier, Lucie Laurendeau, Marie Girouard, Léona Dubuc et Lina Champagne.

M. le curé encouragea fortement les jeunes dames à entrer dans la congrégation et leur dit qu'elles n'avaient rien à perdre, au contraire qu'elles avaient tout à gagner. Mme Alphonsine Campeau, présidente, lut l'acte de consécration. Chaque nouvelle "Dame de Ste-Anne" reçut une médaille et un livre de prières.

La Broquerie

Remerciements

La famille Elas Gauthier désire remercier très sincèrement, par la voix du journal, tous ceux et celles qui ont bien voulu venir à leur secours lors de l'incendie qui a ravagé leurs bâtiments de ferme le 21 octobre dernier.

St-Jean-Baptiste

Décès

M. François Baril, de St-Jean-Baptiste, est décédé le vendredi 10 octobre à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 62 ans.

Il laisse dans le deuil cinq frères, Alexandre, Napoléon, Arthur, Louis et Pierre; cinq soeurs, Mme T. Fillion, les Rév. Srs Marie-Gabrielle, Marie-Bernard et Marie-Germaine, trois religieuses des Chanoinesses des Cinq-Plaies, et Louise-Marie.

Le service eut lieu le lundi 13 octobre en l'église de St-Jean-Baptiste. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Elie

Thé

Vous êtes tous invités à un thé et à une vente de pâtisseries qui auront lieu le 4 novembre, de 2 h. à 4 h. p.m., dans la salle "Beaver Hall" du magasin de la Baie d'Hudson.

Rural municipality of La Broquerie

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

Rural Municipality of La Broquerie. Sale of lands for arrears of taxes. By virtue of a warrant issued by the Reeve of the Rural Municipality of La Broquerie, in the Province of Manitoba, under his hand and the Corporate Seal of the said Municipality, to me directed and bearing date the 23rd day of October, A.D. 1958, commanding me to levy upon the several parcels of land hereinafter mentioned and described, for the Arrears of taxes due thereon together with the costs. I do hereby give notice that unless the arrears of taxes with the costs are sooner paid, I will on Wednesday, the 10th day of December, A.D. 1958, at the hour of 10 o'clock in the forenoon, in the Municipal Office, at the Village of La Broquerie, in the Province of Manitoba, proceed to sell by public auction the said lands for the said Arrears of Taxes and costs:

Description	Arrears	Costs	Total
NW¼ 5-6-7	$190.08	$1.00	$191.08
SE¼ 12-6-7	92.44	1.00	93.44
Lot 2, Plan 3611	51.09	1.00	52.09
Part of Lot 17, Plan 2886 as described in CT 843888	130.55	1.00	131.55
E½ of Lot 18, Plan 2886	91.37	1.00	92.37
Lot 5, Block 1 Plan 4599	61.47	1.00	62.47
Lot 7, Block 2 Plan 4599	37.75	1.00	38.75
Lsd. 7 and 8 of Sec. 2-6-8	78.06	1.00	79.06
West half of Sec. 2-5-8	131.55	1.00	132.55
All Section 3-5-8	397.52	1.00	398.52
Lot on NE¼ 36-5-8 as described in CT No. 695927	244.69	1.00	245.69

All these lands are situated East of the Principal Meridian in Manitoba.

Dated at the Village of La Broquerie, in the Province of Manitoba, this 23rd day of October, A.D. 1958.

D. N. NORMANDEAU,
Secretary-Treasurer,
R. M. of La Broquerie.

La nomination de **M. Alphonse Saumier**, de Montréal, au poste d'agent publicitaire, a été annoncée par M. Lucien Fontaine, de Val d'Or, président de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada. M. Saumier représentera les 100 journaux membres de l'Association.

Cette nomination réalise le voeu exprimé lors du congrès des hebdos à Manchester, de maintenir des relations soutenues avec les agences de publicité et les annonceurs et de "mettre en évidence le rôle clé joué par les hebdomadaires de langue française pour la publicité auprès du marché canadien-français.

M. Saumier, qui possède une longue expérience dans le journalisme, la publicité et les relations extérieures, visitera les agences et les annonceurs agissant généralement comme agent de liaison entre eux et les membres de l'Association.

Saint-Joseph

Décès

M. Camille Parent, de 134, rue Edmonton, Winnipeg, est décédé le mardi 21 octobre à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 55 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Hélène; quatre fils, Jacques, Maurice, René et Denis; trois filles, Carmelle, Mariette et Marie-Claire; deux frères, Aimé et Jean-Louis; quatre soeurs, Mmes R. Brais et T. Gauthier, Mlle A. Parent et la Rév. Sr Joseph-de-Ste-Marie, s.n.j.m.

Le service fut chanté le vendredi 24 octobre en l'église de St-Joseph. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

La Salle

Souper paroissial

Le souper paroissial au poulet et à la dinde qui eut lieu le dimanche soir 19 octobre fut marqué par un magnifique succès, non encore atteint précédemment. En effet, 972 couverts furent servis. La présence de tant de convives s'explique par la journée ensoleillée et la température exceptionnellement idéale dont nous fûmes favorisés pour la circonstance.

Les dames de la paroisse se sont de nouveau montrées en vrais cordons bleus expertes en art culinaire pour servir un repas princier, varié et délicieux. Le comité d'organisation a fait preuve de beaucoup de dévouement. Il fut secondé dans ses efforts à mener à bonne fin la réussite de ce souper par la bonne volonté et la coopération de nombre d'aides bénévoles même de l'extérieur, comprenant les dames, les demoiselles et les messieurs. Un merci spécial s'adresse aux deux camionneurs étrangers qui ont contribué gratuitement au transport rapide de la nourriture.

A l'issue de la veillée, il y eut tirage d'une valeur de $200, soit un congélateur, un mobilier de chambre ou une sécheuse automatique. Le détenteur du billet chanceux fut M. W. Baxter, de 125, Buxton Road. Les recettes nettes du souper et du tirage s'élèvent à $1,559.69.

Le comité de direction désire remercier tous ceux qui, par leur travail, leur présence et leur générosité, ont contribué au vif succès de cette belle soirée paroissiale, sans oublier les bons amis des paroisses environnantes qui vinrent en si grand nombre.

Va-et-vient

La Rév. Sr Claire-Lucille, supérieure du couvent, avait la grande joie de revoir sa soeur, la Rév. Sr Bernadette-St-Jean, fille de la Croix, récemment arrivée de Niort, Département des Deux-Sèvres, France, pour un séjour temporaire au Canada après une absence de six ans. Accompagnées de leurs deux autres soeurs religieuses, les Rév. Srs Claire-St-Laurent et Claire-Bernadette, également filles de la Croix, elles purent jouir du privilège de se rendre, au cours du mois d'octobre, à Edmonton, Alta, où elles passèrent quelques jours chez leurs parents, M. et Mme L. Morin, et tous les autres membres de leur famille. Elles garderont certes un souvenir bien précieux de cette belle réunion.

Les religieuses du couvent avaient l'honneur de recevoir, au cours de la semaine du 26 octobre, pour la première fois la visite de la Rév. Sr St-Xavier, supérieure générale des Filles de la Croix, de La Puye, France, actuellement en tournée dans les divers couvents de sa communauté au Canada. Pour la traversée de l'Atlantique, la Rév. Sr Bernadette-St-Jean fut sa compagne de voyage.

Bienvenue à M. et Mme Charles Cormier, récemment arrivés de St-Claude et qui sont installés définitivement dans une maisonnette au village de La Salle depuis le lundi 20 octobre.

Voeux de prompt rétablissement à Mme Moïse Cormier qui a dû être conduite à l'hôpital St-Boniface, le vendredi 24 octobre, pour soins médicaux.

Vol. 10, No 3. — 31-10-58

LE COLLÈGE ST-JOSEPH OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat-Ecole secondaire
Cours général (high school) — Grades 7 à 12 incl.

En route pour Kyoto

Récemment, les RR. FF. Marcel Toupin (St-Cuthbert, P.Q.) et Fernand Daoust (Huntingdon, P.Q.), missionnaires Clercs de St-Viateur, en route pour le Japon, se sont arrêtés 24 heures à Otterburne afin de visiter notre nouvelle demeure, faire connaissance avec les confrères de l'Ouest et rencontrer les élèves. Leur départ fut des plus solennels. Le personnel religieux reconduisit les missionnaires à l'entrée principale où les élèves s'étaient assemblés. Le R. P. Supérieur et les trois aumôniers leur donnèrent la bénédiction et l'assurance de nos prières et de nos sacrifices. Les missionnaires quittèrent la maison aux acclamations très vibrantes et enthousiastes des élèves. Notre pensée et nos prières les accompagnent!

Le souffle divin

Il faut à un moment prévu lever les yeux vers le ciel afin de retrouver l'étoile qui brille pour nous. Il faut s'abandonner à ce souffle divin qui pénètre, réchauffe et ravive cette sensation du bien-être spirituel. On reprend ensuite la route avec plus d'amour et d'ambition. C'est pour se retremper dans ce courage et cet amour divin que récemment les élèves arrêtèrent toute activité scolaire pour suivre les exercices de la retraite annuelle. Le prédicateur fut le R. P. G. Ramaekers, S.J., visiteur des écoles françaises. Nous le remercions de son dévouement et nous avons la douce espérance que sa parole vibrante trouvera un écho dans l'âme de la jeunesse du collège d'Otterburne.

La Saint-Viateur

C'est le 21 octobre. Le beau soleil d'automne brille à flots, les drapeaux flottent. Nous fêtons la Saint-Viateur, patron des religieux qui nous enseignent. Le matin, nous assistons à la grand-messe solennelle et l'avant-midi, nous allons en classe comme d'habitude. Midi vient; nous nous réconforions d'un dîner substantiel pendant que nos professeurs banquettent en compagnie d'une dizaine de curés du voisinage invités pour la circonstance. L'après-midi, c'est grand congé. De 12 h. 30 à 5 h., nous nous livrons à nos olympiades habituelles et à des jeux qui demandent le meilleur de nous-mêmes. Le soir, nous nous reposons en regardant à l'écran "The Littlest Outlaw".

Les finissants chez le photographe

Les treize grands frères sentaient déjà le moment venu de subir l'épreuve de la lentille photographique. Comme ce sont des braves, ils y sont allés sans crainte et même avec une certaine joie. Tous sont revenus sains et saufs, laissant à M. Poirier, du Lyceum Photo Studio, le soin délicat d'immortaliser leurs traits et d'en faire les plus beaux garçons du monde.

LA REDACTION.

• • •

Election des comités de classe

Parmi les étudiants, il y a des chefs de tous les âges. Dans toutes les classes, il y a des militants choisis par leurs condisciples, des élèves reconnus par leur esprit et leur initiative; des étudiants prêts à donner aux autres un peu d'eux-mêmes et de Dieu.

Au cours des dernières semaines, chaque classe a fait ses élections et porté sur le pavois des compagnons d'études qu'ils veulent actifs et pleins de bonnes idées. Puissent-ils avoir été bien choisis et demeurer toute l'année des êtres sur lesquels professeurs et élèves peuvent toujours compter; des chefs qui considèrent leur rôle comme un service et non comme un honneur!

Voici les résultats des élections dans chaque classe: grade 12, président, Louis Gosselin; secrétaire, Normand Hébert.

Grade 11, président, Cyrille Carrière; vice-président, Adélard Sénécal; secrétaire, Hubert Vouriot.

Grade 10, président, Raynald Gratton; vice-président, Georges Boissonneault; secrétaire, Jean Gauthier.

Grade 9, président, Barry Kemball; vice-président, Matt Lussier; secrétaire, Guy Vergnano.

Grade 8, président, Roger Cadieux; secrétaire, Jeffery Simpson.

Grade 7, président, David Labelle; secrétaire, Gérard Dufault.

Ste-Agathe

Souper paroissial

On a servi plus de 500 personnes au souper paroissial dimanche dernier. Il est à espérer que tous les invités, grands et petits, ont été aussi heureux et satisfaits que ceux qui les ont reçus et servis. A tous, merci et au revoir.

Virden

Mariage Polk-Spurrill

Le samedi 11 octobre, dans l'église du Sacré-Coeur de Virden, M. l'abbé S. Iarnavecky, de Brandon, bénissait le mariage de Mlle Teresa Alice Spurrill, fille de M. et Mme Frank Spurrill, de Dunrea, avec M. Henry Polk, fils de M. et Mme John Polk, de Canora, Sask.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Elle était vêtue d'une longue robe blanche de dentelle sur satin. Les longues manches en dentelle se terminaient en pointes de lis. Une tiare de perles et de pierres du Rhin retenait son voile court en tulle illusion. Son bouquet se composait de roses rouges.

La dame d'honneur, Mme F. Bazin, soeur de la mariée, était vêtue d'une robe jaune pastel et portait un bouquet d'oeillets mauves. Les demoiselles d'honneur, Mlles Shirley Stevenson et Gwenneth Gerrand, étaient revêtues respectivement de toilettes aqua et corail avec bouquets d'oeillets s'harmonisant avec leurs robes.

M. William Polk, d'Estevan, était garçon d'honneur. MM. Frank Novosel et Ronald Undershute, d'Estevan, agissaient comme huissiers.

La mère de la mariée portait un costume bleu marine avec accessoires roses et corsage de roses.

Pendant la messe, M. Gabriel Bazin, de Scarth, chanta le "Panis Angelicus" de César Franck et le "Cor Dulce Cor", accompagné à l'orgue par Mme Ray Shannon, de Virden.

Après la cérémonie, une réception organisée par les dames de la Ligue Féminine Catholique de Virden, sous la direction de Mme J.-L. Doucette, eut lieu dans la salle paroissiale pour 90 invités. M. E. D. Hales proposa le toast aux mariés auquel le marié répondit.

Les nouveaux époux partirent pour un voyage de noces à Minneapolis. Pour la circonstance, la mariée portait un costume beige avec accessoires bruns et corsage de roses. A leur retour, M. et Mme Polk demeureront à Virden.

Parmi les invités venus de loin, on remarquait MM. et Mmes Fred Bazyleuski, de Brandon, Walter Polk, de Douglas, I. Popowich, de Regina, Lloyd Horn, de Lenore, Frank Spurrill et leur famille, Basil Spurrill, Côté et leur fils, Ronald, Frank Spurrill, fils, H. Côté et A. Morin et leur fils, Freddie, et M. John Spurrill, de Dunrea, MM. et Mmes Cyril Joy, de Minto, I. Ellerington, de Miniota, John Polk, de Canora, et E. McIntosh, de Scarth, et Mlle Edith Kopp, de Winnipeg.

Çà et là

Le 12 octobre, un thé organisé par Mmes Alice Gerrier et Marguerite Chacun fut servi chez Mme Emma Névreumont, à l'occasion du départ de Mme Yvonne Llogier. Parentes et amies se réunirent pour cette petite fête intime en témoignage d'amitié et exprimèrent à Mme Llogier leur regret de la voir s'éloigner. Un cadeau-souvenir lui fut offert et elle sut remercier aimablement. M. et Mme Régis Llogier et leur famille iront s'établir à Saskatoon. Durant leur séjour à Virden, ils contribuèrent largement aux oeuvres paroissiales.

Depuis le mois de septembre, les religieuses de Notre-Dame des Missions, de l'Académie St-Michel de Brandon, viennent donner des leçons de catéchisme de 9 h. 30 à 12 h. a.m. les derniers samedis de chaque mois.

Dunrea

Quarante Heures

Le dimanche 26 octobre, en la fête du Christ-Roi, avait lieu, après la messe paroissiale, l'ouverture des Quarante Heures. Il y eut heure sainte, le soir à 8 h., dimanche et lundi; le mardi soir, à 9 h., il y eut la messe et la clôture des Quarante Heures.

Pendant ces quelques jours d'adorations et de suffrages, les fidèles furent assidus auprès de Jésus-Hostie pour lui rendre hommage et demander des faveurs.

Reconnaissant merci à M. l'abbé L. Paulhus, curé de Grande-Clairière, qui vint prêter son concours à M. le curé, le dernier jour, pour confesser.

Çà et là

M. et Mme P. Bisson recevaient, en fin de semaine, la visite de MM. et Mmes Gérard et Norbert Mangin, de Bruxelles. Ils avaient aussi, dernièrement, la visite de leurs enfants, Lucille, Jeanne et Léandre, venus de St-Boniface.

MM. et Mmes Wilfrid et Clément Fortier, accompagnés de Mlle Anna Fortier, venaient ces jours-ci de St-Boniface revoir parents et amis.

M. et Mme Norbert Fortier se rendaient en ville, en fin de semaine, pour rencontrer M. et Mme Armand Fortier, de l'Alberta, en visite pour quelques jours au Manitoba.

M. et Mme Oliva Boulet ont quitté la paroisse pour aller demeurer à Winnipeg où M. Boulet a trouvé un emploi.

M. et Mme Joseph Boulet recevaient dernièrement la visite de M. et Mme Michel Boulet et de leur bébé, de St-Boniface.

Mme Maria Toutant est de retour de son voyage à Maillardville.

M. et Mme L. Colbe, ayant terminé les travaux sur leur ferme, sont déménagés au village pour y passer la saison froide.

Mlle Denise Dionne est employée comme commis au magasin de M. Athanase Lavoie. Ce dernier est à faire exécuter des travaux d'amélioration à la devanture de son magasin, ce qui va contribuer à embellir la rue principale. M. Thomas Boulet et ses fils sont en charge des travaux.

Mme Florida Spurrill et sa fille, Alma, sont de retour au foyer après quelques semaines passées à Winnipeg.

Mme Georges Boulet a eu le plaisir de jouir de la présence de ses parents, M. et Mme Jake Conrad, de Pilot Mound.

La première partie de cartes de la saison est en voie d'organisation et aura lieu bientôt.

Ste-Amélie

Mariage Lagarde-Peeters

Le samedi 25 octobre, en l'église de Ste-Amélie, M. l'abbé C. Vachon bénissait le mariage de M. Henri Lagarde, de St-Boniface, avec Mlle Marie-Agnès Peeters, fille de M. et Mme J. Peeters, de Ste-Amélie.

Mme G. Vandenbosch et quelques jeunes chantèrent des cantiques au cours de la messe. Mme J.-L. Corbel touchait l'orgue.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe en taffetas recouvert de dentelle et tulle et garnie de pierres du Rhin. Son voile était retenu par une couronne de tulle garni de pierres du Rhin. Elle portait un joli bouquet.

La fille d'honneur, Mlle Adèle Verhaeghe, amie de la mariée, était revêtue d'une longue longue robe rose en satin recouvert de tulle. Son voile court était retenu par une petite couronne.

Le marié avait pour témoin M. Paul Martin, beau-frère de la mariée. M. Simon Peeters agissait comme garçon d'honneur.

La mariée, accompagnée de sa soeur, Clémentine, et de Mlle Liliane Pinette, déposa la couronne des Enfants de Marie à l'autel de la sainte Vierge et lut l'acte de consécration.

Une réception eut lieu chez les parents de la mariée et, le soir, tous se rendirent à la salle Gay pour une soirée dansante.

Le lendemain, les nouveaux époux partirent pour St-Boniface où ils résideront.

Malades

Prompt rétablissement à la petite Brenda Ferec, à Mme Rosaire Gagnon et à M. Z. Grandbois, tous patients à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Va-et-vient

M. et Mme Paul Martin et leurs fils, d'Alberta, sont venus passer quelque temps chez M. et Mme J. Peeters.

M. Robert Denis, de Leduc, Alta, et Noël L'Heureux sont revenus chez eux.

Aubigny

Décès

Mme Angela La Ferrière, de 66, lot 6, avenue Tennyson, St-Vital, est décédée le dimanche 12 octobre à sa résidence.

Elle laisse dans le deuil son époux, Charles; cinq fils, Jean, Fernand, Denis, Ulysse et Charles; quatre filles, Mmes E. Berthelotte, A. Du Bourg, A. Roussel et C. Brownley; deux frères, Albert et Adrien Bouchard; deux soeurs, Mmes Albina Pelland et E. Brouillette; 38 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le jeudi 16 octobre en l'église d'Aubigny. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

Rural municipality of Ste. Anne

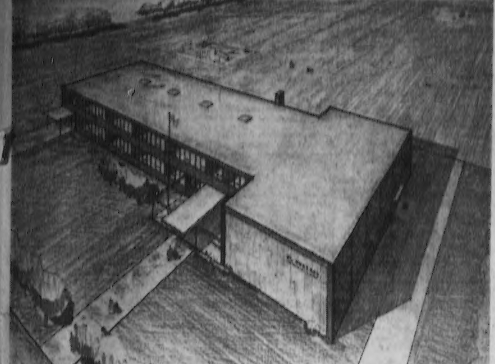
SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the MUNICIPALITY of Ste. Anne in the Province of Manitoba, under his hand and the corporate seal of the said Municipality, to me directed, and bearing date the 22nd of September, A.D. 1958, commanding me to levy on the several parcels of land hereinafter mentioned and described, for the arrears of taxes due thereon with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid, I will on the 12th day of December, A.D. 1958, at the council chamber in the Municipal Hall in the said Municipality, at the hour of two o'clock in the afternoon, proceed to sell by public auction the said lands for arrears of taxes and costs.

Description	Sec.	Twp.	Rge.	Acres more or Less	Arrears of Taxes	Costs	Total
NE¼	2	7	8E	160	$ 87.81	$1.00	$ 88.81
NW¼	2	7	8E	160	84.04	1.00	85.04
W½ of NE¼	6	7	8E	80	97.28	1.00	98.28
NW¼	6	7	8E	171.12	215.33	1.00	216.33
SE¼	10	7	8E	160	62.31	1.00	63.31
NE¼	15	7	8E	160	98.95	1.00	99.95
W½ of SE¼	15	7	8E	80	46.23	1.00	47.23
SE¼	23	7	8E	160	98.56	1.00	99.56
SW¼	23	7	8E	160	122.97	1.00	123.97
SW¼ L.S. 3&4	33	7	8E	80	91.11	1.00	92.11
N½ of NE¼	1	7	7E	80	80.82	1.00	81.82
S½ of NE¼	1	7	7E	80	61.30	1.00	62.30
SE¼	12	7	7E	160	175.10	1.00	176.10
NE¼	14	7	7E	183.31	261.60	1.00	262.60
NE¼	18	7	7E	160	418.61	1.00	419.61
NW¼ as in CT 695500	23	7	7E	39.9	84.15	1.00	85.15
SW¼	23	7	7E	157	312.88	1.00	313.88
SW¼	25	7	7E	160	50.87	1.00	51.87
SE¼	4	7	7E	109.8	107.51	1.00	108.51
SW¼	4	7	7E	109.56	117.30	1.00	118.30
SW¼	5	7	7E	109.26	108.23	1.00	109.23
SE¼	8	7	7E	160	83.51	1.00	84.51
N½ of SW¼	8	7	7E	80	182.12	1.00	183.12
N½ of SW¼	17	7	7E	80	121.82	1.00	122.82
S½ of SW¼	17	7	7E	80	178.02	1.00	179.02
SE¼	19	7	7E	160	271.52	1.00	272.52
NE¼	21	7	7E	145.99	323.29	1.00	324.29
Lots 3&4 Pl 3597 as in CT 846669					111.67	1.00	112.67
Lots 4&5 Pl 904 as in CT 700231					143.03	1.00	144.03
Lots 2&3 Pl 904 as in CT 758792					162.15	1.00	163.15
NW¼	22	7	7E	160	189.21	1.00	190.21
SW¼	22	7	7E	132.77	303.97	1.00	304.97
Pt. of NE¼	28	7	7E	78.64	86.23	1.00	87.23
Pt. of NW¼	28	7	7E	108.91	129.12	1.00	130.12
SE¼	28	7	7E	157.54	321.89	1.00	322.89
SW¼	4	8	8E	160	111.05	1.00	112.05
NE¼	5	8	8E	160	93.57	1.00	94.57
Pt. of NW¼ CT 485919	15	8	8E	site	19.47	1.00	20.47
Pt. of NW¼ CT 727491	17	8	8E		30.46	1.00	31.46
Pt. of NW¼	17	8	8E	2.31	80.11	1.00	81.11
Pt. of SW¼	17	8	8E	153.25	125.66	1.00	126.66
Pt. of SW¼	17	8	8E	3	67.63	1.00	68.63
Lot 1 Pl 3617 CT 868641					39.66	1.00	40.66
Pt. of Lot 3 Pl 6487 CT 874665					30.54	1.00	31.54
Pt. of NW¼	18	8	8E	75.64	40.87	1.00	41.87
S½ of NW¼	18	8	8E	82.20	24.84	1.00	25.84
Pt. of SW¼	18	8	8E	12.7	61.58	1.00	62.58
Pt. of SW¼	18	8	8E	123.78	80.50	1.00	81.50
W½ of NW¼	19	8	8E	81.45	60.49	1.00	[illegible]
S½ of SW¼	19	8	8E	81.81	80.14	1.00	[illegible]
NE¼	23	8	8E	160	93.58	1.00	94.58
SW¼	23	8	8E	160	93.57	1.00	94.57
Pt. of SE¼	33	7	7E	62.2	106.00	1.00	107.00
SE¼ S½ of L.S. 1&2	34	7	7E	40	35.37	1.00	36.37
SW¼ S½ of L.S. 3&4	34	7	7E	40	35.37	1.00	36.37
E½ of SW¼	1	8	7E	80	31.77	1.00	32.77
W½ of NE¼	2	8	7E	80	34.28	1.00	35.28
E½ of NW¼	2	8	7E	80	36.87	1.00	37.87
W½ of NW¼	2	8	7E	80	59.34	1.00	60.34
SW¼	2	8	7E	160	108.03	1.00	109.03
NE¼	12	8	7E	160	161.56	1.00	162.56
NW¼	14	8	7E	35.08	27.90	1.00	28.90
SW¼ L.S. 3&6	14	8	7E	80	234.79	1.00	235.79
Pt. of NE¼	15	8	7E	78.96	52.45	1.00	53.45
NE¼	21	8	7E	148.71	87.80	1.00	88.80
Fr. NW¼	21	8	7E	72.20	46.20	1.00	47.20
NE¼	22	8	7E	145	87.14	1.00	88.14
NW¼	22	8	7E	159.13	101.14	1.00	102.14
NW¼	26	8	7E	160	128.56	1.00	129.56
Pt. of R.L.	74	PL	3626	.5	22.30	1.00	23.30
Pt. of R.L.	74	PL	3626	24.36	73.80	1.00	74.80
Pt. of R.L.	74	PL	3626	site	28.94	1.00	29.94
Pt. of R.L.	74	PL	3626	2	29.66	1.00	30.66
NW¼	9	8	6E	140	450.68	1.00	451.68
Pt. of SW¼	9	8	6E	2.5	276.11	1.00	277.11
Fr. NW¼	16	8	6E	108	389.62	1.00	390.62
Pt. of SE¼	16	8	6E	104.6	337.19	1.00	338.19
Pt. of SW¼	18	8	6E	22.9	87.36	1.00	88.36
Fr. NW¼	27	8	6E	159	293.66	1.00	294.66
E½ of NE¼	28	8	6E	80	149.94	1.00	150.94
N½ of SE¼	31	8	6E	80	183.03	1.00	184.03
R.L.	21	PL	3625	2.6	138.34	1.00	139.34
Pt. of R.L.	25	PL	3625	128.35	379.43	1.00	380.43
Pt. of R.L.	25	PL	3625	207.58	606.81	1.00	607.81
NW¼	34	8	6E	50	93.87	1.00	94.87
SW¼	27	8	7E	160	127.32	1.00	128.32
SE¼	28	8	7E	160	65.87	1.00	66.87
E½ of SE¼	33	8	7E	80	36.22	1.00	37.22
W½ of SE¼	33	8	7E	80	62.13	1.00	63.13
NW¼	34	8	7E	160	82.51	1.00	83.51
N½ of NW¼	35	8	7E	80	67.50	1.00	68.50
N½ of SW¼	35	8	7E	80	70.71	1.00	71.71
Pt. of R.L.	36	PL	3626	[illegible]	34.64	1.00	[illegible]
Pt. of R.L.	38	PL	3627	[illegible]	305.80	1.00	[illegible]
Pt. of R.L. CT 813732	38	PL	3627		14.50	1.00	[illegible]
R.L. CT 814625	90	PL	3627		146.20	1.00	[illegible]

Dated at the Village of Ste. Anne this 23rd day of October, A.D. 1958.

R. J. FREYNET,
Secretary-Treasurer.



On invitera les électeurs du district scolaire de St-Norbert le 12 novembre prochain à approuver le règlement de la nouvelle école consolidée dont on voit ci-dessus un plan de l'architecte. Cette nouvelle école sera située au centre d'un terrain de 10 acres, sur la rue Ste-Thérèse, face à l'école actuelle des garçons. Dès l'ouverture, en septembre prochain, religieuses et instituteurs laïcs pourront recevoir dans ses 12 classes au moins 350 élèves.

D'une longueur totale de 226 pieds, l'édifice comprendra l'aile des classes à 2 étages et un vaste gymnase-auditorium. (On prévoit d'ailleurs la possibilité d'une extension de 4 autres classes, sans trop de dépenses supplémentaires: mêmes entrées, même système de chauffage, etc.)

Au premier étage de l'aile des classes il y aura les 6 classes élémentaires, un appartement spacieux pour les cours d'enseignement ménager, le bureau du principal, une chambre pour les institutrices, un dispensaire, entrée principale et grand corridor. Le deuxième étage comportera 6 autres classes (grades 7 à 12), la bibliothèque (avec grande table au centre pour favoriser études et recherches), le laboratoire de physique et de chimie, une salle pour pratiques de dactylographie, et autres commodités comme toilettes, etc.

Le soubassement logera la salle de chauffage, une salle à diner pour les élèves, une cuisinette, etc. Deux entrées distinctes permettront d'arriver directement dans la salle ou sur la scène du gymnase-auditorium, d'une longeur de 92 pieds, une hauteur de 22 pieds et une largeur de 52 pieds.

On calcule que le coût total (terrain, école, ameublement) s'élèvera à $285,000. L'extérieur de l'édifice sera en briques; l'intérieur, en blocs de ciment. Les grandes vitres de la façade antérieure de l'aile des classes et les blocs vitrés du mur arrière permettront au soleil de diffuser librement sa lumière et sa chaleur. Des tuiles couvriront le plancher des classes et du gymnase; du terrazzo, celui des corridors, des toilettes, de l'entrée, etc.

La consolidation des districts scolaires de St-Norbert et St-Victor a pour but de permettre à la gent écolière de recevoir une éducation franchement catholique et française. Il est à espérer que de nouvelles familles canadiennes-françaises s'établiront dans cette région où déjà l'on projette la construction de 200 nouvelles maisons.

St-Laurent

Mariage Colucci-Chartrand

Le samedi 18 octobre, dans l'église paroissiale, se déroulait une belle cérémonie lorsque le R. P. R. Tessier, O.M.I., vicaire, bénissait le mariage de Mlle Flora Chartrand, fille de M. et Mme Alexandre Chartrand, avec M. Eugene Carl Colucci, de Sioux Lookout, Ont. Ronald et Gérald Chartrand servaient la messe.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Elle était ravissante dans sa robe blanche trois-quarts en tulle de nylon avec corsage en dentelle et encolure garnie de paillettes brillantes. Les manches se terminaient en pointes de lis. Elle portait un bouquet de roses rouges.

La fille d'honneur, Mlle Herveline Campbell, était vêtue d'une robe de nylon vert pâle avec long panneau au dos. Son bouquet se composait de roses roses et de muguets.

Le marié était assisté de son père. M. Norman Chartrand agissait comme garçon d'honneur.

Mmes J.-E. Verrier et J.-M. Fontaine firent les frais du chant et M. François Gratton touchait l'orgue.

Le diner qui fut servi dans la salle paroissiale réunissait la famille et des amis intimes. A la table d'honneur, on remarquait le R. P. Tessier. Une soirée eut lieu chez M. Charles Campbell, oncle de la mariée.

Les nouveaux époux remercient tous ceux qui ont participé par leur présence ou leur pensée à la joie de cette fête.

M. et Mme Colucci résideront à Sioux Lookout, Ont.

• • •

Mariage Lavallée-Coutu

Le samedi 18 octobre, dans l'église de St-Laurent, le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, unissait la destinée de Mlle Marcelle Coutu, fille de M. et Mme Henri Coutu, à celle de M. Gédéon Lavallée, fils de M. et Mme Jérôme Lavallée, tous deux de St-Laurent.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale, interprétée par M. F. Gratton. Elle portait une robe blanche trois-quarts avec corsage de dentelle et encolure sabrina garnie de perles et de paillettes. Les manches se terminaient en pointes de lis. Son voile court brodé de dentelle était retenu par une couronne garnie de perles. Elle tenait un bouquet de roses rouges et blanches.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Béatrice Coutu, soeur de la mariée, et Johanna Van Gog, étaient revêtues de robes trois-quarts en chiffon de nylon bleu et jaune avec longs panneaux au dos. Elles étaient coiffées de couronnes assorties. Leurs bouquets se composaient de petites roses roses et blanches.

M. Jérôme Lavallée servait de témoin à son fils. Les garçons d'honneur étaient MM. André Coutu et Arthur Chartrand, frère et cousin de la mariée.

Le choeur de chant représentait les familles Connelly et Perron.

Le R. P. Brossard assistait au diner servi à la demeure des parents du marié. Le soir, le cortège nuptial se rendit à la salle d'Oak Point pour une soirée dansante.

Service pour le Pape

Le lundi 13 octobre, à 8 h. a.m., le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, chanta un service solennel pour le Pape Pie XII. Un grand nombre de paroissiens et toutes les religieuses du couvent se firent un devoir d'y assister et reçurent la sainte communion.

Va-et-vient

M. Norman Chartrand, de Transcona, Man., profita de ses deux semaines de vacances pour faire une tournée de chasse. La chance l'ayant favorisé, il rapporta six outardes et vingt canards.

Mlle Rosaline Chartrand, fille de M. et Mme Adrien Chartrand, est partie pour Santa Cruz, Cal., où elle fut transférée.

Mlles Monique et Rita Gratton, du couvent de Ste-Agathe, passèrent la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme François Gratton.

Malades

M. Roger Nobiss a dû être transporté à l'hôpital, à la suite d'un accident d'automobile le 12 octobre lorsque M. Arthur Bruce, accompagné de ses deux enfants, le conduisait chez lui après la messe de 9 h. Ces derniers échappèrent aux blessures, mais M. Nobiss se fractura les côtes.

M. Jean-Paul Gareau est patient à l'hôpital Général de Winnipeg depuis trois semaines où il souffre de blessures internes à l'estomac. Il travaillait dans un égout de la rue Portage, Winnipeg, lorsqu'il fut recouvert de terre.

Décès de Mme F. Lavallée

Le samedi 18 octobre est décédée à l'hôpital Général de Winnipeg Mme François Lavallée (née Hélène Richard), âgée de 64 ans. Elle naquit à Westbourne, Man.

Les funérailles eurent lieu à St-Laurent le mercredi 22 octobre. L'inhumation se fit dans le cimetière local. Le salon mortuaire Bardal avait charge des arrangements funéraires.

La défunte laisse dans le deuil, son époux, deux fils, Léon, de St-Laurent, et Georges, de Norway House, Man., et trois filles, Mmes J. Cameron, de St-Laurent, J. Molnar, de Winnipeg, et I. Fenk, de Craig Siding, Man.

Soirée-surprise

Le samedi 11 octobre, à l'occasion du 35e anniversaire de mariage de M. et Mme Léon Chartrand, leurs enfants, parents et amis se réunirent à leur résidence pour une soirée-surprise. Leurs enfants leur présentèrent comme cadeau un ensemble de cuisine en chrome. Une bourse leur fut aussi offerte par les parents et amis.

La soirée se passa dans la gaieté et l'intimité. M. et Mme L. Chartrand ont eu 15 enfants dont 12 de vivants. Les jubilaires remercièrent de tout coeur tous ceux qui avaient pris part au succès de cette belle soirée.

Rathwell

Elections municipales

M. Marcel Roch, propriétaire de l'hôtel de Notre-Dame-de-Lourdes, a été réélu pour un 5e terme aux élections municipales, tenues le 24 octobre, avec une majorité de 167 voix sur son adversaire, M. Charles Sala, cultivateur à Notre-Dame-de-Lourdes.

Souper annuel

Le souper annuel qui a eu lieu le samedi 25 octobre remporta un réel succès. Toutes les paroises voisines étaient représentées. Grand merci à toutes les personnes qui ont participé au succès de ce repas. Le comité en charge est enchanté de la grande réussite.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Le poste CKSB est heureux d'annoncer aux amateurs de sport qu'il diffusera en direct les parties de hockey de la ligue junior du Manitoba. Au moment où nous écrivons ces lignes, l'horaire n'est pas encore fixé, mais il est fort probable que les diffusions auront lieu les mardis et jeudis soir, à 10 h. p.m., soit pendant la 3e période. Les dimanches, quand il y aura une partie, elle sera diffusée en entier à compter de 2 h. p.m. Votre commentateur sera Maxime Desaulniers.

La diffusion de ces joutes est commanditée par le restaurant Andrews. Donc, à l'écoute les sportifs!

La "ronde" continue. Les écoles qui ont participé au programme "Nos écoles à la ronde" jusqu'ici sont le Collège de Saint-Boniface et l'Académie Saint-Joseph. Dimanche prochain, le micro est à l'école Dandurand, de Haywood.

Nous répétons à tous les neveux et nièces que plus ils participent aux concours de l'Oncle Ubald, plus ils ont de chances de gagner une des montres offertes par le poste CKSB à Noël. Il y a trois concours à la fois: Concours de nouvelles, Concours d'images, et Devinette musicale.

Réflexion de l'oncle Ubald: "Je me demande si tous les petits neveux et nièces suivent notre programme de chaque jour à 4 h. 30 p.m. . . ."

Un autre moment historique, mardi dernier: CKSB annonçait, à 10 h. 25 du matin, l'élection du nouveau pape. Nouveau bouleversement des émissions, certainement aussi bien accueilli que le précédent.

Parmi les nombreux témoignages reçus, citons celui-ci, adressé à M. Denis Bélair, directeur des programmes:

"Il n'est que juste de vous féliciter pour les pieuses et touchantes émissions sitôt entendues dès la nouvelle de la mort du Souverain Pontife, et durant toute la durée du deuil du Très Saint-Père. Merci à tout le personnel du poste CKSB, sans oublier les techniciens qui travaillent dans l'ombre" (Une reconnaissante et fidèle auditrice).

Il y a une véritable reconnaissance du folklore à la discothèque de CKSB: trois magnifiques albums RCA Victor de la Bonne Chanson, disques de Jacques Douai, de Renée Doria, folklore étranger, et l'édition Apex sur la Bolduc, tardive revanche d'une femme de chez nous qui a eu le mérite d'amuser et de faire chanter toute une génération, celle de la "crise" . . . On retrouve sur ce disque la jovialité simple et amusante de la turluteuse de la "Bastringue", du "Jour de l'an", de "Johnny Monfarleau", qui peuvent encore égayer ceux dont les oreilles ne sont pas blasées par la musique des "juke-box", dont une grande famille radiophonique se fait une spécialité. Vive la Bolduc, et félicitations à la compagnie de disques Apex pour sa magnifique réussite.

Par ailleurs, le folklore subit des tortures dans "Pauvre Alouette", et "Ferme tes jolis yeux", versions rock, productions "Fleur de Lys" . . . Et celle qu'on appelait jadis la "grande Albani", revit dans "La chanson d'Albani", enregistrée par Edwige Rivière chez RCA Victor. Cette même compagnie nous envoie un nouveau disque de Paul Brunelle, qui chante "Adieu Hawai", guettez-le bien; Pierre Sénécal, ou plutôt, attention, "Pière", avec un seul "r", et quelques petites cordes vocales qui n'ont pas fini de muer, nous apporte de nouvelles imitations américaines, et Paolo Noël, continue à tino-rossiter . . . Sur disque Pathe, Line Renaud se fait cow-girl dans "Jérémie". En somme, dans la gerbe de la semaine, les deux meilleurs disques sont de la compagnie Barclay: Jacqueline Néro chante "Quand les hommes vivront d'amour" et Renée Lebas chante "Bal chez Temporel".

Dans son interview diffusée mardi dernier, le coiffeur français, Marcel Rabu nous a confié qu'il n'a pas foi dans l'avenir de la France . . . et que 90 pour cent de ses clientes se font teindre les cheveux . . . Marcel est le coiffeur régulier de l'épouse du premier ministre et d'autres dames de la haute société.

"Des roses . . . pour un monde passablement rempli d'épines . . . sainte Thérèse de Lisieux en avait promis.

"La petite Soeur, rendue là-haut, tient-elle sa promesse? Une fois canonisée, se considère-t-elle comme dégagée de sa promesse envers les missions qui lui étaient pourtant si chères?"

Pour une réponse, écoutez la causerie des Pères Blancs, à 7 h. 30 dimanche prochain, 2 novembre.

Mardi dernier, la joute était serrée entre les écoles Saint-Joachim, de La Broquerie, et l'école du Précieux-Sang. En effet, ces deux écoles ont remporté le même nombre de points, soit 31. Elles s'affronteront de nouveau la semaine prochaine.

Ste-Anne-des-Chênes

Assemblée annuelle

La Société d'Agriculture La Vérendrye tiendra son assemblée annuelle à la salle municipale, le lundi 3 novembre, à 8 h. 30 p.m. Tous les membres sont instamment priés d'être présents.

Mariage

Le samedi 20 septembre, Mlle Adrienne Nault, fille de M. et Mme Joseph Nault, épousait M. Alfred Moreau, de Winnipeg.

Inhumation

Le samedi 18 octobre avait lieu le service de M. Jean Noël, ancien paroissien de Ste-Anne. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

Noces d'argent

M. et Mme Tobie Perrin, de Ste-Anne, célébraient leurs noces d'argent, le samedi 27 septembre. Une messe anniversaire fut chantée à l'église paroissiale. Une soirée à la salle paroissiale réunissait les parents et amis.

Le samedi 11 octobre, M. et Mme Adrien Lajoie célébraient leurs noces d'argent. Une messe anniversaire fut chantée à l'église et la journée se termina par une soirée à la salle paroissiale.

Noces de diamant

Le samedi 18 octobre, M. et Mme Théophile Pattyn célébraient leur 60e anniversaire de mariage. Une messe, chantée à la demeure des jubilaires, fut suivie d'un diner. Parmi les invités, on remarquait le R. P. Ferland, curé; M. et Mme Walter Lavack; Mme John W. Finnigan; leurs sept enfants: Virginie (Mme H. Barsalou), Sylvie (Mme Léo Champagne), Zénobie, de St-Boniface; Mme A. Van Den Abeele, de St-Vital; Marie (Mme Gilbert Brunette); Lucien et David, de Ste-Anne.

M. et Mme Pattyn ont aussi 20 petits-enfants et 24 arrière-petits-enfants.

Un cadeau collectif fut offert aux jubilaires. M. Pattyn naquit en 1872 à Paskendale, en Belgique, et vint au Canada en 1892. Mme Pattyn, née Léontine Bossé, naquit en 1872 à Ansénie, France, et vint au Canada en 1890. Ils s'épousèrent le 18 octobre 1898. M. l'abbé Giroux, premier curé de la paroisse de Ste-Anne, bénit leur union.

Incendie

Le samedi 25 octobre, la maison de M. et Mme Alphonse Lebrun fut détruite avec son contenu. C'est la deuxième fois en trois ans que chez M. Lebrun sont éprouvés par le feu.

Le lundi 13 octobre, une messe solennelle de Réquiem fut chantée pour le repos de l'âme de Notre Saint-Père le Pape Pie XII.

M. Conrad Gauthier est revenu enchanté d'un voyage de trois semaines dans la province de Québec.

Baptêmes

Le 14 août: Alice, enfant de M. et Mme Léo Trudeau, née le 9 août. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Trudeau.

Le 31 août: Jacqueline, enfant de M. et Mme Léo Vincent, née le 22 août. Parrain et marraine, Charles Ménard et Marie Simard.

Le 14 septembre: Roger, enfant de M. et Mme Ephrem Desautel, né le 7 septembre. Parrain et marrain, M. et Mme Cléophas Desautel.

Le 14 septembre: Michel, enfant de M. et Mme Fernand Paquin, né le 5 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Alcide Labossière.

Le 28 septembre: Renald, enfant de M. et Mme Aimé Nault, né le 12 septembre. Parrain et marraine, M. Roland Nault et Mlle Della Nault.

Le 19 octobre: Doris, enfant de M. et Mme Dollard Levesque, née le 9 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Guy Lambert.

Woodridge

Çà et là

M. et Mme Albert Vinet et leur fils, Paul, de Regina, ont passé la semaine du 5 au 12 octobre en promenade chez leurs amis de Woodridge.

MM. et Mmes Roger Guilbault et Richard Yetzer, de Winnipeg, ont rendu visite à leurs beau-frère et soeurs, M. et Mme Michel Querel et Mlle Irène Guilbault.

M. et Mme H. Guilbault, de St-Boniface, ont passé une semaine de leur congé en promenade chez leurs parents, Mme A. Lévesque, M. Alex. Chatel, M. et Mme M. Querel et Mlle I. Guilbault.

Prompt rétablissement à M. Alex. Chatel qui est hospitalisé à l'hôpital Deer Lodge, à M. Maurice Diedrich, à Steinbach, et à Mme Thérèse Gyulay, à Ste-Anne.

M. et Mme Jos. Romonovsky et leurs enfants, de Winnipeg, ont rendu visite à leurs frères, Raymond et Abe, le 13 octobre. Ils étaient accompagnés de leur mère, Mme S. Romonovsky.

Félicitations à Mme Léonard Lapusmak qui a été l'heureuse gagnante d'un service de chaudrons "Wear Ever" lors d'un tirage qui eut lieu au magasin Vrignon le 10 octobre.

Le 11 octobre, M. et Mme Adolphe Girouard ont assisté au mariage de M. Lawrence Chezick avec Mlle Lorraine Stepansky, de Beauséjour.

M. Roger Harrison, de Toronto, a passé les 22 et 23 octobre en visite chez ses parents et amis de Woodridge. Il était accompagné de sa mère, Mme A. Harrison, de Winnipeg.

Le 13 octobre, M. et Mme Noël Huppe ont rendu visite à leurs beau-frère et soeur, M. et Mme V. Pohl, de Gladstone. Leurs enfants, Norman et Yvonne, les accompagnaient.

Mmes Léo Lebleu et Arthur Johnson, de Californie, ont rendu visite à leurs parents de Woodridge. Elles ont fait le voyage par avion.

Le 23 octobre avait lieu, dans la salle paroissiale, la première assemblée de la Chambre de Commerce.

M. et Mme O. Rivard ont rendu visite à leurs parents et amis de St-Eustache, les 18 et 19 octobre.

Le 7 octobre, un service solennel fut chanté par M. l'abbé J. Choiselat, curé, en l'église St-Alexandre, à l'occasion de la mort du Pape Pie XII.

M. et Mme John R. Lempen ont assisté au mariage de leur frère, Percy, avec Mlle Carol Edington à Winnipeg.

M. A. Romonovsky, après 2 ans en tournée en Europe, est revenu enchanté de son voyage et passe quelques semaines en visite chez ses frères, Abe et Raymond.

Condoléances

Sincères condoléances à la Rév. Sr Marie-des-Cinq-Plaies, supérieure du couvent, et à M. l'abbé Louis Morin, curé de St-Georges, ancien curé de Woodridge, à l'occasion du décès de leur père, M. Morin, de Mariapolis.

Mariage Cormier-Arbez le 11 octobre en l'église paroissiale de St-Claude

ST-CLAUDE — Le samedi 11 octobre, à 4 h. p.m., fut célébré le mariage de Mlle Agnès Arbez, fille de M. et Mme Louis Arbez, avec M. Alain Cormier, fils de M. et Mme Charles Cormier. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Edmond Cormier, frère du marié.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était revêtue d'une longue robe blanche de taffetas de soie avec jupe ample et corsage garni de dentelle Chantilly. Les manches se terminaient en pointes de lis. Son voile court de nylon était retenu par une couronne garnie de perles. Son bouquet se composait de roses rouges.

La fille d'honneur, Mlle Aline Bodin, cousine de la mariée, revêtait une robe trois-quarts de tulle bleu. Elle portait un bouquet d'oeillets blancs et roses.

M. Gilles Girardin, neveu du marié, agissait comme garçon d'honneur. MM. Raymond Chatel et Lucien Cormier remplissaient les fonctions d'huissiers.

Durant la cérémonie religieuse, Mme Georges Binne fit entendre l'"Ave Maria" et M. Albert Arbez chanta le "Panis Angelicus". Mme Paul Martin touchait l'orgue.

Les servants de messe étaient Clément et Norbert Girardin, neveux du marié.

La réception suivit à la salle Radaz. M. l'abbé E. Cormier, maître de cérémonies, proposa le toast à la mariée. M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé, adressa aussi la parole pour offrir ses félicitations aux mariés.

Il y eut ensuite une soirée à laquelle assistaient de nombreux parents et amis de Vancouver, Winnipeg, Portage-la-Prairie, Ste-Anne, La Salle et Chicago.

M. et Mme Alain Cormier partirent pour un voyage de noces aux Etats-Unis.

Les nouveaux époux se font un devoir de remercier tous ceux qui ont participé à la joie de la fête ou qui s'unirent par la pensée et le coeur.

Mlle Rose Senez réélue régente d'état des Filles d'Isabelle du Manitoba

Un bon nombre de Filles d'Isabelle du Manitoba se réunissaient à la salle Jubinville de St-Boniface, le dimanche 19 octobre, pour l'assemblée annuelle du Cercle d'état. Pour la circonstance, les cercles de Somerset, Notre-Dame-de-Lourdes, Lorette, St-Boniface, St-Malo, St-Pierre et La Broquerie étaient représentés.

Sous la présidence de Mlle Rose Senez, régente d'état, l'assemblée alla bon train et, en ce qui concerne les Isabelliennes, des sujets d'un intérêt primordial y furent discutés. Nos soeurs savent faire les choses, et c'est pourquoi nous sommes confiantes qu'elles auront plein succès dans la campagne de recrutement qui commencera bientôt.

Les personnes suivantes furent élues pour le prochain terme: régente, Sr Rose Senez; vice-régente, Sr Lillianne Hébert; secrétaire, Sr M.-Marthe Girouard; trésorière, Sr Madeleine Gary; chancelière, Sr Florence Vielfaure; gardienne, Sr Aline Gosselin; syndics, Srs M.-Anna Bazinet et Jacqueline Hamonic.

Après l'assemblée, un goûter réconfortant fut servi par nos soeurs de St-Boniface. Nous les remercions cordialement.

Un Canadien français de Duck Lake à l'honneur

DUCK LAKE — M. Wilfrid Courchesne, né à Duck Lake, Sask., le 25 mars 1915, fils de M. Moïse Courchesne, patriarche de la paroisse, décédé en 1955, vient d'être nommé vice-consul du Canada au Brésil. Il quitta Ottawa en septembre pour se rendre au consulat canadien de Sao Paulo, Brésil, où l'attendent ses nouvelles fonctions consulaires. Il sera accompagné de son épouse, Andrée, et de ses deux filles, Marie-Ange et Violaine.

M. Courchesne est un officier du Ministère des Affaires extérieures du gouvernement fédéral. Il entra au ministère en novembre 1945. Son premier poste à l'étranger fut à l'ambassade du Canada à Paris où il s'acquitta de fonctions administratives de novembre 1945 à mai 1951.

Après deux ans et quelques mois à Ottawa dans les bureaux du ministère, c'est-à-dire en septembre 1953, il fut envoyé à l'ambassade du Canada à Rome pour trois ans et demi en qualité d'officier d'administration et de vice-consul. Depuis son retour à Ottawa en août 1957, il a rempli les fonctions d'adjoint du Préposé aux passeports à Ottawa.

M. Courchesne est le 13e enfant d'une famille de 14 enfants, dont 11 sont vivants et habitent l'Ouest: Mmes Joseph Courchesne (Blanche), de St. Benedict, Sask., Isidore Doucette (Odélie), R. Archambault (Honora) et Willie Doucette (Graziella), de Duck Lake, Onile Loiselle (Angeline) et R. V. Brecknell (Marie-Ange), de Saskatoon, Albert, de Debden, Achille, de Duncan, C.-B., Alfred, de Wakaw, et Omer, de St-Laurent, Sask.

M. Courchesne reçut son instruction primaire de 1921 à 1928 à l'école Stobart de Duck Lake, sous la direction des Soeurs de la Présentation de Marie. De là, il alla au Collège des Jésuites d'Edmonton, Alta, de 1928 à 1935 pour compléter son cours classique.

Avant de s'enrôler dans l'armée, il était employé comme clerc au Département de la Santé publique à Regina. Il s'enrôla à Regina le 11 septembre 1939 et fut envoyé outre-mer en 1940 et demeura en Angleterre où il travailla pour l'Armée canadienne. En septembre de la même année, il fut transféré en Italie avec la même compagnie où il resta jusqu'à la fin de la campagne italienne de mars 1945. De là, il dut aller en Hollande d'où il retourna en Angleterre. Il quitta l'armée au mois de novembre 1945 avec le titre de sous-officier breveté. Il entreprit ensuite les fonctions administratives à l'ambassade du Canada à Paris.

Baptême

Roger-Paul, fils de M. et Mme Clément Gaudet, de Victoria, C.-B., né le 30 septembre.

Bazar

Le bazar paroissial eut lieu les 18 et 19 octobre: le samedi, journée spéciale pour les enfants, un goûter fut servi et le jeudi, il y eut souper pour les adultes. Un grand nombre de personnes de Duck Lake et des paroisses environnantes étaient présentes.

On remarquait, avec M. l'abbé G.-E. Touchet, curé, les RR. PP. J. Robert, A. Campagna, de l'école St-Michel, G. Aumont, de Rosthern, E. Bernet-Rollande, principal de l'école St-Michel, et D. Dubuc, de Batoche, tous Oblats.

Les gagnants des prix de loterie furent: Mlle Yvonne Lanovaz, de Saskatoon, une poupée: Mme McLean, de Duck Lake, un gâteau; M. P. Desjardins, un tapis de laine.

Les paroissiens tiennent à remercier tous ceux qui ont fait de ce bazar un succès.

Çà et là

M. Gilles Doucette est maintenant rétabli de sa maladie et a repris ses études au séminaire de St-Boniface, Man. Il désire remercier tous ceux qui lui ont envoyé cartes et souhaits de prompt rétablissement.

Mme Délima Schmidt, de Calgary, Alta, était en visite à Duck Lake où elle visitait sa fille, la Rév. Sr St-Marcien, de la Présentation de Marie, Mme Ovide Dubé et des parents et amis.



Les déléguées de 115,000 femmes catholiques, la plupart de langue anglaise, venues de 1,600 groupements dans 52 diocèses de toutes les provinces, sauf Terre-Neuve, se sont réunies récemment à Vancouver. Elles ont élu à la présidence, **Mlle Grace L. Caughlin,** de Woodstock, N.-B. (Cliché CCC)

Lac Pelletier

Le souper et le bingo annuels de la paroisse qui eurent lieu le 15 octobre ont remporté un véritable succès. Parmi le grand nombre de personnes présentes, on remarquait des gens venus de Cadillac, Neville, Swift Current et Frenchville.

M. l'abbé R. Ducharme, visiteur des écoles, s'est rendu à l'école du village, la semaine dernière.

Mlle C. Bandet a visité ses parents de Prud'homme, en fin de semaine.

M. et Mme Lucien Laverdière ont passé la fin de semaine chez leurs amis, M. et Mme Wally Tait, de Regina.

Prompt rétablissement à Mme Fred Métivier, hospitalisée à Swift Current.

M. Gérard Chabot est revenu enchanté d'un voyage dans les provinces de l'Est.

Naissance

A M. et Mme Ted Koch est née une fille le 11 octobre.

Jackfish

Çà et là

M. Armand Cadrain et sa famille, de North Battleford, ont déménagé sur le ranch de M. Eugène Cadrin pour l'hiver.

Mme Frank Flash, accompagnée de ses enfants, est allée se promener à Bonnyville et à St-Paul et est revenue avec M. et Mme Raymond Ouellette et leurs enfants.

Mlle Jacqueline L'Heureux et son amie, de Calgary, étaient en visite à Jackfish, récemment.

Le 13 octobre, le R. P. G. Roussel, O.M.I., chanta une grand-messe pour le Pape.

Un service anniversaire pour M. Gaston L'Heureux eut lieu le 14 octobre.

Mme Régis Duhaime est revenue après un séjour de cinq jours à l'hôpital.

Mlle Cécile St-Amant et son frère, Albéric, se sont rendus à Edmonton où Cécile a subi une opération.

M. et Mme Eugène Baillargeon sont allés à Saskatoon visiter leur fille, Emilienne. Mme B. Cadrin en a profité pour aller voir son père, M. LaClare patient à l'hôpital de Saskatoon.

Storthoaks

Décès de M. H. Fontaine

Les funérailles de M. Hector Fontaine eurent lieu le mardi 21 octobre. Malgré la température inclémente, un grand nombre de parents et d'amis étaient venus rendre hommage à ce paroissien si estimé. Le service fut chanté par M. l'abbé Emile Toupin, neveu du défunt, assisté de MM. les abbés F. Marcotte, de Redvers, et Marcel George, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs furent MM. Roméo Millette, Henri Blézy, Euclide Bourgeois, Fernand Blérot, Robert Elton et Russell Yates.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Yvonne Toupin, trois fils, Roland, Hervé et Gilles; une fille, Sylvia, et une soeur, Mme Delorme.

Etaient venus du dehors pour assister aux funérailles: MM. et Mmes Philippe et Lionel Therrien, de Ponteix, Alphonse Toupin, de Laflèche, Ernest Toupin, de Montmartre, Abel Toupin, de Regina, Victor Godin, de Gravelbourg, Hervé Sala et Mlle Lucienne Toupin, de St-Boniface, et Mme Delorme, de la province de Québec.

Remerciements

Mme Yvonne Fontaine et ses enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur cruelle épreuve.

Anniversaire de mariage

A l'occasion du 45e anniversaire de mariage de M. et Mme Wilfrid Raymond le samedi 25 octobre, une messe fut célébrée à leurs intentions. Toute la paroisse était invitée à la réception qui eut lieu dans l'après-midi à la salle paroissiale. Les cinq enfants des jubilaires, Mme Henri Colleau (Béatrice), de Redvers, Roger et Mme L. Stewart (Simonne), de Moose Jaw, Mme Léonard Kyle (Sara), de Redvers, et Normand et sa famille, de Truax, Sask., étaient présents à la fête.

Va-et-vient

M. et Mme Aimé Carrière ont eu la visite de leur tante, Mme Lusignan, et de ses enfants, Georges et Lily, de North Battleford.

M. Hughes Beaudoin, de Chilliwack, C.-B., est en congé dans sa famille.

M. et Mme Luc Beaudoin, de Shilo, Man., visitent leurs parents, MM. et Mmes Urbain Beaudoin et Jean Dumaine.

St-Brieux

Mariage Massé-Martine

Le lundi 20 octobre, le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., curé, bénit le mariage de Mlle Anne-Marie Martine, fille de M. et Mme H. Martine, avec M. Maurice Massé, fils de Mme Marie Dubreuil. MM. René Letellier, oncle de la mariée, et Auguste Massé, frère du marié, les accompagnaient.

Les filles et garçons d'honneur étaient Mlles Agnès Martine et Elaine Gorin et MM. René Caillon et Pierre Martine.

Durant la messe, Mme Léon Sénécal chanta plusieurs beaux cantiques. Mlle Eva Gauthier touchait l'orgue.

Mme Bernard Tétreault était en charge du dîner et du souper qui furent servis à la salle paroissiale, à environ 75 invités.

Parmi les invités du dehors, on remarquait Mme H. Martine, Mlle Agnès Martine et M. Pierre Martine, de Grande-Clairière, Man., Mlle Marguerite Martine, de St-Norbert, Man., M. et Mme Auguste Massé, de Humboldt, M. et Mme Louis Assié, de Saskatoon, M. et Mme E. G. Sherwood, de Prince-Albert, M. et Mme Armand Revet, de Bellegarde, M. et Mme Léo Massé, de Saskatoon, M. Adrien Massé et Mlle Faye Limmerick, de Humboldt.

Çà et là

M. et Mme Stanislas Tétreault et leurs enfants, de Saskatoon, ont rendu visite à leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Bernard Tétreault, et à leurs amis, les 18 et 19 octobre.

Le R. P. Curé a été hospitalisé à Melfort durant trois jours.

La Rév. Sr Marie-Claire est patiente à l'hôpital de l'Université de Saskatoon depuis le 17 octobre où elle doit subir une opération pour cataracte.

Sont hospitalisés à Melfort: MM. Etienne Massé, Emile Creurer et Albert Mansière, Mmes J.-F. Carfantan et Antoine Blandin.

Le doyen Leddy parle aux membres du Club Newman de Saskatoon

SASKATOON — Le dimanche 26 octobre, les étudiants se sont rendus nombreux à la grand-messe de 10 h., dite dans la chapelle du collège St. Thomas More, et sont restés ensuite pour écouter la causerie de l'invité d'honneur du jour au déjeuner de communion, le doyen Leddy.

Le déjeuner de communion est une vieille tradition du Club Newman. Il a lieu tous les dimanches après la grand-messe dans l'attrayante salle de récréation du collège, qui se trouve en-dessous de la chapelle. Chaque dimanche, quelque personnalité éminente de Saskatoon ou d'ailleurs est invitée spécialement et donne une causerie sur un sujet de son choix, apportant ainsi entrain et variété à la réunion.

M. J. Dosman, président des étudiants, traça brièvement la carrière éblouissante du doyen Leddy qui obtint son degré ès-Arts à Saskatoon et qui étudia ensuite à Chicago et à Oxford lorsqu'il obtint la bourse Rhodes. Il est docteur en philosophie et en droit, a enseigné à l'Université de la Saskatchewan depuis 1936 et fut nommé doyen du collège d'Arts et Sciences en 1949.

Le doyen Leddy, dans sa conférence, rappela d'abord l'historique du collège St. Thomas More et du Club Newman. Le collège vit le jour il y a 22 ans, en 1936 et le Club Newman, il y a 30 ans. En ce temps-là, sur les 1,000 étudiants de l'université, il n'y en avait guère que 35 de catholiques. Cette année, il y a plus de 4,000 étudiants ici, et 900 d'entre eux sont inscrits comme catholiques. Les temps sont changés depuis qu'un seul docteur sur les cent de Saskatoon et un professeur sur 95 était des nôtres.

Le doyen Leddy retraça le rôle des Pères Basiliens qui ont fondé et qui dirigent le collège St. Thomas More.

Le conférencier rappela que les deux noms de St. Thomas More et du Cardinal Newman sont ceux de deux célèbres Anglais.

Thomas More est sans doute l'Anglais le plus distingué qui ait jamais vécu. Il fut canonisé il y a 23 ans et on en parle de plus en plus depuis. La vie de saint Thomas More était dominée par deux grands principes: une grande activité intellectuelle et des principes intellectuels d'une fermeté remarquable.

Le cardinal Newman lui aussi devient de plus en plus fameux chaque année. Il est connu surtout par ses écrits, dont la lecture laisse deux impressions: il avait une très grande honnêteté intellectuelle et il était prêt à tous les sacrifices pour défendre ses principes. C'est dire à quel point saint Thomas More et le cardinal Newman peuvent être rapprochés.

Quant à vous, étudiants, vous avez ici les avantages suivants: ce pays-ci est libre et vous pouvez entreprendre sans entraves des études supérieures sous les auspices favorables au développement des valeurs religieuses. Vos devoirs sont de tirer le maximum des possibilités qui vous sont offertes ici.

Une fois partis et établis dans votre futur genre de vie, ce sera aussi votre devoir de supporter cette institution ou d'autres semblables, selon l'endroit où vous vivrez.

Plus tard il faudra aussi veiller à encourager et guider les étudiants prometttants, pour qu'ils puissent eux aussi tirer avantage d'une éducation universitaire, comme vous à présent. N'est-il pas vrai que pour beaucoup de vous le fait d'être à l'université est dû à un conseil, à une suggestion?

Ce sera aussi votre devoir plus tard, souligna le doyen Leddy, d'être des chefs, de montrer l'exemple au point de vue civil et moral, sinon vous manquerez à votre mission envers Dieu et votre patrie. Car il n'y a rien de vulgaire ou de déplaisant dans le fait d'avoir de l'ambition. Il y a un certain courant de pensée qui affecte de froncer les sourcils quand le mot ambition est prononcé. Mais s'il n'y avait pas eu des prêtres ambitieux, ce collège n'existerait pas. Chaque innovation et amélioration du collège St. Thomas More et du Club Newman sont dues au désir des initiateurs de ces changements d'aller de l'avant.

Plus tard, termina le doyen Leddy, vous vous rappelerez ces lieux comme d'un second foyer. Vos souvenirs d'ici exerceront une réchauffante et stimulante influence dans votre vie.

L'orateur fut longuement applaudi. Il fut remercié par M. Roderick McLeod.

Titanic

Souper paroissial

Le lundi 13 octobre, une foule nombreuse venue de Batoche, Carlton et Duck Lake prenait part à un souper servi par les dames, jeunes filles et jeunes gens de Titanic au profit de la paroisse.

Au cours du souper, on put se divertir, soit à la pêche ou à la roue de fortune. Le repas terminé, quinze parties de bingo furent jouées. Les prix furent répartis entre toutes les paroisses représentées. Deux billets tirés au sort échurent à MM. Lucien Piché et André Bienvenue, tous deux de Carlton.

A la fin de la soirée, M. l'abbé G. Aumont remercia tous ceux qui étaient venus encourager les organisateurs de cette soirée. Le souper rapporta la somme nette de $356.00.

Gravelbourg

Va-et-vient

Etaient récemment chez M. et Mme P. Bouffard: MM. et Mmes Louis Bouffard, de Québec, E. Bouffard, de Kincaid, et leurs enfants, Monique, Doris, Claudette et Yvonne, de Champion, Alta, Adrien et Joseph, P.-Emile Lacasse, de Cadillac, et Léonard Bouffard, de Vanguard, et M. Aurèle Royer, de Berlin, N H.

MM. Emile et Gérard Tourigny, Mmes Emile et Orian Tourigny, de Ponteix, étaient de passage à Gravelbourg.

Sintaluta

M. et Mme Antoine Ecarnot ont eu la visite de leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Gordon Trout et de leur fils, de Jasper, Alta.

Etaient en visite chez M. et Mme Fred Dolter: Mme John Knott (Madeleine) et ses deux filles, de Cedar Rapids, Iowa, Mlle Isabelle Dolter, de Moose Jaw, M. et Mme Bud Wright et leur fils, Douglas, de Regina M. Clément Dolter, de l'Aviation canadienne, de Moose Jaw, M. et Mme John Skene (Thérèse) et leurs deux enfants, de Geraldton, Ont.

M. et Mme Bill Hood et leurs deux filles, de White Rock, C.-B., M. et Mme Robert Longeau de Lac Marguerite, M. et Mme Louis Douan et Mme Charlotte Gendron, d'Indian Head, étaient en promenade chez Mme Henri Oudot.

M. et Mme Léon Fortin et leur bébé, MM. Armand Fortin et Bert Sornsen ont passé la longue fin de semaine chez M. et Mme Laurent Fortin, de Dominion City, Man.

Ferland

Çà et là

Mmes Charles Fournier et Alfred Chabot furent élues présidente et vice-présidente respectivement aux élections du conseil de la paroisse, remplaçant Mmes Adrien Brisebois et Charles Fournier. Mme Alex. Laberge fut réélue secrétaire pour un deuxième terme.

MM. Ephrem Bouffard et Omer Laberge sont hospitalisés à Laflèche et Regina respectivement.

M. et Mme Lucien Couture, de Willow-Bunch, visitaient leurs fille et gendre, M. et Mme René Couture.

M. et Mme Maurice Langlois et leurs enfants, de St-Victor, visitaient les parents de Mme Langlois, M. et Mme Alex. Laberge.

M. et Mme Emile St-Cyr, de Ponteix, visitaient M. et Mme Georges Lacasse.

MM. et Mmes Medelger et Avila Chabot se rendaient à Ponteix, la semaine dernière.

M. et Mme Pierre Larose ont quitté la paroisse pour habiter à Ponteix. Leur fils, Adrien, et sa famille habiteront la ferme paternelle.

MM. et Mmes Joseph, Alfred et Antonio Chabot, ainsi que MM. et Mmes Charles Fournier et Georges Lacasse, sont allés à Regina, dernièrement.

M. et Mme Paul Morin sont allés au mariage Boisvert-Jalbert à Kennedy, Sask., et se rendront visiter des parents de St-Boniface, Man.

M. l'abbé J. Bernier, curé, les commissaires d'écoles et leurs épouses se rendirent à Gravelbourg, les 19 et 20 octobre, afin d'assister au congrès régional de l'A.C.F.C.

Mmes Medelger et Avila Chabot se sont rendues à Gravelbourg à l'assemblée diocésaine des Dames de Ste-Anne, le dimanche 19 octobre.

Congrès régional de l'ACFC à Gravelbourg, renouveau d'inspiration et de confiance

(Suite de la première page)

de Ferland: M. l'abbé G. Bernier, MM. et Mmes J.-A. Morin, Valmore et Joseph Couture, Rosaire et Alfred Chabot, MM. René Couture et J.-L. Beaudoin; de Willow-Bunch: M. l'abbé Alfred Bouchard, le R. F. Justinien, E.C., MM. Raymond Boulianne et André Lizaire; de Laflèche: M. l'abbé Arthur Moquin, M. et Mme Alfred Clermont, MM. Clément Périgny, G. Croisetière, Antoine Morin et Jules Minne; de Val Marie: M. l'abbé Oscar Lemay et Mme Jean Cornet; de Radville: MM. Raymond Fradette et Louis Martin, Mme Léon Bert, MM. et Mmes Albert Durand et Horace Bourassa; de Lisieux: M. l'abbé J.-L. Poulin et M. Paul Sabourin; de Coderre: M. l'abbé Fernand Ducharme et Mme Aurise Larochelle; d'Assiniboia: MM. Roland Audette, J.-R. Gaudette, J.-Emile Blais, Emile Guégan, Rodrigue Taillon et Marcel Audette; de Courval: Mmes Joseph Landry, Charles Arguin et François Tremblay, MM. Jean-Louis Marcil, Lionel, Gabriel et Marcel Tremblay; de Meyronne: MM. et Mmes Raymond et Louis Girardin et Marcel Monette et M. Louis Roy; de Kincaid: M. Gérard Brisebois; de Frenchville: M. l'abbé G. Laprise, MM. Frank Goddu et Alcide Auger et Mme Alcide Auger; de St-Victor: M. Laurent Collin; de Vanguard: M. l'abbé A. Chabot; de Gravelbourg: Son Exc. Mgr Aimé Decosse, MM. les abbés D. Dupas et R. Ducharme, MM. et Mmes D. Lepage, Paul Marchand, Ernest Colpron, Joseph Bouvier, Louis Verville, Pierre Carrobourg, Auguste Larochelle et Paul Moquin, MM. Allyre Sirois, Rolland Pinsonneault, Ernest Longpré, Pierre Lafrance, Henri Lepage, Gérard Lizée et Albert Lagassé, Mme Rose Bouffard, Mlles Yolande Fauchon et J. Beauregard; du collège de Gravelbourg: les RR. PP. E. Dubreuil, W. Piédalue, B. Paris et M. Charest, O.M.I.; de Prince-Albert: M. l'abbé A. Marchildon et M. Walter Charpentier; de Vonda: M. Antonio de Margerie; de St-Denis: M. et Mme Clotaire Denis et M. Gustave Denis; de Regina: le R. P. R. Turcotte, O.F.M., et M. et Mme Joseph Girardin; de Sedley: MM. Louis-Laurent Béchard et Lussier.

Première séance

C'est dimanche soir, à 7 h., après avoir eu l'occasion d'assister à une représentation française de cinéma, que les délégués et visiteurs commençaient à entrer à l'auditorium du couvent, où se tenait la première séance. Après la prière, dite par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, président d'honneur de l'assemblée, on chanta l'O Canada, puis M. Dumont Lepage, président général de l'ACFC, prit la parole pour souhaiter la plus cordiale bienvenue à tous les délégués. Il en profita pour souligner les sacrifices qu'eurent à accepter plusieurs délégués venus de très loin. M. Allyre Sirois prit alors la parole pour exposer, avec l'aide d'un mémoire préparé à cette intention et dont chaque délégué reçut une copie, la situation dans laquelle se trouvent actuellement les parents et éducateurs canadiens-francais de la Saskatchewan, par rapport à leurs droits, vis-à-vis de l'Acte scolaire de la Saskatchewan.

Plusieurs délégués en ont profité pour poser des questions à M. Sirois et chercher à élucider certains détails qui ne leur apparaissaient pas très clairs. En somme, une première soirée très prometteuse, et qui se termina, après quelques minutes de détente, par un rapport concis et très intéressant par M. l'abbé Roger Ducharme, sur le travail accompli depuis 1912 par l'ACFC.

Le lendemain, 20 octobre, devait être une journée encore plus chargée. Elle commença à 7 h. 30 par une messe spéciale célébrée aux intentions des délégués et des visiteurs par M. l'abbé R. Ducharme, organisateur général de l'ACFC.

Survivance et expansion

A 9 h., un premier forum a rassemblé au couvent, ceux qui restaient des délégués de la veille (car il faut vous dire que durant la nuit, une pluie torrentielle venait s'abattre sur la région, forçant ainsi plusieurs visiteurs à reprendre sans tarder le chemin du retour). On y a étudié en détail, et dans la plus grande collaboration, tous les problèmes qui accablent les parents et les éducateurs canadiens-français, devant l'apathie du pouvoir provincial pour les droits et les réclamations de la minorité. A midi, un somptueux dîner fut servi à la salle paroissiale, et une cinquantaine de personnes se sont prévalues de l'occasion pour aller déguster une bonne aile de poulet, et davantage!

C'est à 1 h. 30 p.m. que commençait la dernière séance de ce congrès régional. Les congressistes retournaient donc au couvent pour un deuxième forum. On devait y étudier cette fois les problèmes de survivance et d'expansion de l'ACFC et les problèmes qui entourent chaque "Journée de l'ACFC".

Les conclusions tirées à la clôture du congrès par Mgr Decosse sont données à la fin de cet article: elles revêtent une importance particulière et devraient rester longtemps fraiches dans la mémoire de tous les lecteurs du journal.

Encyclique et acte scolaire

En rapport avec la première partie du congrès, Mgr Decosse examina ce qu'exige l'encyclique de Pie XI sur l'Education chrétienne comme droit des parents en éducation et ce qu'accorde la législation scolaire de la Saskatchewan.

Voici les points importants que comporta son allocution:

Les parents coopèrent avec Dieu dans la transmission de la vie à leurs enfants. Les enfants appartiennent donc aux parents, les droits de Dieu étant saufs. Aux parents revient donc la première responsabilité dans leur éducation. Cette responsabilité, d'après Pie XI, crée un droit naturel, sacré et inviolable.

L'encyclique enseigne que deux autres sociétés ont aussi des droits en éducation: ce sont l'Eglise et l'Etat.

La législation scolaire de la Saskatchewan ne reconnait nullement les droits de l'Eglise. On n'insiste pas pour dire qu'elle reconnait les droits de l'Etat, puisqu'elle en fait à peu près un monopole.

Elle reconnait dans une certaine mesure, assez imparfaitement, les droits des parents (de la famille); qu'on se réfère aux articles 39, 203 et 204 de l'Acte scolaire.

Concessions inefficaces

Mais dès 1907, on limite déjà le droit aux écoles séparées, au cours élémentaire, en excluant le "high school" (cours secondaire). En 1944, lors de la création des Grandes Unités, la centralisation commence à rogner les droits accordés par l'Acte scolaire. L'article 50 de l'Acte des Grandes Unités promet le respect de tous les droits accordés par l'Acte scolaire. L'article 51 (paragraphes 8 et 10) en enlève une partie. L'article 52 rend si compliqué l'embauchage des instituteurs par la commission scolaire qu'il devient quasi-impossible lorsqu'une commission d'Unité veut s'entêter. Puis, l'avenir annonçant le système de comités menace de tout engloutir.

Jusqu'au bout!

En somme, et c'est là la question la plus importante que posait Mgr Decosse aux congressistes: "Que faire?" Il est plus que temps pour les catholiques de rencontrer le ministère et de lui expliquer qu'il est impossible, pour nous, de laisser nos droits s'effriter ainsi. Par la négociation, il faut s'efforcer d'abord de faire donner à l'article 50 de l'Acte des Grandes Unités, ce qu'il promet: la concession (ou la récupération) des droits accordés par l'Acte scolaire. Si ces négociations échouent, il faut être prêts à pousser la chose plus loin, quoiqu'il puisse en coûter!

Quant à la deuxième partie du congrès, Mgr Decosse propose que tous les efforts soient faits pour susciter l'intérêt autour du cercle "paroissial" de l'ACFC. Tout d'abord, tenir à tout prix à la perception à domicile, à l'occasion de laquelle on fait l'éducation de nos familles, vis-à-vis l'ACFC, puis fixer au cercle paroissial une réunion mensuelle avec un programme d'études qui viendrait de l'exécutif de l'ACFC.

Le congrès régional de l'ACFC et de l'ACEFC à Gravelbourg a duré à peine deux jours. Il a cependant marqué une étape importante dans la vie de nos Canadiens français, et plus précisément, un renouveau d'inspiration, plus de confiance dans l'avenir, malgré tout!



M. Wilfrid Courchesne, natif de Duck Lake, vient détre nommé vice-consul du Canada au Brésil. (Voir nouvelle en page 9).

Le Recteur de l'Université d'Ottawa visite à Gravelbourg son Alma Mater

Le Collège Catholique de Gravelbourg avait l'occasion, les 25 et 26 octobre, de recevoir le T. R. P. Henri Légaré, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa et l'un des Anciens qui honorent le plus l'Alma Mater. Le Père Légaré a fait ses études classiques à Gravelbourg, de 1932 à 1937.

Quelques Pères du collège s'étaient portés à sa rencontre le samedi à Regina et prirent le diner avec le Père Recteur à l'Hôtel Saskatchewan; l'après-midi fut consacré à une courte visite au Scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret, où le Très Révérend Père a fait ses études philosophiques et théologiques. Puis tous se dirigèrent vers l'Alma Mater, à Gravelbourg. Quelle joie ne ressentirent pas les Pères, surtout ses anciens professeurs, le Père W. Piédalue, qui lui enseigna les mathématiques, le Père H. Desrochers, professeur d'anglais, le Père E. Dubreuil, supérieur actuel et son ancien gardien de salle.

Rappel de souvenirs

C'est pourquoi la soirée du 25 octobre, où le Recteur rencontra le personnel du collège, n'eut rien de rigide ou de guindé: au contraire, ce fut un rappel de souvenirs, mêlés de perspectives sur les développement étonnants de l'Université d'Ottawa et de suggestions pour resserrer les liens déjà étroits entre le Collège de Gravelbourg, affilié à l'Université, et cette institution de haut savoir.

Après une nuit de repos bien mérité, le Père Légaré chanta la messe solennelle du Christ-Roi, assisté des RR. PP. Charles Brûlé, comme diacre, et Albert Gervais, comme sous-diacre. Le sermon fut donné par le Père Dubreuil, recteur du collège: il nous dit d'abord sa joie de voir un ancien célébrer en cette circonstance solennelle; il continua ensuite avec des considérations sur la Royauté du Christ dont nous célébrions la fête. La chorale du collège, sous la direction du R. P. P. Plamondon, exécuta la "Missa Choralis", de Refice, et termina par un cantique au Christ-Roi; M. Robert Boulanger touchait l'orgue.

Suivit un diner intime auquel prirent part Son Exc. Mgr A. Decosse, évêque de Gravelbourg, M. l'abbé D. Dugas, curé, ainsi que des prêtres de l'Evêché, M. Pierre Lafrance, président de l'Amicale, et les membres de son exécutif, S. H. le juge Hébert ainsi que son épouse, M. Dumont Lepage, de Radio-Gravelbourg, etc.

Ce fut ensuite la rencontre du Père Légaré avec les élèves et la réception officielle au gymnase: le groupe entra au son d'une marche jouée par la fanfare, sous la direction du R. P. Alain Piché. Le Père Piédalue, agissant comme maitre de cérémonies, demanda au Père Supérieur de faire la présentation officielle du T. R. P. Légaré, O.M.I.: il le fit très habilement, souligna les liens étroits entre le Père et son Alma Mater, et en profita pour stimuler les élèves à s'estimer heureux d'avoir cette maison de formation dont ils peuvent bénéficier.

La chorale exécuta ensuite un chant de folklore: Le son du cor; puis on entendit M. Réal Allard, élève de Philosophie, qui lut, au nom des étudiants, une adresse au distingué visiteur. M. G. Verhelst, confrère du Père Légaré et principal de l'école de Willow-Bunch, rappela d'anciens souvenirs de ses années de collège; il demanda aussi aux élèves de ne pas gaspiller ces belles années de formation.

Le discours le plus attendu était sans conteste celui du Père Légaré. Sa sympathie communicative lui gagna l'auditoire: il rappela des souvenirs, remercia les Pères de cette chaude réception, incita les élèves à apprécier ces belles années de formation et pour leur prouver sa gratitude, leur octroya un congé: les applaudissements ne se firent pas attendre, comme on devine bien.

6e université du pays

Mgr Decosse donna le mot de la fin: il rappela les liens étroits entre le Père Recteur d'Ottawa et lui-même et en profita pour donner quelques directives aux élèves du collège. La cérémonie se termina par le chant de l'O Canada. Dans la salle, on remarquait notamment la présence du père du T. R. P. Recteur et de son frère, ainsi que de quelques autres membres de sa parenté, sans compter tous les convives présents au banquet.

Vers la fin de l'après-midi, le Père Piédalue eut une interview avec le Père Légaré sur les ondes de CFRG: le Recteur de l'Université d'Ottawa exposa alors les développements gigantesques de l'institution qu'il dirige et qui en font la 6e université du pays et la 3e université catholique au Canada.

Toutes les bonnes choses doivent prendre fin: une automobile partit reconduire le distingué visiteur à Regina après que ce dernier eut promis solennellement de nous revenir. Ce n'est qu'un au revoir!



Le cardinal Edward Mooney, archevêque de Detroit, est décédé à l'âge de 74 ans, au moment où le conclave pour choisir un nouveau pape allait se réunir. Ancien délégué apostolique de l'Inde et, plus tard, du Japon, il devint archevêque de Detroit en 1937 et cardinal au consistoire de 1946.



Le collège de Gravelbourg accueillit avec enthousiasme dimanche dernier un "ancien" qui lui fait honneur, le T. R. P. H. Légaré, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa. Sur la photo l'on voit Son Exc. Mgr Aimé Decosse, de Gravelbourg, le R. P. Légaré, le R. P. E. Dubreuil, recteur, M. l'abbé D. Dugas, curé, etc., à l'occasion de cette fête.

Lebret

Les membres du conseil 1209 des Chevaliers de Colomb, de Grand-Mère, P.Q., présentaient dernièrement un calice à M. Jean-Louis Dugal, représentant son frère, le R. P. Maurice Dugal, O.M.I., professeur de théologie dogmatique au scolasticat du Sacré-Coeur, de Lebret, Sask., en commémoraison du décès de M. Léo Dugal, ex-fidèle navigateur du conseil et père du religieux. C'est la coutume au conseil 1209 du 4e degré de donner un calice au fils religieux d'un membre décédé.

Domremy

Çà et là

A l'assemblée annuelle de la municipalité de St-Louis, no 431, le maire et les conseillers des divisions 1, 3 et 5 furent réélus par acclamation.

Le maire, pour un nouveau terme de 2 ans, est M. Emmanuel Daniel, de St-Louis; les échevins sont M. Tony Koslowski, pour la division no 1, J. Fediash, division no 3, et M. M. Roy, division no 5.

Sous la présidence de Mme Anne Préfontaine et de la secrétaire-trésorière, Mme Kathie McGrath, le "Young People's Club" fut organisé. Il comprend les enfants de six ans et plus fréquentant l'école. Les travaux sont la menuiserie et le travail du cuir et la couture pour les filles. Le Bureau National du Film a fourni un projecteur et on doit montrer des films une fois par mois. Les assemblées auront lieu une fois par semaine pour chaque groupe. Pour financer les débuts du club, on a organisé un bingo qui a remporté la somme de $99.00. Pour seconder l'exécutif, un conseil des jeunes fut nommé. Le président est Terry Miko, vice-présidente, Denise Roy, et secrétaire-trésorière, Shirley Préfontaine. Avec la coopération de toutes les mères le succès du club est assuré.

Sont venus passer quelques jours à la maison paternelle dernièrement, Melva Betemps et Sylvia Kuppenbender, de North Battleford; René Godin et Jackie Betemps, de l'Université de Saskatoon; Joseph et Teddy Chatlain, de Saskatoon.

M. et Mme Léonard Benoit et leurs enfants ont visité M. et Mme J. Tauriac.

M. R. Fournier, victime d'un accident de tracteur dernièrement, est revenu de l'hôpital Université de Saskatoon, après un séjour de plus trois semaines.

Le souper au poulet annuel et un bingo pour la paroisse eurent lieu, le dimanche 26 octobre, dans la salle du village. Les détails seront donnés au prochain courrier.

Remerciements

M. et Mme Edmond Gaudet désirent remercier sincèrement tous ceux qui les ont aidés à construire leur nouvelle demeure. Merci à Mmes Rémi Georget et Adalbert Boutin qui ont aidé aux repas.

Lettre de Paris

De Gaulle commande, l'armée obéit

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Le général Massu, président du Comité de Salut Public pour l'Algérie et le Sahara, avait, ce mardi matin 14 octobre, revêtu sa tenue "lézard" de parachutiste. Le regard dur, il pénétra dans la salle où le Comité allait se réunir et où l'attendaient déjà ses collègues civils et militaires installés dans des fonctions indéfinies, mais importantes, depuis le 13 mai historique, qui vit l'effondrement soudain des institutions de la République.

Poussé par l'émeute naissante, le général Massu, commandant de la 2e division de troupes parachutistes, s'était alors placé à la tête de ce comité d'allure insurrectionnelle, moins semble-t-il pour animer la révolte que pour la contrôler. Soldat énergique et rugueux, direct et franc, Massu sut sans doute éviter le pire au cours de ces journées de fièvre révolutionnaire, où la France entière risquait de basculer dans la guerre civile.

Aujourd'hui, 14 octobre, cinq mois presque jour pour jour après les tumultueux événements d'Alger, le général Massu arrive donc au Comité de Salut Public. Dans la poche de sa veste de toile dont il a retroussé les manches sur ses bras velus, il a glissé une copie de la lettre que le général de Gaulle a adressée, cinq jours plus tôt, au général Salan, commandant en chef et délégué général du gouvernement pour l'Algérie. Cette lettre, rendue publique la veille au soir à Paris, a produit, dans la capitale comme à Alger, l'effet d'une bombe.

Massu se racle sa gorge et dit d'une voix bourrue: "Messieurs, en exécution des ordres du chef du gouvernement, nous quittons le Comité!" Onze officiers — 2 généraux, 7 colonels et 2 capitaines — se lèvent et emboitent le pas à Massu, qui se dirige déjà vers la porte. Les autres membres du comité, des civils français et musulmans, se lèvent à leur tour et tentent de retenir les partants. "Restez, restez", leur crient-ils. Massu se retourne; d'un geste de la main il rétablit le silence et déclare, sur un ton sans réplique: "Messieurs, ce n'est pas la peine d'insister. Vous savez le travail qu'il vous reste à faire". Les militaires quittent la salle, et les civils se regardent, consternés.

* * *

La lettre du général de Gaulle au général Salan marque la fin de la période transitoire entre les IVe et Ve Républiques. Elle met un terme à la confusion politique, qui s'était installée en Algérie après les bousculades du 13 mai, et fixe à l'armée sa mission. Les instructions, qui accompagnent la missive et qui concernent la préparation et le déroulement des prochaines élections en Algérie, sont révélatrices de la volonté du président du Conseil de tenir jusqu'au bout et très loyalement le stupéfiant pari engagé par lui en vue de régler rapidement ce problème algérien, à propos duquel on est allé le tirer de sa retraite de Colombey-les-deux-Eglises.

Que dit en effet de Gaulle? Que les élections en Algérie du 23 novembre prochain doivent être libres, loyales et sincères; que toutes les tendances — "je dis bien toutes les tendances" — doivent pouvoir s'exprimer, y compris celles qui mettent en cause le statut politique de l'Algérie; que les militaires et fonctionnaires ne pourront être candidats; que le but à atteindre "consiste à obtenir que se révèle librement une véritable élite politique algérienne". Ces élections enverront au Palais-Bourbon 66 députés, dont 45 musulmans.

L'armée est chargée d'appliquer ces instructions, et ses membres sont invités à se retirer de toutes les organisations politiques dans lesquelles ils avaient pu entrer après le 13 mai. "Il me sera rendu compte des mesures prises pour l'exécution de cette instruction", conclut de Gaulle dans cette note de commandement.

Le geste d'obéissance du général Massu et des membres militaires du Comité de Salut Public prouve que de Gaulle a été compris par l'armée. Celle-ci donne là un magnifique exemple de discipline, de sens politique et de loyauté, et elle déjoue les secrets espoirs de ceux qui, autour de M. Mendès-France, souhaitaient que de Gaulle se "casse les dents" sur les colonels d'Alger. Les colonels se sont inclinés, prouvant par là que leur révolte du mois de mai était motivée non par le désir de se substituer au pouvoir civil, mais par celui d'amener ce pouvoir à se définir, à se fortifier et surtout à préciser ses intentions quant à la guerre d'Algérie. De Gaulle leur a apporté les apaisements qu'ils souhaitaient; il a manifesté sa volonté que ne soient pas rendus inutiles par une politique d'abandon, les lourds sacrifices consentis par l'armée en Algérie, et l'immense labeur qu'elle y a déployé pour la réussite d'une politique de pacification et de promotion du peuple algérien.

Le discours prononcé par de Gaulle à Constantine, le 3 octobre, et au cours duquel ont été définis les objectifs politiques, économiques et sociaux d'un audacieux plan de cinq ans, dont la réalisation coûtera environ 200 milliards de francs chaque année, a ouvert la voie à une solution nouvelle du drame qui ensanglante l'Algérie depuis le soulèvement du 1er novembre 1954. On était dans l'impasse, et le choix semblait se limiter entre l'abandon de l'Algérie — comme fut abandonnée l'Indochine — ou la répression brutale.

L'une et l'autre de ces solutions détestables étaient d'application commode; il n'était nul besoin de grands efforts d'imagination politique pour les appliquer: les Français partaient ou, à défaut, ils écrasaient la rébellion algérienne sous un déluge de fer et de feu. Mais cette dernière option, trop effrayante pour un régime débile, étant derechef exclue, il ne restait finalement aux Français qu'à se retirer plus ou moins honteusement de cette terre d'Afrique où plus d'un million d'entre eux ont vu le jour, que leurs efforts ont fertilisée et qu'ils ont ouverte largement au progrès humain et technique. C'est contre cette perspective de démission que l'armée s'est soulevée et non point pour appuyer un système colonial périmé. Son voeu le plus ardent est de construire une Algérie nouvelle, libérée des servitudes du colonialisme, mais placée par la France à l'abri des incertitudes d'une indépendance prématurée. Les jeunes officiers du bled, notamment, qui vivent au contact étroit des populations et qui sont aimés d'elles, guerroient contre les bandes du F.L.N., mais luttent aussi contre la politique égoïste des féodaux de la colonisation et pour une authentique promotion du peuple algérien.

C'est précisément cette perspective qu'a choisie de Gaulle. La porte, ici, est plus étroite; "la valise ou le cercueil?", disait-on précédemment; "prenons plutôt la pioche", propose aujourd'hui de Gaulle aux Français comme aux Algériens. La facilité étant ainsi exclue, c'est une tâche énorme que la France entreprend sur le sol algérien, mais une tâche exaltante et régénératrice, qui devrait lui permettre de surmonter ses complexes et d'effacer l'amertume des défaites et des démissions de naguère — tout en faisant de l'Algérie le premier grand pays de l'Afrique.

* * *

Le "style de Gaulle jouera-t-il également à l'égard de la rébellion, dont les chefs se sont récemment constitués au Caire en "gouvernement provisoire de la République algérienne"? Des signes non équivoques donnent à penser que, de ce côté aussi, on est sensible au changement intervenu dans la conduite des affaires françaises. La détermination qui fait place à l'irrésolution est de nature à ruiner les espoirs que la rébellion nourrissait concernant une démission française. Les résultats impressionnants du référendum du 28 septembre en Algérie, où le F.L.N. n'a pu empêcher, la population autochtone de se rendre aux urnes et de voter "oui" à une écrasante majorité ont porté un coup sérieux au maigre crédit du "gouvernement provisoire en exil". D'autre part l'échec matériel de l'action terroriste en métropole, joint aux difficultés toujours plus grandes rencontrées par les combattants du maquis pour s'armer, se ravitailler et se renseigner, sous les effets conjugués de l'action militaire française et du choix des populations locales, ont considérablement affaibli le potentiel militaire de la rébellion.

A ce désarroi matériel et moral, viennent encore s'ajouter les conséquences psychologiques désastreuses des attentats perpétrés en métropole contre les installations industrielles et contre les représentants de l'ordre. Le parti communiste lui-même, par la bouche de M. Maurice Thorez, a été amené à désavouer l'action terroriste du F.L.N., qui a valu à celui-ci la réprobation profonde des masses ouvrières et a été l'une des causes du désastre politique enregistré par les communistes le 28 septembre dans le référendum constitutionnel.

Bref, M. Ferhat Abbas et ses amis sont contraints à une révision déchirante de leur politique. Il y a moins d'un mois, le chef de la rébellion déclarait en substance: "Nous poursuivrons la guerre jusque sur le sol métropolitain; nous ruinerons le potentiel économique de la France et nous ne déposerons les armes que lorsque nous aurons obtenu notre indépendance". Aujourd'hui, après avoir annoncé spectaculairement la libération des soldats français détenus par le F.L.N., M. Ferhat Abbas multiplie ses ouvertures. Dans une interview à un journal allemand, il affirme que le F.L.N. est prêt à engager "n'importe quelle sorte de conversation, sans aucune préalable". Hier, l'indépendance devait précéder la négociation; on mesure le chemin parcouru par M. Ferhat Abbas!

Sans que l'on puisse affirmer que des contacts officieux ont déjà été pris, entre des émissaires du gouvernement français et des représentants du F.L.N. — en Allemagne notamment — il est permis de penser que de Gaulle n'a pas engagé son prestige et son autorité dans une aventure. La guerre d'Algérie n'est pas terminée; mais du moins voit-on maintenant comment elle peut s'achever. Il s'agit d'un fait nouveau, d'une capitale importance. Un immense espoir se lève en France et en Algérie.

Maurice HERR.

L'Exposition de Bruxelles a eu 42 millions de visiteurs

BRUXELLES — L'Exposition de Bruxelles a fermé ses portes. On ne saurait prétendre en établir aujourd'hui un bilan. Tout juste peut-on formuler quelques constatations d'ordre général.

Si le succès se mesure au nombre des visiteurs, l'Exposition a été un incontestable succès. Le chiffre de 40 millions, cité comme une chimère, avant l'ouverture, a été largement dépassé. Dans le monde entier, l'Exposition de Bruxelles a suscité un grand mouvement de curiosité. C'était la première exposition universelle depuis la guerre: elle a eu la résonance mondiale qu'on pouvait en attendre.

Le thème de l'exposition, qu'on a beaucoup raillé et qu'on avait fini par perdre de vue dans les remous de foule et les feux d'artifice, était ambitieux, "Bilan du monde pour un monde plus humain". La façon dont ont voisiné pendant six mois le pavillon soviétique et le pavillon américain, rivalisant courtoisement d'attractions pour attirer les visiteurs, laissera un souvenir encourageant. Et, dans la mesure où l'Exposition a fourni l'occasion à des hommes venus de tous les points du monde de se rencontrer dans une atmosphère sans haine, et de travailler ensemble, elle a effectivement contribué au progrès vers un monde plus humain.

Pas trop de profits

Comment s'établit le résultat sur le plan financier? La question ne concerne, pratiquement, que le pays organisateur, la Belgique. Les quelques dizaines de millions de francs que l'entreprise aura coûtées à l'Etat belge sont largement compensées par le prestige mondial que l'Exposition a conféré à la Belgique. Quant à dire que tous les Belges en sortent enrichis, c'est une autre affaire . . .

Dans l'ensemble, si les visiteurs ont été nombreux, ils ont dépensé moins qu'on ne le prévoyait: c'était trop cher, dit-on généralement; les restaurateurs et limonadiers établis dans l'enceinte de l'exposition ont certes fait de bonnes affaires, mais ce fut au détriment des établissements touristiques du littoral et des Ardennes, dont la saison fut franchement mauvaise.

Le bâtiment a connu des heures dorées pendant la période de préparation, mais la Belgique se voit aujourd'hui, contrainte de lutter, à coups de grands travaux coûteux, contre une brusque menace de chômage. Enfin, il est à craindre que le tourisme en Belgique ne subisse, dans les années prochaines, le choc en retour de sa grande prospérité de 1958.

Bruxelles, centre européen

Mais il reste à Bruxelles un réseau de boulevards et de routes que bien des capitales plus importantes pourraient lui envier. Et la démonstration a été faite que Bruxelles est capable de devenir le siège des institutions européennes, ce qui demeure la grande ambition belge.

Un feu d'artifice de 2,000 bombes a clôturé l'Exposition internationale et universelle de Bruxelles 1958 qui, du 17 avril au 19 octobre, a drainé vers le plateau du Heysel près de 42 millions de visiteurs, venus du monde entier. Les derniers jours de cette grande manifestation internationale ont connu une affluence inégalée: le seul dernier dimanche, près d'un million de promeneurs circulaient dans les avenues illuminées jusqu'à 2 h. du matin, tandis que "Belgique Joyeuse" (une série de cafés) clôturait à 5 h. 30, dans une atmosphère de liesse, de cris et de joie, la vie éphémère de la petite cité brughélienne.

Mariage Piché-Pyper bénit à Gravelbourg

GRAVELBOURG — Le lundi 13 octobre, dans la cathédrale Ste-Philomène de Gravelbourg, Mlle Patricia Pyper, de Calgary, Alta, fille de M. et Mme Richard Pyper, de Killarney, Man., unissait sa destinée à celle de M. André Piché, de Banff, Alta, fils de M. et Mme Achille Piché, de Gravelbourg. M. l'abbé D. Dugas, curé, officia à la cérémonie d'échange d'anneaux et le R. P. Alain Piché, O.M.I., cousin du marié, célébra la messe, assisté au choeur par François Piché et Edouard Godin, ses cousins.

La mariée, au bras de son père, était charmante dans une longue robe blanche en nylon chiffon, garnie de dentelle Chantilly. Son voile court était retenu par une délicate couronne de perles et de sequins. Elle tenait un livre de prières garni d'une gerbe de roses et de petits oeillets blancs. Le seul bijou de la mariée était un collier de perles, cadeau du marié.

La dame d'honneur, Mme Frank Main, soeur de la mariée, portait une robe de tulle sur taffetas bleu pâle avec chapeau de plumes de même nuance et bouquet d'oeillets bleus et blancs.

La fille d'honneur, Mlle Joanne Pyper, soeur de la mariée, portait une robe en taffetas jaune pâle avec chapeau de plumes et bouquet d'oeillets jaunes et blancs.

M. Achille Piché servait de témoin à son fils. M. Guy Piché, de Grande-Prairie, Alta, frère du marié, était garçon d'honneur. MM. Farley Pyper et Hubert Piché, de Saskatoon et de Grande-Prairie, étaient huissiers.

Durant la messe, M. l'abbé Roger Ducharme et M. le Dr Rosario Morin interprétèrent de beaux cantiques. Ils étaient accompagnés à l'orgue par Mlle H. Lemoine.

La mère de la mariée portait une jolie robe bleu marine avec accessoires roses. Son corsage était de roses roses.

La mère du marié portait une robe deux pièces en brocart vert foncé et menthe avec accessoires de couleur vert menthe. Son corsage était de roses jaunes.

A l'issue de la cérémonie, les nouveaux époux et leurs invités se rendirent à la salle paroissiale où le diner fut servi.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un costume crème garni de fourrure brune avec accessoires bruns et corsage de roses. M. et Mme André Piché demeureront à Banff, Alta.

Promesse de 28 Guides

Le dimanche 19 octobre, à la cathédrale, à 2 h. 30 p.m., 28 Guides ont fait leur promesse. Son Exc. Mgr A. Decosse officiait. M. l'abbé A. Guénette, vicaire, était maître de cérémonies. Son Excellence prononça le sermon de circonstance. A l'issue de la cérémonie, il y eut chapelet et bénédiction du St-Sacrement. Les Dames de Ste-Anne et de la Ligue Féminine Catholique firent les frais du chant. Une réception à la salle paroissiale et un goûter réunirent les Guides, les Jeannettes et leurs parents.

Shower

Dimanche dernier, à la résidence de Mlle Aline Boucher, il y eut un shower organisé en son honneur. Des jeux organisés divertirent tout le monde. L'héroïne reçut comme cadeau un assemblage de morceaux de cuisine. Un goûter fut servi. Parmi les invités, on remarquait les amies intimes d'Aline.

Albertville

Mariage Benoit-Rapin

Le mardi 7 octobre fut bénit le mariage de Mlle Amélia Rapin, fille de M. et Mme Albert Rapin, avec M. Léo Benoit, fils de M. et Mme Roméo Benoit, de Chauvin, Alta. M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé, officia à la cérémonie nuptiale.

La mariée entra dans l'église au bras de son père. Elle était très jolie dans sa longue robe blanche avec jupe de satin sur crinoline. Le corsage était de dentelle et les longues manches se terminaient en pointes de lis. Le voile court bordé de sequins était retenu par une couronne. Elle portait comme bijoux un collier et des boucles d'oreilles, cadeaux du marié. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Louise Rapin, soeur de la mariée, et Claire Benoit, cousine du marié, étaient revêtues de robes trois-quarts de couleur vert nil et jaune respectivement et portaient des coiffures de mêmes nuances. Elles tenaient des bouquets d'oeillets.

M. Roméo Benoit servait de témoin à son fils. Les garçons d'honneur étaient MM. Marcel Benoit et George Rapin, frères des mariés.

Avant le mariage, la mariée, accompagnée de Mlles Pauline Carrière et Thérèse Gobeil, lut un acte de consécration à la sainte Vierge. Plusieurs beaux cantiques furent rendus par les demoiselles de la paroisse. Mlle Marguerite Brûlé touchait l'orgue.

Après le mariage, les mariés et les invités se rendirent à la salle coopérative d'Albertville où un diner et un souper furent servis par les dames du "Community Club". La réception se termina par une soirée dansante.

Les nouveaux époux résideront à Chauvin, Alta.

A l'occasion de ce mariage, on remarquait MM. et Mmes Roméo, Paul et Alex. Benoit, Alphège, Roland et Jos. Courchêne, MM. Gilles et Jean Benoit, Mlles Laurette et Denise Larouche et Hélène Bélanger, tous de Chauvin, Alta, MM. et Mmes Victor et Allan Scott et Léo Hitton, de Marsden, Sask., MM. Marcel et Raymond Houle, de Girouxville, Alta, et M. et Mme Arthur Quesnel, de Duncan, C.-B.

Çà et là

M. et Mme Ernest Brière ont eu la visite de leurs enfants, M. et Mme Lucien Brière et de leur fille, Bertha.

Mme Evelina Audy recevait la visite de ses fille et gendre, M. et Mme Gilbertson, et de leur famille, de Saskatoon, pour le jour d'Action de grâces.

M. et Mme Jack Ledoux ont passé une semaine chez leurs fille et gendre, M. et Mme Robert Delparte, d'Iffley, Sask.

M. le curé chanta un service pour le Pape Pie XII, le lundi 20 octobre.

Une soirée de bingo et un souper-bazar auront lieu les 2 et 9 novembre respectivement.

Sont revenus d'un séjour à l'hôpital: Mmes Lauraine Brûlé, Delvina Gobeil et Rose Durand et le jeune Elie Lavoie.

Saint-Front

Mariage Vaillancourt-Dufault

Le samedi 11 octobre, le R. P. G. Massé, P.S.M., curé de Tisdale, bénissait le mariage de M. Henri Vaillancourt avec Mme Marie Dufault (née Marie Thévenot). MM. J. Vaillancourt, père du marié, et J. Thévenot, cousin de la mariée, servaient de témoins.

Denise et Emile Dufault, enfants de Mme Dufault, étaient garçon et fille d'honneur. Jules et Etienne Dufault servaient la messe.

Deux beaux cantiques furent chantés au cours de la messe par le R. P. C. Nicoud, P.S.M.

Neuf des dix enfants de Mme Narcisse Dufault, Juliette (Mme Mortenson), Yvonne (Mme Morin), Denise (Mme Leblanc), Albert, Emile, Rosaire, Joseph, Jules et Lucien, étaient présents, seul Louis ne put venir.

Le diner présidé par les RR. PP. Massé et Nicoud fut servi dans la salle de M. Jérémie Dufault à environ 85 parents et amis. Parmi les convives, on remarquait les familles N. Vaillancourt, de Zenon Park, André Régie, d'Aylsham, Gustave Lefebvre, d'Englefeld, Maurice Plamondon, de Watrous, Maurice Moisan, de Rose Valley, et tous les parents de la localité.

Une agréable soirée entremêlée de danses et de chansons eut lieu dans la même salle.

Va-et-vient

Mlle Aline Happ, de Moose Range, Sask., accompagnée de son père, est venue voir ses soeur et beau-frère, M. et Mme Louis Syrenne.

Mlle Irène Le Strat, de Saskatoon, et sa nièce, Yvette, du couvent de Prud'homme, étaient en congé chez MM. Louis et André Le Strat.

M. et Mme Roger Moyen, de Port Alberni, C.-B., ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme H. Moyen.

M. Henri Basset et son fils, de Peterson, Sask., ont visité MM. Joseph Basset et Germain Hurion.

M. et Mme Albert Goovaert, de St-Vital, Man., ont rendu visite à leurs amis de la paroisse.

Radville

Çà et là

Le 13 octobre, dans l'église de la Ste-Famille, un service fut célébré par le R. P. E.-A. Yandeau pour le repos de l'âme du Saint-Père. Un grand nombre de paroissiens se firent un devoir d'y assister.

Mme Prosper Vermilon, de nationalité belge, est décédée à l'hôpital de Weyburn, le 17 octobre, à l'âge de 82 ans. Le service fut chanté dans l'église St-Joseph de Ceylon. L'inhumation se fit dans le lot familial.

Les porteurs étaient MM. Prudent et Florimond, de Wreese, Albert et Marshal Debruzne et les deux frères Verbeught.

A l'occasion du déjeuner-communion, qui eut lieu le 19 octobre, trente-cinq Chevaliers de Colomb, accompagnés de leurs épouses, s'approchèrent de la sainte table. A la suite du déjeuner, le film représentant le pèlerinage des Chevaliers H. Fossonier et M. Gravelott à Lourdes, Rome, Monaco, Nice et plusieurs villes de la Belgique, fut déroulé et expliqué.

Le 19 octobre, MM. et Mmes Léon Bert, Horace Bourassa, Albert Durand, Louis Martin et M. Raymond Fredette ont assisté au Congrès régional de l'A.C.F.C. tenu à Gravelbourg. Les délégués de Radville ont promis de donner les détails du congrès lors de la prochaine réunion du club canadien.

Le bazar de Ste-Colette, qui eut lieu le 12 octobre, a réalisé la jolie somme de $450.00. Le grand prix, un porc, fut gagné par M. Shvab, de Radville, et le prix d'entrée, un grille-pain, par Mme Henri Mazenc.

M. l'abbé J. L'heureux remercia tous ceux qui avaient contribué au succès de cette soirée et mentionna les visiteurs de Radville et Souris Valley.

Le 23 octobre, M. Louis Bourassa, de Toronto, ramena, en automobile, son cousin, M. Léo Gilmore, à Radville. M. Gilmore est en convalescence chez ses parents à la suite de brûlures reçues le 18 août dernier.

Un grand nombre de dames se sont réunis à la résidence de M. Médisa Bourassa, le 24 octobre, pour un shower en l'honneur de Mlle Diana Maurice. Les hôtesses étaient Mmes E. Dionne, Raymond Phaulus et Jean Turcotte. Des jolis cadeaux furent présentés à l'héroïne de la fête. A la suite du goûter, Diana remercia les convives, de leur geste amical, en termes émus.

M. Léo Dufresne, avec l'aide de son beau-père, M. René Fossonier, a repris la construction de sa maison. Il demeura au sous-sol pendant quatre ans.

Prince-Albert

Elections municipales

On affirme que la lutte sera fort contestée aux élections de la ville de Prince-Albert, le mercredi 5 novembre pour les fonctions de la mairie, de l'échevinage et de membre du bureau des écoles séparées.

En date du 25 octobre, les aspirants étaient les suivants: pour la mairie, les échevins Bert Wyllie et Allan Barsky; pour l'échevinage, MM. Harry Apps, Phil Benson, Ernie Jones, Bob King, Albert G. Morris, Alex Reed, Marshall Albright et Maurice A. Davis, Mme Marion Sherman et le maire actuel D. G. Steuart; pour les écoles séparées, M. le Dr N. J. Dust, Mme A. O. Edes, MM. Louis Moker, G. Slater, John Swystun et J. A. Ward. Quatre devront être élus.

Une certaine inquiétude règne à cause du manque d'intérêt en ce qui concerne la candidature au poste de membre du bureau des écoles publiques. Les membres furent tous élus par acclamation aux trois dernières élections. Voici leurs noms: MM. W. J. S. Hooper, Lorne Kernaghan, Richmond Mayson et G. Robinson.

Malades

La condition de Mme A. Trudeau, victime d'un fâcheux accident sur sa ferme, à Wild Rose, s'améliore un peu, mais elle devra subir encore une autre opération à l'hôpital Ste-Famille.

L'état de Mme Aristide Guillet, au contraire, s'est aggravé à l'hôpital Ste-Famille.

Mme Alex. St-Pierre est retenue chez elle pour une maladie grave.

Au Club Canadien

Lors de l'assemblée annuelle qui eut lieu le 12 octobre, M. Wilfrid Lapierre ayant donné sa démission comme président, les membres du Club le félicitèrent de son beau travail et le remercièrent pour tous les bons services qu'il a rendus au Club pour la cause française. A son tour, M. Lapierre remercia aussi sincèrement tous ceux qui ont si bien coopéré au succès du Club Canadien durant l'année écoulée.

Puis, on procéda à l'élection des officiers de l'exécutif qui donna les résultats suivants: M. l'abbé A. Marchildon, directeur spirituel; M. Georges Dion, président; M. Joseph Goulet, vice-président; Mlle Louise-A. Sénécal, secrétaire-trésorière (réélue); M. Albert-L. Pagé, correspondant pour **La Liberté et le Patriote**; Me J.-G. Crépeau, conseiller légal. Les autres membres de l'exécutif sont: M. W. Lapierre, Mme F. Béland, MM. et Mmes Arcandi Trudeau, Albert Dupuis et Emile Blanchard, Mmes A.-L. Pagé, Adolphe Lemieux, Marie Vachon et W. Charpentier, Mlle Eugénie Duret, MM. J.-B. Gaudet, Adonias Gaudet, G. Blain et Lorenzo Lefrançois.

Inscription scolaire

Voici le nombre des élèves dans les six écoles séparées enregistrés cette année dans 35 classes: St-Jean, 176 élèves; St-Joseph, 178; St-Marc, 225; St-Michel, 170; St-Paul, 277, et Ste-Anne, 119.

• • •

Me Peter A. Mahon, B.A., LL.B., annonce qu'il s'est adjoint les services de M. J.-E. Lussier, B.A., C.R., magistrat provincial, et retiré depuis. M. Lussier continuera la pratique du droit avec Me Mahon.





L'Imperial Oil distribuait récemment sa 25,000,000e carte routière. Ces cartes, que la compagnie distribue aux automobilistes et aux touristes depuis un quart de siècle, suffiraient à recouvrir d'un océan à l'autre la route trans-canadienne ou à "paver" une route à quatre voies enre Montréal et Toronto. Mlles Pam D'Orsay, à gauche, et Sheila Billing consultent ici une telle carte avant de s'engager sur une voie qui serait ainsi pavée.

Mgr L. Lussier bénit à Ponteix le mariage D. Boire - L. Legault

PONTEIX — Le mariage de Mlle Lucille Legault, fille de M. et Mme René Legault, de Gravelbourg, a été célébré, le mercredi 15 octobre, dans l'église de Notre-Dame d'Auvergne. Mgr Louis Lussier, P.D., V.G., leur a donné la bénédiction nuptiale.

La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de tulle et dentelle sur taffetas, avec longues manches terminées en pointes. L'encolure était brodée de sequins. Son voile en tulle illusion était aussi décoré de sequins et elle tenait un bouquet de camélias rouges.

MM. Léo Legault et Armand Lallier plaçaient les invités. Les garçons d'honeur étaient MM. Jean Aussant, de Gravelbourg, et Emile Legault.

Les filles d'honneur étaient Mlles Yvonne Baron et Annette Desautels. Mlle Baron portait une robe en tulle de nylon sur taffetas turquoise. Mlle Desautels était vêtue d'une robe de dentelle jaune sur taffetas. Elles portaient des bouquets de camélias.

Il y eut réception à la salle paroissiale, décorée pour la circonstance, pour un grand nombre de parents et amis. M. Dumont Lepage était maître de cérémonies.

Les heureux époux sont allés en voyage à North Battleford, Fairholme, Edmonton, Banff et les Rocheuses.

Va-et-vient

Les visiteurs venus au mariage étaient MM. et Mmes Dumont Lepage, T. Baron, Victor Baron, Gérard Boire, Marcel Boire, Adrien Boire, Aimé Auger, Lionel Bourgeois, A. Gauthier, T. Aussant et Emile Levac, de Gravelbourg, M. et Mme Forest, de Val Marie, MM. et Mmes O. Legault, T. Legault et Aurel Venne, de Swift Current, et M. et Mme Delphis Monsion, de Masson, P.Q.

M. et Mme Albert George et leur bébé, de Bellegarde, ont visité des parents.

M. et Mme Wilfrid Liboiron et leur gendre, M. J. Kress, ont visité leur fils et beau-frère, M. Maurice Liboiron et sa famille, de Bonnyville, Alta.

M. et Mme Roland Vermette et Robert, M. A. Lalonde et Mlle Angéline Lasanté ont assisté au mariage de Mlle Berthe Lalonde, fille de M. et Mme J. Lalonde, à Natal, C.-B.

Lac Marguerite

Va-et-vient

Mme Robert Longeau, accompagnée de son mari, est allée visiter sa mère, Mme Eugénie Larchet, patiente à l'hôpital de Wolseley.

M. et Mme Omer Gendron ont eu la visite de M. et Mme Louis Douan et de Mlle Charlotte Gendron, d'Indian Head.

M. et Mme U. Lafontaine, accompagnés de M. et Mme Louis Douan, tous de Montmartre, sont allés visiter leur fille, infirmière au sanatorium de Fort Qu'Appelle. A leur retour, ils se sont arrêtés à Indian Head pour visiter leurs parents.

M. et Mme Jean Français sont allés visiter leurs parents, M. et Mme Marcel Français, de Sintaluta.

Montmartre

Mariage Beaudin-Keen

Le 11 octobre, le R. P. F. Sylvestre, O.F.M., bénissait le mariage de Mlle Rose Keen, fille de M. et Mme Paul Keen, avec M. Claude Beaudin, fils de M. et Mme Martial Beaudin, tous de Montmartre.

La mariée portait une grande robe de tulle ornée de perles. Les manches se terminaient en pointes de lis. Elle portait un voile court. Ses bijoux consistaient en un ensemble de perles donné par le marié.

Les filles d'honneur, Mlles France Beaudin, soeur du marié, et Eileen Sebastian, cousine de la mariée, étaient revêtues de robes rose et bleue en tulle avec accessoires bleus et roses. La petite bouquetière, Pauline Keen, soeur de la mariée, était vêtue d'une robe rose.

Les garçons d'honneur étaient MM. Normand Beaudin et Gabriel Keen, frères des mariés. MM. Rémi Sauvé et Hervé Beaudin agissaient comme huissiers.

Après la cérémonie, un diner fut servi chez les parents de la mariée. Le souper eut lieu à la salle Beauchemin. M. le Dr L. Préfontaine agissait comme maître de cérémonies.

Des cantiques appropriés furent chantés par Mme D. Perron et ses filles. M. Hercule Robert, cousin du marié, touchait l'orgue.

Plusieurs parents de Regina et d'Indian Head étaient présents au mariage.

Va-et-vient

M. et Mme Ernest Toupin sont allés à Storthoaks pour assister aux funérailles de leur beau-frère, M. H. Fontaine.

MM. et Mmes Abel Toupin, de Regina, et Alphonse Toupin, de Laflèche, étaient de passage dans la paroisse.

Le R. P. F. Rainville, O.M.I., s'est arrêté chez sa mère, Mme Fred Rainville, à son retour d'un voyage en Europe.

Mme René Giroux est allée à Gravelbourg pour visiter ses deux fils, Wilfrid et Cyrille.

M. et Mme Lucien Goulet visitèrent M. P. Goulet, Mme P. Dusyk et plusieurs parents et amis.

Quatrième congrès international de musique sacrée, à Cologne

COLOGNE — Le quatrième congrès international de musique sacrée se déroulera à Cologne en 1961. Prévu tout d'abord pour 1960, ce congrès a été retardé d'une année en raison du congrès eucharistique international qui aura lieu à Munich en 1960.

Coderre

Çà et là

M. l'abbé F. Ducharme, curé, et M. Armand Gaucher étaient délégués au congrès régional de l'A.C.F.C. tenu à Gravelbourg le dimanche 19 octobre.

Mmes A. Gaucher, A. Larochelle, J. Carrobourg, H. Marceau, N. Alix et M. Beaudette se rendirent à Gravelbourg, le dimanche 19 octobre, pour la première assemblée depuis la fondation de l'exécutif diocésain des Dames de Ste-Anne.

Le bazar annuel, le samedi 25 octobre, a eu lieu par une température idéale à la satisfaction de tous. Sincère merci à tous pour le bel esprit paroissial et spécialement aux officiers et aux généreux collaborateurs.

Mme N. Durand, M. et Mme Louis Martin et leur fils, Ernest, et M. Fradette, de Radville, M. et Mme Roland Ducharme et leur fille, Suzanne, et M. et Mme Henri Durand, de Willow-Bunch, étaient en visite chez M. et Mme Siméon Ducharme.

Mmes J.-B. Gaucher et Aurore Parent sont revenues passer l'hiver dans la paroisse.

Mme Bertha Gaucher est revenue chez elle après un long séjour aux hôpitaux de Gravelbourg et de Regina.

M. Alfred Beaudette a dû être transporté à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Courval

Va-et-vient

Mlle Marie-Paule Croteau, d'Estevan, visitait ses parents, M. et Mme P. Croteau.

Le 22 octobre, Mmes C. Arguin, L. Landry, F.-A. Tremblay et A. Grojczyk assistaient à l'assemblée diocésaine des Dames de Ste-Anne tenue à Gravelbourg.

M. et Mme R. Piché, de Gravelbourg, visitaient M. et Mme Jos. Arguin et d'autres parents, dimanche dernier.

Les familles Fabien Tremblay, d'Abbey, G. Piché, de Gravelbourg, M. le Dr M. Barry, de Saskatoon, visitaient M. et Mme F.-A. Tremblay, dimanche dernier.

M. Roland Tremblay se rendait à Gravelbourg avec son camion un peu endommagé la semaine dernière après une petite collision avec la machine à niveler les chemins en conduisant les enfants à l'école; personne ne fut blessé.

Le 22 octobre, M. Jos. Landry conduisait son fils, Luc, à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

M. J.-H. Tremblay revenait de l'hôpital Providence de Moose Jaw, la semaine dernière.

Le 26 octobre, M. F.-A. Tremblay revenait de l'hôpital de l'Université de Saskatoon après avoir été hospitalisé six semaines. M. le Dr Barry et sa famille l'accompagnaient.

M. l'abbé F. Ducharme montra des vues très intéressantes sur son voyage en Europe il y a quelque temps.

M. et Mme P. Croteau ont commencé leur déménagement au village.

Meyronne

Banquet annuel

Le 12 octobre eut lieu, dans la salle municipale, le banquet annuel au profit de l'église paroissiale. Grâce à l'initiative des Dames de l'Autel et à la coopération de tous, le succès fut complet. Les paroissiens remercient tous leurs parents, amis et voisins qui assistèrent au banquet.

Félicitations à M. R. Hanlon, de Laflèche, qui fut l'heureux gagnant de 100 minots d'avoine offerts par M. Edouard Roy.

Çà et là

Les familles de la paroisse, qui assistaient au congrès régional de l'A.C.F.C. tenu à Gravelbourg les 19 et 20 octobre, sont revenus enchantées.

Le 24 octobre, M. l'abbé L. Poulin, curé, chanta une messe de Requiem pour le repos de l'âme du Pape Pie XII et donna un court panégyrique en anglais et en français. Il souligna aussi les leçons que les paroissiens doivent tirer de sa vie de dévouement.

M. et Mme François Brière ont visité leurs nombreux parents de Ponteix.

MM. Raymond et Gérald Turgeon, de Regina, passèrent la fin de semaine chez leurs parents.

A l'occasion du congrès régional de l'A.C.F.C., M. et Mme Joseph Girardin se rendirent à Meyronne et à Ponteix où ils visitèrent les familles Louis, Raymond et Guy Girardin.

Mlles Irène et Anne Brière, de Moose Jaw, et Léona Therens, de Regina, étaient en congé dans leurs familles.

M. Trefflé Brisebois, hospitalisé à Kincaid, eut la visite de ses enfants, M. et Mme Léo Wild, de Regina, et M. Léo Brisebois, du collège Matthieu de Gravelbourg.

St-Denis

Çà et là

Il y a quelques semaines, les paroissiens avaient le privilège d'avoir parmi eux le R. F. Justinien, E.C., de Willow-Bunch, qui a parlé sur différents sujets, entre autres le poste de radio CFNS, sur la nécessité de parler et de conserver la langue française et sur la belle oeuvre de l'A.C.F.C. Sa causerie fut des plus intéressantes.

A l'ouverture des classes, plusieurs de St-Denis sont allés faire leurs études au couvent de Prud'homme, tels que les Laliberté, LeBlanc et Bénard, ainsi que Rita Denis, Thérèse Raymond, Marguerite Lepage, Diane Rioux et Kathleen Grisé.

Les deux écoles françaises de la paroisse sont ouvertes. Les institutrices sont Mme Clodomir Denis, qui remplace Mme René Bénard à Casavant, et M. Raymond Caron, qui continue à Dinelle.

Le Frère Justinien est allé rendre visite aux maîtres et aux élèves de ces deux écoles.

Deux jeunes filles de la paroisse, Cécile Laliberté et Edna Bénard, ont quitté leurs familles pour entrer chez les Filles de la Providence de Prud'homme.

Le 5 octobre, il y avait une réunion au sous-sol de l'église de Vonda pour un causerie très intéressante sur la doctrine chrétienne. Plusieurs gens de St-Denis ont tenu à y assister. Ils ont bien apprécié la présence de Son Exc. Mgr F. Klein.

Un succulent souper fut servi à l'hôtel pour les participants, religieuses, prêtres, institutrices, instituteurs. On remarquait entre autres MM. et Mmes Clodomir Denis et Raymond Caron.

Willow-Bunch

Va-et-vient

M. et Mme Marcel Lautier, de Moose Jaw, sont venus visiter leurs parents, dernièrement.

M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille et Mme Betsy Carruthers, de Weyburn, ont passé la longue fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme Roger Duperreault et MM. Dale Duperreault et Guy Balaux, tous de Hearst, Ont., étaient en visite chez leurs parents pour quelque temps.

MM. et Mmes Gérard Duperreault et Grondin et Mme Rosina Balaux sont venus visiter M. et Mme Francis Therrien, le 12 octobre.

M. et Mme Paul Fournier et leur fille, de Winnipeg, rendaient visite à la famille Raymond Boulianne, dernièrement.

M. et Mme Lucien Couture et leur petit-fils, Roger Laberge, sont allés passer la longue fin de semaine chez des parents de Ferland.

M. et Mme Louis Fiset sont allés aux Etats-Unis pour affaires, dernièrement.

M. Robert Langlois et le R. F. Roger, E.C., ont assisté à un congrès du comité des jeux tenu à Banff récemment.

M. Roger Bruneau conduisit ses belle-mère et beau-frère, Mme Ludger Fontaine et Lucien, à Moose Jaw, le 24 octobre, où ils prirent le train pour retourner à Montréal, après avoir passé une semaine chez leur fille et soeur, Gisèle.

MM. les abbés J.-A. Latendresse, curé, et A. Bouchard, M. Raymond Boulianne, M. le Dr André Lizaire, les Frères des Ecoles Chrétiennes, deux religieuses et Mlle D. Lepage assistèrent au congrès régional de l'A.C.F.C. qui eut lieu à Gravelbourg les 19 et 20 octobre.

Malades

M. Raoul Caron, Mmes Wilfrid Benoit, Osias Bruneau, Victor Lespérance et Tougas sont actuellement patients à l'hôpital local.

MM. Charles Pelletier, L. Beauregard et Piot, de Lisieux, Mmes Philias Blais, Gérard Duperreault, Roger Bruneau, Médéric Gareau et A. Lafrenière ont quitté l'hôpital dernièrement.

Baptême

Le 21 octobre: Marie-Cécile-Brigitte-Louise, fille de Roger Bruneau et Gisèle Fontaine, née le 11 octobre. Parrain et marraine, M. Ludger Fontaine, remplacé par son fils, Lucien, et Mme Ludger Fontaine (Almaïde Laferrière).

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Dévoilement d'un monument

Le mercredi 22 octobre avait lieu le dévoilement du monument érigé en l'honneur de l'abbé Gravel. Grâce à une belle température, on put assister au défilé de la fanfare du collège, sous la direction du R. P. Alain Piché, et du corps de cadets commandé par le R. P. Albert Gervais. Parlant des cadets, il ne faut pas omettre de féliciter chaleureusement leurs deux instructeurs, Denis Hamonic et Guy O'Reilly, qui attendent tout prochainement leur nouveau rang de sous-lieutenants.

Cette parade fut admirée par les gens de Gravelbourg: on en vit sortir de leur demeure pour contempler de plus près les joueurs costumés pour la circonstance. Ce n'était pas une moindre attraction que de voir défiler ces petits bonshommes allant au pas militaire et portant à l'épaule la carabine. Une fois de plus, le collège était bien représenté.

Après le discours de M. R. Mayson, membre de la Commission des Sites et Monuments historiques du Canada, M. l'abbé D. Dugas, curé, et Son. Hon. le maire Forcier, ancien élève du collège, prirent la parole. Ce fut ensuite une figure connue qui donna le discours de circonstance, le R. P. I. Tourigny, provincial des Oblats, ancien élève du collège, confrère de M. le maire Forcier et aussi ancien recteur du collège. Son Exc. Mgr Aimé Decosse adressa ensuite la parole, puis Son Hon. M. le juge Georges Hébert et son épouse dévoilèrent le monument et on alla déposer des gerbes de fleurs à la mémoire du fondateur de Gravelbourg.

Le groupe se transporta ensuite au collège pour un goûter au cours duquel M. McIntosh, député fédéral, redit son désir d'aider la cause de Gravelbourg et de son comté à Ottawa.

Cette cérémonie valut aux collégiens la visite de trois sympathiques figures: tout d'abord, le Père Provincial qui demeura une couple de jours au milieu d'eux; le R. P. Josaphat Magnan, de Lebret, ancien recteur du collège et ancien provincial des Oblats du Manitoba, et le R. P. Champlain Deshaies, ancien économe et maintenant remplissant la même fonction à Lebret. Ils sont toujours les bienvenus.

Guy RICHARD,
Arts I.

• • •

L'Académie française

L'Académie St-Pierre au collège se propose de former les élèves à l'art oratoire: elle est un instrument aux mains des collégiens des Arts.

Le jeudi 16 octobre eut lieu la première réunion de l'année. Le président, M. Henri Léost, ouvrit la séance en présentant les membres du conseil pour l'année. Ensuite, M. Omer Archambault sut charmer son auditoire par son magnifique discours: Comment faire un discours pour l'Académie. M. Louis Marchand parla du rôle de la femme au Canada. Pour terminer, on fit un voyage à travers la belle province de la Saskatchewan avec M. Conrad Bussière. Entre-temps, trois Humanistes, MM. Emmanuel Rainville, Gilbert Comte et Roger Marchand, firent revivre le Grand Lafontaine. Comme dernier numéro au programme, trois Philosophes, MM. Donald Sirois, Denis Hamonic et Guy O'Reilly, donnèrent d'intéressantes improvisations sur la vie et la mort du Pape Pie XII. La séance se termina par un mot du directeur, le R. P. Paul Plamondon.

Tous ont beaucoup apprécié cette soirée intéressante et bien préparée et ont hâte à la prochaine.

J.-H. COLLET,
Arts I.

• • •

Chronique sportive

Que se passe-t-il dans le domaine sportif du collège? Chez les grands, le club de "St-Laurent" (Guy Lavallée, capitaine), a obtenu la première place dans la ligue. Le club de "Bellegarde" (Alvin Gervais, capitaine) a réussi à se maintenir en deuxième place. Ensuite, le club de "Saskatoon" (Donald Sirois, capitaine), malgré tous ses efforts, a dû se contenter du troisième rang. Et enfin, le club de "Willow-Bunch" (Guy Boulianne, capitaine), à cause de ses blessures, hérita de la quatrième et dernière place.

Chez les moyens, ce fut le club de "Léo Pinel" (capitaine) qui se hissa au premier rang de la ligue. Ensuite, le club de "Réal Forest" (capitaine) obtint la deuxième place. Et enfin, celui d'"Emile Paradis" arriva en troisième lieu.

Déjà le ballon-panier s'en vient à grands pas, car les clubs sont déjà affichés. Chez les grands "A", Denis Roy fut nommé président de la ligue; chez les grands "B", Albert Lepage; chez les moyens, Roger Blais et chez les petits, Daniel Mooney.

Le mauvais temps a ralenti les travaux de la troisième patinoire, ainsi que la construction du jeu de paume et de curling. Espérons avoir encore une couple de semaines de beau temps, afin de pouvoir terminer ces travaux sous peu.

Léo BOSC,
Arts I.

Laflèche

M. l'abbé Roger Ducharme, visiteur des écoles, a présenté au couvent de magnifiques vues fixes de son voyage en Europe. Il avait visité auparavant chaque classe de l'école séparée.

Mme Pete Snider (née Martha Verbeke), de Chicago, et sa soeur, Mme Schellewaert, de Monticella, Mont., visitaient les familles Verbeke, dernièrement.

Samedi dernier, M. et Mme Eugène Lagassé, de St-Adolphe, Man., venaient voir leur fille religieuse au couvent.

"Tante Thérèse" rendit visite à ses anciennes maîtresses et compagnes des Filles de la Croix. Les religieuses furent heureuses de la voir et de lui souhaiter la bienvenue au "Coin des tout-petits".

Il y eut réunion de famille chez Mme Jeanne Piché, dimanche dernier, à l'occasion de la visite de M. et Mme Gabriel Piché, de Fannystelle, Man. Etaient présents: MM. et Mmes Robert Piché et Albert Bourgeois et Mlle Thérèse Piché, de Regina.

Les Dames de la Ligue Catholique, les Dames de Ste-Anne, les Enfants de Marie et les Chevaliers de Colomb sont à organiser le bazar annuel qui aura lieu les 12 et 13 novembre. Un grand succès s'annonce.

M. J.-E. Chabot est revenu de l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

M. et Mme Louis Dumaine allèrent à Winnipeg visiter des parents et amis.

Mme Alphée Beaulieu, d'Abbotsford, C.-B., est venue passer une semaine pour visiter ses frère et belle-soeur, M. et Mme Maurice Leblanc, et plusieurs amis.

Le souper paroissial fut un grand succès. Remerciements à tous ceux qui y ont pris part.

MM. Raoul Palmier et André St-Jacques se remettent de leur accident.

Le Club 4-H du district de Harwood a eu sa journée de fin d'année, sous la présidence de M. Alfred Clermont. Le juge fut M. Raymond Fafard, du ministère de l'Agriculture de l'Université de Saskatoon. Les jeunes de Laflèche ont fait très belle figure en gagnant presque tous les trophées et les prix.

Mme Joseph Chorel désire remercier sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie pendant son séjour à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.



"Le coin des jeunes"

Vous "ferez" votre page

Chers jeunes cousins,

Quand j'écris "Chers jeunes cousins", je m'adresse à tous les écoliers du grade 1 en montant. La page des jeunes parait chaque semaine pour votre intérêt à tous.

Depuis quelques semaines, je vous ai parlé de différents sujets: l'étude, la langue française, le Pape, votre meilleur Ami, etc. J'espère que vous avez joui de mon court "sermon" hebdomadaire. Sans doute, toutefois, commencez-vous à désirer quelque chose d'un peu plus "léger", moins sérieux.

Eh bien! à partir d'aujourd'hui, vous "ferez" la page des jeunes vous-mêmes en me réservant cependant un petit coin pour vous dire un court mot.

Et comment vous prendrez-vous pour "faire" cette page? Voici. Chaque semaine ou à toutes les deux semaines, je vais choisir pour vous un sujet sur lequel vous écrirez queques phrases, quelque chose sorti de vos propres imaginations. Pas nécessaire de sortir de grands mots; qu'il n'y ait pas trop de fautes, mais que ce soit court et intéressant, c'est tout ce que je veux.

Vous adresserez cette courte composition à Cousine Josette, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba, en mentionnant nom, âge, grade, école et adresse.

Si je désire toutes ces informations, nom, etc., c'est que chaque semaine on fera paraître quelques compositions dans le journal, ou seulement des bouts de compositions en mentionnant les noms et adresses de ceux et celles qui les ont envoyées.

De plus chaque semaine aussi, je tirerai au sort une lettre et j'enverrai un prix. Que sera ce prix? Un livre. Je vous demande alors de mentionner en plus vos préférences en lecture: aventure, contes, roman, biographie, comiques, etc. N'oubliez pas et tentez votre chance!

Cette semaine, c'est Oncle François qui a suggéré un sujet et je suis sûre que vous l'aimerez. C'est "Mon animal préféré" — "pet" autrement dit.

Donc mettez-vous à l'oeuvre tout de suite. Surtout n'oubliez pas qu'il faut que ce soit très court . . . une dizaine de lignes au plus. En même temps, vous pourrez me donner toutes sortes de nouvelles sur vous-mêmes, vos études, votre paroisse, etc., et dites-moi ce que vous aimez voir et lire dans une page de jeunes.

En terminant, je vous souhaite bonne chance et bon courage en tout. Pour ceux qui sont en congé de convention, j'ajouterai, profitez bien de ces journées. Lisez de belles choses, amusez-vous bien, n'oubliez pas d'aider vos parents, riez, chantez, faites tout cela sous le regard du bon Dieu en n'oubliant pas de Le prier matin et soir et pensez souvent à Lui durant la journée.

A la semaine prochaine,

Cousine JOSETTE.

P.S. Oncle François remercie Gaétanne Duret, d'Ormeaux, Sask., qui a écrit une gentille lettre, le remerciant du prix qu'il lui a envoyé lors du dernier concours. Elle dit en terminant: "Je trouve "Le Coin des Jeunes" très intéressant et je le lis assez régulièrement". Merci Gaétanne et espérons que dorénavant tu liras le coin régulièrement.

C. J.

"Azouk" au théâtre Dominion par le Cercle Molière

Cette charmante comédie d'Alexandre Rivemale sera jouée par le Cercle Molière, le jeudi 27 novembre, au théâtre Dominion à Winnipeg. Cette farce, énorme et fine, se passe dans une bourgade du Var ou des Bouches du Rhône, en France. L'auteur qui est de Nice, où l'on cultive l'humour carnavalesque, a su, par les intonations et les locutions provençales, donner à son dialogue une bonhomie, une gaieté, une saveur bouffonne qui ajoutent encore au comique de l'ouvrage. Mais voici plutôt ce qu'en disait Max Favelelli, le célèbre critique dramatique de Paris-Presse.

"A la veille de Noël, les critiques dramatiques ont découvert dans leurs gros sabots un jouet exquis tout givré de cristal, pailleté d'argent, et qui, l'espace d'un soir, leur a restitué le goût enchanteur des contes de fées. Il s'agit, ici, d'un éléphant nommé Azouk. Cet Azouk surgit inopinément dans la salle à manger des Vigneboule. C'est le grand-père, Arsène, lecteur fanatique du "petit explorateur illustré", qui a provoqué involontairement l'intrusion de cet éléphant blanc sacré des Indes, dans un paisible foyer provençal. Abriter sous son toit un éléphant, cela prête déjà à jaser. Mais lorsque, en outre, cet éléphant est doté de la parole et s'exprime avec l'accent méridional, cela frise la sorcellerie.

"Cette manifestation d'une puissance qui échappe aux données du rationalisme, va engendrer de graves dégâts au sein de la famille Vigneboule. Et ce, d'autant plus que le chef du clan, Honoré, porte haut et ferme le drapeau du socialisme et s'apprête à affronter les forces obscures de la réaction au cours des prochaines élections municipales. Appartenir à cette espèce de républicains que l'on qualifie de "vigilants" et faire la conversation avec un éléphant le soir sous la lampe, voilà de quoi prêter le flanc aux attaques perfides.

"Sur ce thème, M. Alexandre Rivemale a brodé de bien jolies variations et a donné libre cours à une fantaisie toujours de bon aloi. Autour du malicieux Azouk gravitent maman Amélie, sa fille Mimi, éprise d'un spahi en garnison à Orange, le "pépé" Arsène qui joue du clairon et astique une carabine Winchester de chasseur de fauves, Bouteille, le facteur, et un vaurien qui s'est évadé de prison. Tous se donnent la main pour danser la plus joyeuse des farandoles. Et si je vous dis que celle-ci se termine au sein de la jungle birmane, à bord d'un tramway marseillais conduit par un ancien scaphandrier, j'espère avoir assez excité votre imagination pour vous donner l'envie d'y aller voir."



M. Robert Trudel

La mise en scène et la direction de la pièce ont été confiées à Gilles Guyot qui n'en est pas à sa première direction. On s'en souvient, Gilles Guyot a dirigé tout spécialement "La Cuisine des Anges", qui fut présentée par le Cercle Molière au festival d'art dramatique, l'année dernière.

Parmi les acteurs on verra des anciens et des moins anciens: Léo Rémillard, Marie Masson, Monique Guyot, Robert Séguier, Pierre Vedel, Marie Benoist, Ubald Laurencelle, Max. Desaulniers, J.-M. Deniset, Claude Blanchette et Robert Trudel, qui fera sa rentrée au Cercle Molière après une absence de deux ans motivée par son voyage à Paris, où il étudia l'art dramatique aux cours de Maître René Simon.

Signalons enfin que les billets, numérotés, sont en vente dès aujourd'hui Chez Huot, tailleur, avenue Provencher, au prix d'un dollar ($1.00).

Il vaut mieux faire envie que pitié.—MONTCALM.

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 54

Images de MARIE PIGNAL

Le tombeau vide





IL EST PREDIT DANS L'ECRITURE QUE LE MESSIE DOIT RESSUSCITER
QUE PENSES-TU DE TOUT CELA?

1. Les gardes, bouleversés et inquiets, sont allés rendre compte des faits aux autorités. Les saintes Femmes s'empressent vers le tombeau. "Qui nous enlèvera la pierre qui ferme le sépulcre?" se demandent-elles.

Mais en arrivant, elles voient le tombeau ouvert. Etonnées, elles entrent et trouvent la pierre sépulcrale vide.

2. Un jeune homme vêtu d'une robe d'un blanc éclatant leur parle. (C'est l'ange qui a roulé la pierre.) Mais elles, saisies d'effroi, s'enfuient.

3. Pierre et Jean, mis au courant de ce qui se passe, courent au tombeau. Ils entrent dans le caveau et voient la table de pierre vide, les bandelettes trempées d'aromates sur le sol et le suaire qui a servi à couvrir la tête, plié dans un coin.

4. Les deux disciples s'en retournent tout pensifs: "Le Messie serait-il donc vraiment ressuscité comme il est prédit dans les Ecritures?" Chemin faisant, ils se demandent ce qu'il faut penser de tout cela.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE. *en collaboration avec le Centre de la Bible diocesain.*

"Andiamo" Une bonne cuisine ne nuit pas à une bonne retraite fermée

— Spécial —

Un momento prego! Qu'il soit huit heures, midi ou six heures . . . Ferruccio est à son poste. Il fredonne un petit air à mi-voix, il essuie le bout de ses doigts sur son grand tablier blanc, ajuste l'angle de son bonnet de chef, jette un dernier coup d'oeil sur ses marmites et au cadran de sa cuisine, puis "andiamo" (allons-y), c'est le temps!

En un clin d'oeil (disons cinq à dix minutes, au plus), Ferruccio, armé d'une large cuiller et d'une grosse fourchette, remplit 36 assiettes, étalées sur une table près de son poêle. Il faut voir avec quelle habileté ingénieuse cet homme remplit ces assiettes superposées les unes sur les autres et les prend ensuite d'une main, cinq ou six à la fois pour les transporter sur une table de service d'où elles disparaissent aussitôt à la salle à manger. Mais ce n'est pas tout . . .

Un cuisinier "Maigre"

Ferruccio Fraulin, un Italien originaire de Rivignano, Udine, dans le nord de l'Italie, est le nouveau cuisinier à la Maison des Retraites de St-Boniface. Le Signor Fraulin, qui préfère être interpellé par son prénom "Ferruccio", est en effet ultra-rapide et doué d'une énergie si infatigable que parfois elle fatigue à voir. Pas grand, environ 5 pieds et 6 pouces, et plutôt mince, le "cuoco" (cuisinier) ne rend pas l'image générale que publient les annonces démontrant une figure lunaire de chef italien, qui laisse voir les effets d'une trop bonne chaire (ou trop de spaghetti!), mais il a le même sourire joyeux et les mêmes yeux pétillants. Et tout cela, parce que Ferruccio raffole de son travail. Pour lui, faire la cuisine n'est pas une corvée, mais un réel plaisir. Plus nombreux on est à table, plus il est heureux. (Qu'en dites-vous, mesdames?)

"Ce n'est pas plus difficile de préparer un repas pour dix ou vingt de plus," dit le chef, "j'y mets le même temps . . . et moi, j'aime à voir les gens satisfaits et de bonne humeur après un bon dîner. Remarquez que je ne leur vois jamais le visage à ces gens, mais je sais que j'ai réussi quand les plats et les assiettes me reviennent vides à la cuisine. Alors là, je suis vraiment content."

Ferruccio, pour tout son calme et sa bonhomie, est un homme d'habitudes précises, ce qui ne veut pas dire qu'il ne sait pas improviser au besoin — si on veut le goûter à midi, il sera



Ferruccio Fraulin

servi à midi tapant et non à midi et cinq ou midi moins trois. Cependant qu'un visiteur inopiné arrive pour le souper, il aura vite fait d'ajouter un autre couvert.

Diminuendo

Pendant les retraites, Ferruccio doit restreindre son envie de chantonner, car, en italien typique, il s'époumonne en travaillant à rendre ses versions de chants tels que "O sole mio" ou extraits d'opéra. Et s'il respecte le silence des retraitants, il parvient quand même à fredonner des petits airs dès que le moment opportun se présente.

Depuis bientôt vingt ans qu'il pratique l'art de la gastronomie, Ferruccio sait confectionner des mets internationaux à partir de nos plats typiquement canadiens jusqu'au rosbif à l'anglaise et au bon spaghetti épicé ou la pizza de son pays natal. Une personne est-elle au régime, elle n'a qu'à le signaler au chef qui personnellement s'occupera à ce qu'elle ait un repas succulent et bien balancé en calories.

C'est en 1951 que, cédant aux instances de ses frères et de sa soeur, l'Italien arrivait au Canada pour la première fois pour les rejoindre en Ontario. Deux ans plus tard, il faisait venir sa femme, Maria, et ses deux fils, Fredericco et Filiberto. Malheureusement, ceux-ci durent retourner en Italie pour cause de l'état de santé d'un des garçons. Leur père les accompagna et reprit son travail à Rivignano. En mai, cette année, le Père Shea, du Centre d'apostolat laïc de Sudbury, Ont., lui offrait par câblogramme la position de chef cuisinier à la Maison des Retraites de Sudbury. C'est ainsi que, deux jours plus tard, Ferruccio acceptait l'offre du Padre et prenait un bateau au Havre qui le ramenait au Canada, qu'il aime bien d'ailleurs, "surtout parce qu'ici on est d'affaires".

Vaste expérience

Il parle l'anglais qu'il a appris en travaillant pour un entrepreneur en Ontario à son arrivée. Puis, il cuisina dans un grand hôtel et éventuellement il ouvrait son propre hôtel qu'il dut abandonner pour rentrer en Italie avec son fils malade. Il a aussi été cuisinier dans un hôpital général de Little Current, Ont.

Q'on soit gourmet ou simplement des gens qui ont une bonne fourchette, les délicieuses confections de Ferruccio ne peuvent faire autrement que d'inciter des "oh", des "ah", voir des "Mama Mia!"

Et tout cela, d'ajouter l'économe de la maison, sans que le budget en souffre!

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

"Je considère la boxe comme un meurtre légalisé" — Barnes

Un long réquisitoire contre la boxe vient de paraître dans l'importante revue américaine "The Saturday Evening Post", numéro du 25 octobre dernier. Cet article a été écrit par M. Harold Barnes, juge officiel de la Commission Athlétique de l'état de New York qui, depuis 37 ans, a exercé ses fonctions de juge dans 6,000 combats de boxe. Lui-même avoue qu'il a vu autant d'effusion de sang dans le ring, que s'il avait travaillé toute sa vie dans les abattoirs de Chicago: "J'ai 63 ans, et j'en ai assez vu. Si je le pouvais, je mettrais la boxe hors la loi. Pour parler clairement, je considère la boxe comme un meurtre légalisé."

Cet article mérite d'être lu attentivement par tous ceux qui ne manquent jamais de regarder à la télévision, chaque vendredi soir, le programme hebdomadaire de boxe de Radio-Canada. Peut-être qu'alors cesseront-ils d'admirer un sport aussi cruel, parce que Barnes les renseignera à force de statistiques précises sur le nombre de boxeurs morts à la suite de combats. Il apporte les témoignages de médecins qui eurent à constater les effets désastreux sur leurs clients. Il raconte surtout ce que lui-même a vu pendant 37 ans à New York.

Selon l'auteur, depuis 1945, quelque 156 boxeurs amateurs et professionnels sont morts de blessures reçues dans le ring: il y a plus de morts par nombre de participants à la boxe, que dans tout autre sport. Un pourcentage plus élevé perd autre chose que leur vie dans leurs années de combat: plusieurs médecins (cités dans l'article) disent que jusqu'à 50 pour cent des boxeurs qu'ils ont examinés étaient ivres de coups de poing (punch drunk) à quelque degré. L'un de ces médecins a examiné 185 boxeurs et publié des rapports plus qu'alarmants. Tous s'entendent pour dire qu'au moins 5 pour cent deviennent complètement ivres de coups et échouent dans les institutions réservées aux aliénés mentaux.

Ivres de coups de poing

Ces hommes aux jambes vacillantes, à l'esprit moins rapide après qu'avant le combat, dont le raisonnement, la mémoire, le contrôle de soi, la parole et la coordination des mouvements ont été affaiblis à cause de coups répétés reçus à la tête, devraient au moins constituer une leçon.

C'est que la tête contient un cerveau (de 3 livres) flottant. Tout coup à la tête force ce cerveau à voyager de gauche à droite. Tout coup dur peut causer des blessures capables de détruire les tissus mêmes des nerfs. Et ces blessures, de l'avis des médecins, sont inguérissables. Il est vrai de dire que plus il y a de coups à la tête, plus les blessures sont graves. Les résultats susmentionnés ne doivent donc pas surprendre.

Le corps vulnérable

La tête n'est pourtant pas la seule partie du corps qui soit vulnérable. Il y a par exemple les os de la main, extrêmement fragiles et pas faits pour frapper d'aussi durs coups que ceux que donnent les boxeurs à leurs adversaires. Et que dire de la vulnérabilité des yeux! M. Harold Barnes, optométriste et professeur d'optométrie à l'Université Columbia durant 35 ans, connaît parfaitement la structure de l'oeil. Lui-même sait d'expérience, comme juge de combats à New York, que trop de boxeurs ont souffert de détachements de la rétine et d'hémorragie dans les yeux. Il ne craint pas d'affirmer que tout cela résulte en perte au moins partielle de vision.

Et le plus mauvais, c'est que tout cela est prémédité. Car la boxe est le seul sport dont l'objectif bien défini soit de blesser l'adversaire, et de le blesser suffisamment pour le mettre hors de combat. C'est pourquoi, dit Barnes, à côté d'une longue et glorieuse liste de champions et d'adversaires chanceux, de combats mémorables et excitants, on possède aussi une liste longue, triste, de boxeurs morts dans le ring, ou sujets à des blessures permanentes, ou qui terminent leurs jours dans des asiles d'aliénés, ou qui s'acheminent vers ces institutions.

Le seul moyen sûr

Il est vrai, écrit l'auteur de l'article, que la boxe n'est pas aussi brutale aujourd'hui qu'autrefois. On a pris toutes sortes de mesures pour protéger les combattants: matelassure du ring plus épaisse, gants plus épais aussi, juges officiels plus diligents, règles de combat plus sévères, surveillance médicale plus stricte, etc. "Mais toutes ces mesures ne suffisent pas pour garantir le bien-être des jeunes gens qui participent à la boxe. Il n'y a qu'un moyen sûr de les protéger: l'abolition du sport lui-même."

C'est un médecin qui corrobore ce jugement, par ces mots: "Tant que la boxe durera, il y aura possibilité de blessures graves et de mortalité". Des juges de la cour supérieure de New York disaient à leur tour, en refusant à la veuve d'un boxeur mort dans le ring toute poursuite en dommages: "La boxe est un sport tellement dangereux qu'on ne peut s'attendre que l'Etat puisse assurer les participants contre la mort."

Quand y aura-t-il assez de gens intelligents pour dire avec Barnes: "Devenons plus civilisés. Faisons mourir la boxe". Ce jour-là, les autorités agiront et feront cesser ce "meurtre légalisé".

Interdépendance: noix et fromage

Il avait raison, cet homme qui appelait dernièrement le service de renseignements de la Chambre de Commerce, pour s'enquérir s'il entrait des noix dans la composition d'un certain fromage. C'est que sa femme — allergique aux noix — s'était éveillée ce bon matin, la figure et les mains vraiment enflées. Et pourtant elle n'avait mangé que du fromage . . . et encore du fromage conseillé par son médecin! C'était à n'y rien comprendre!

Enquêtes, recherches, téléphones de la part de la Chambre de Commerce confirment les dires du médecin: ce fromage est vraiment très bon pour madame . . . quant à la composition.

Mais — car il y a un mais — qui aurait pu deviner que dans un coin de l'entrepôt se trouvaient, à part le fromage, quelques caisses de noix? O interinfluence des choses!

Le mystère s'éclaircit. Le renseignement est transmis au membre heureux de comprendre le phénomène un peu particulier, n'est-ce pas?

(Commerce-Montréal)

Notes agricoles

Deux ans de contrôle des bovins à viande à croissance rapide

On vient de terminer la deuxième année d'un programme de contrôle des aptitudes de bovins à viande fondé sur le principe génétique selon lequel les taureaux à croissance rapide donneront dans l'ensemble des descendants doués de la même caractéristique avantageuse.

Des veaux de qualité supérieure appartenant à 44 troupeaux de race du Canada ont été identifiés au moyen du programme de contrôle d'aptitudes.

Le programme mis en oeuvre par le ministère de l'Agriculture du Canada et les provinces qui y participent a éprouvé 863 veaux, soit plus du double de l'année précédente et les inscriptions continuent d'augmenter à mesure que d'autres provinces se joignent au programme.

Celui-ci a pris naissance en 1955 lorsque, sur les instances de producteurs de bovins de race, un groupe de dirigeants du Service fédéral de la production et du ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan sont allés se familiariser avec des programmes analogues dans le nord-ouest des Etats-Unis.

A la suite d'entretiens tenus subséquemment entre les autorités fédérale et provinciales, on a nommé un comité de coordination et institué un programme d'épreuves.

L'an dernier, la Saskatchewan, le Manitoba et la Colombie-Britannique se sont joints au programme et l'on recrutera cette année deux autres provinces, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. L'Ontario possède son propre programme appliqué en collaboration étroite avec le ministère fédéral.

Le but ultime consiste à améliorer l'efficacité de la production des bovins à viande au Canada.

Dans le cadre de ce programme, 404 veaux mâles et 459 veaux femelles ont été éprouvés jusqu'au sevrage. Les mâles ont enregistré en moyenne un accroissement de poids de 2 livres par jour, et les femelles, 1.7 livre. Le tiers supérieur des mâles a enregistré un gain de 2.26 livres par jour, soit 0.69 livre de plus que le tiers inférieur; pour les femelles, l'écart dépasse un peu la demi-livre par jour.

Les éleveurs ont pesé à la naissance les veaux éprouvés tandis que les autorités provinciales les ont pesés et classés au sevrage et de nouveau à la fin de l'alimentation de stabulation. Un certain nombre de sujets ont été éliminés, ce qui a laissé pendant l'alimentation de stabulation 349 mâles et 418 femelles au contrôle.

Au cours de l'hiver, les mâles ont encore pris en moyenne deux livres de poids par jour, tandis que la croissance des femelles diminuait un peu et s'établissait à 1.3 livre. Le tiers supérieur des mâles a pris 2.27 livres par jour, soit 0.51 livre de plus que le tiers supérieur. L'écart entre les groupes correspondants de femelles a été de 0.41 livre par jour.

C'est à l'éleveur, une fois en possession de ces données; de décider quels sujets il gardera pour l'élevage. Les éleveurs de bovins pour le commerce peuvent faire la sélection des taureaux en s'inspirant des résultats donnés par le contrôle des aptitudes.

La part du cultivateur au revenu national

L'année dernière, les cultivateurs canadiens n'ont reçu qu'un peu plus de 44 sous du dollar dépensé par les consommateurs pour les produits alimentaires de la ferme, selon Z. Y. Yankowsky, économiste du ministère de l'Agriculture du Canada dans le rapport annuel du Ministère.

La diminution de la part du cultivateur en 1957 a été de moins de 1 pour cent par rapport à l'année précédente. La part du cultivateur dans les dépenses pour les denrées alimentaires au détail a diminué graduellement depuis 1951, alors qu'elle était de 51 pour cent.

Des calculs plus poussés au sujet de 14 produits alimentaires, qui représentent environ 70 pour cent du coût au détail des aliments canadiens consommés dans les foyers, ont démontré qu'en 1957 les prix de détail de ces produits ont augmenté de 3.7 pour cent. Les prix à la production n'ont monté que de 1.4 pour cent, de sorte que la marge des frais de ventes s'est élargie de 8.2 pour cent.

L'augmentation des prix agricoles en 1957 était la première depuis 1951; on l'attribue surtout à la hausse de prix des produits laitiers et des animaux d'abattage, des porcs plus particulièrement.

AU POSTE CBWT

Emission pour enfants

L'émission pour enfants du samedi 1er novembre sera à l'affiche de 11 h. 30 a.m. à 1 h. p.m. On présentera "Pépé le cowboy", "Rivière Perdue" et "Pépinot".

Music Hall

Ce samedi, de 1 h. à 2 h. p.m., le "Music Hall", avec Michelle Tisseyre, mettra en vedette Georges Ulmer, Muriel Millard, les équilibristes Yokoi, les Britters, acrobates, le fantaisite Gilles Pellerin et le ténor Pierre Boutet. L'orchestre sera sous la direction d'Art Morrow.

Au p'tit café

Le dimanche 2 novembre, de 1 h. 30 à 2 h. p.m., à l'émission "Au p'tit café", seront en vedette les invités d'honneur, Aglaé et le magicien Corodini, et les animateurs, Dominique Michel, Pierre Thériault et Normand Hudon. Paul de Margerie dirigera l'orchestre.

En première

Ce dimanche, de 2 h. à 3 h. p.m., "En première" présentera un conte dramatique d'Adèle Lauzon, intitulé "Les Malheurs de Tchen". Cette oeuvre évoque à la fois l'extrême politesse chinoise, la délicatesse et la sensibilité des fils du Levant et leur cruauté outrageusement raffinée.

Le héros de ce conte est un être de douceur et de bonté, honteusement exploité par une sorte de génie du mal qui s'acharne sur sa victime.

Le personnage de Tchen sera incarné par Pierre Boucher qui sera entouré de Marthe Mercure, Marcel Cabay, Rita Bibeau, Jacques Auger, Louis Cusson, Andrée Boucher, Jean-Louis Millette, Uriel Luft, Serge Deyglun, Gaston Dauriac et William Lee. Décors de Léo Jacques, costumes de Léopold Hébert. Réalisation: Maurice LeRoux.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

UN SOIR D'ÉCOSSE

par Georges DEJEAN

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 35

— C'est lui, certainement, Mary. Allan ne voulait pas qu'on lui rendit la liberté, mais j'avais donné ma parole. Allan s'est incliné.

— Cette histoire est prodigieuse, fit Mary. Je veux la connaître dans ses moindres détails, mais dites-moi, mon cousin, êtes-vous vraiment heureux de cette découverte, vous ne vous y attendiez pas, n'est-ce pas?

Elle l'enveloppait d'un regard charmeur, nuancé d'une pointe d'ironie; mais il la trouvait si belle, si agréable à contempler, qu'il lui pardonnait volontiers.

— Je n'ai jamais soupçonné un instant la vérité, dit-il. J'étais si petit quand je fus enlevé. J'ai bien conservé le souvenir d'une femme qui m'emportait dans ses bras et puis de la peur que j'ai eue en me réveillant sur un bateau, entouré de gens que je ne connaissais pas; mais, lorsque j'en parlais au général, il m'affirmait qu'il s'agissait d'un cauchemar. Quant au bonheur que je ressens aujourd'hui, à me sentir des vôtres, en pouvez-vous douter, Mademoiselle, je veux dire ma cousine? Il faudrait être bien sot et bien aveugle pour ne pas l'apprécier.

Son regard était si éloquent qu'elle rougit légèrement en lui tendant la main.

— Et moi, je suis bien heureuse aussi, Allan, croyez-le.

* * *

— Mon cher Chazel, votre visite m'est des plus agréables.

Très alerte, l'oeil vif sous les sourcils noirs, le colonel pressait la main de son hôte.

— Je suis enchanté moi-même de vous revoir. Je vous apporte là, il frappait de la main une serviette de cuir bourrée de documents, quelque chose de sensationnel.

Il posa l'objet sur un guéridon et reprit:

— De sensationnel, je puis le dire. Voici, traduits en français les mémoires de von Kellering de 1894 à ce jour. Une confession curieuse, en vérité et qui vous apportera une surprise à laquelle vous ne vous attendez sans doute pas.

— Peut-être, fit le lord, en souriant.

Le regard de Chazel l'interrogea; puis, l'ancien chef du 2e Bureau reprit:

— Il est vrai que l'intérêt que vous avez accordé aux habits d'enfant découverts chez von Kellering m'avait déjà mis sur la piste. Vous soupçonniez la vérité, n'est-ce pas? Les mémoires du général achèveront de vous édifier. Il y expose comment il avait résolu de se venger, après la mort d'Irma Birdinger. Plus loin, il se félicite du succès de sa tentative; mais il ne vous nomme nulle part, sauf dans les rapports officiels où il relate la lutte qu'il a eu à soutenir contre vous. La partie intime de ses souvenirs est plus discrète, mais je n'ai pas tardé à faire un rapprochement entre le fait que vous étiez chef de l'"Intelligence Service" au moment où mourut la célèbre espionne allemande et le serment de vengeance que von Kellering fit alors. Le vindicatif personnage vous désigne sous des termes peu flatteurs.

— Vieux criminel, ignoble bandit? c'est bien cela, remarqua le lord, ou encore, infect chef de bande.

Chazel sursauta:

— Ma parole, vous avez le don de double vue.

— Non pas; mais ce sont les termes dont von Kellering usait à mon égard quand il m'adressait des lettres de menaces. Cet homme, voyez-vous, est comme un volcan en éruption. Il lance de la bave et des injures avec délices.

— En tout cas, ses aveux vous seront précieux, continua le colonel et il doit bien nous maudire d'avoir réussi à mettre la main dessus. Il faudra que je conseille à Meursac qui va se marier prochainement de bien veiller sur sa progéniture. On ne sait jamais.

— De tels crimes ne se renouvellent pas aisément, observa le lord, le front pensif. Mais puisque votre meilleur collaborateur va convoler, ne pourriez-vous pas le décider à faire son voyage de noces en Ecosse? Il retrouverait un ami qui lui doit beaucoup et qui sera très heureux de le revoir; un ami, à part moi, veux-je dire, un ami à peu près de son âge.

— Il me semble que vous désirez que je devine son nom, fit Chazel; mais j'avoue que je me sens incapable. S'agit-il de quelqu'un de votre famille?

— De mon fils, colonel, du fils qui me fut enlevé il y aura vingt-trois ans bientôt et que Dieu m'a rendu, d'Allan Gleneagle, en personne.

— Et vous dites que Meursac le connait?

— Fort bien, en vérité. Il se peut que son amitié pour lui ne soit pas sans réserve, bien que votre compatriote ait un coeur généreux; mais les circonstances excuseraient amplement cette retenue. On ne se livre complètement qu'à des amis sûrs et ils sont rares, je le sais.

— Mais alors, observa Chazel, votre fils et Meursac se seraient connus en Allemagne?

— Non pas, à Paris plutôt. Ils se lièrent malgré la différence de nationalité et des opinions, hélas! pangermanistes, d'Allan.

Le colonel eut un soubresaut:

— Vous ne voulez pas parler de Hans Kindermuller, ce jeune hitlérien que Meursac considérait comme digne d'intérêt, en raison de sa franchise et que je redoutais particulièrement pour cela?

— Si, mon ami; c'est bien de Hans Kindermuller dont il est question, car vous ignorez encore que ce jeune homme, qui portait en Allemagne le nom de von Schnaegel, était considéré comme le propre neveu de von Kellering, le fils de sa soeur, Martha.

— Voilà! qui dépasse toutes les bornes de l'imagination, fit Chazel stupéfait. Ah! le vieil hobereau avait su mijoter sa vengeance.

Lord Gleneagle hocha la tête:

— C'est beaucoup plus simple que nous le pensons, en réalité. Dans l'histoire des sociétés, les enlèvements d'enfants ne sont pas rares. Ce n'est pas la première fois qu'un bambin volé est élevé dans un milieu et des idées contraires à ceux de ses parents; mais d'ordinaire, ces rapts ont lieu de proche à proche: un père qui veut reprendre son rejeton, une mère qui ne peut admettre que l'être auquel elle a donné le jour, reçoive d'autre éducation que la sienne; mais ce qui nous confond, dans le cas dont je fus victime, c'est qu'un homme intelligent ait pu concevoir froidement et exécuter un crime aussi odieux. Voilà où est l'inimaginable, n'est-ce pas votre avis?

— Vous avez raison, fit Chazel, mais tout existe en ce monde! les calculs les plus infâmes, les projets les plus ténébreux, comme les dévouements les plus sublimes et les sacrifices les plus admirables. La terre est davantage le Royaume de Satan que celui de Dieu.

— Mais assez disserté sur ce sujet, reprit le lord d'un ton de joyeuse humeur. Souffrez que je vous présente Allan qui s'entretient, en ce moment avec Mary, ma nièce et pupille. En vérité, ils ont l'air de s'accorder admirablement et, si Dieu exauce mes voeux, Meursac et sa jeune femme pourraient assister avant Noël, peut-être, le 12 octobre prochain, à une union qui me récompenserait amplement de ce que j'ai souffert.

* * *

Revenus sur le terre-plein où il avait failli avouer son amour, Allan, le coeur gonflé d'une joie nouvelle, regardait Mary avec ravissement.

Seigneur! qu'elle était belle!

Ils étaient assis côte à côte sur le banc, en face de la mer. Mary heureuse, profondément heureuse, ne disait mot.

Il lui prit la main doucement et à mi-voix:

— Vous souvenez-vous de notre entretien ici-même? J'aurais tant désiré vous ouvrir mon coeur. J'éprouvais une telle angoisse à l'idée que je ne vous reverrais plus. Deux forces luttaient en moi. L'une me conseillait de vous confier ce que je ressentais près de vous. L'autre m'engageait à me taire. Tu n'as aucune chance, me disait-elle. Elle aime son pays, comme tu aimes le tien. Jamais elle ne consentira à l'abandonner et puis, même si elle y consentait, trop de barrières vous séparent; l'harmonie entre vous ne peut être que passagère; ne trouble pas sa sérénité.

Il se tut et pressa la main qu'elle ne retirait pas.

Elle répondit:

— Vous m'étiez sympathique, mon cousin, votre franchise m'avait plu autant qu'elle m'avait parfois choquée, en raison des idées qui vous animaient. Je devinais vos sentiments. Ils ne me révoltaient pas, au contraire; mais pour les mêmes motifs que vous venez d'exprimer, je ne voulais pas leur céder. Je regrettais sincèrement l'impression que j'avais produite sur vous; mais, la tristesse qui s'y mêlait m'éclairait moi-même sur ma propre inclination.

Il se leva sans abandonner les doigts légers qu'il pressait entre les siens. De sa main libre, il saisit la sienne et la regardant au fond des yeux, cherchant à se griser de la lumière des prunelles bleu pervenche.

— Ma cousine, dit-il, voulez-vous être ma femme?

Elle le récompensa d'un sourire.

— Jurez-moi d'abord, d'oublier Hans Kindermuller et votre passé.

Il l'embrassa tendrement et d'une voix émue:

— Du passé, je ne veux me souvenir que des heures vécues près de vous. Hans Kindermuller est mort, Mary. C'était un pauvre jeune homme, sans famille, sans foyer, une créature fictive enfantée par un démon. A présent, je reprends ma place parmi les miens. Je veux leur faire honneur à tous, et vous rendre heureuse, ma cousine. Ah! si les hommes savaient combien il est doux de remplacer la haine par l'amour.

FIN





Les sandwichs au fromage sont parfaits pour la réunion de l'Hallowe'en

C'est la saison magique, et les rafraîchissements magiques sont à l'ordre du jour pour les réunions. Quand les enfants reviendront de leur "tournée" de l'Hallowe'en, soyez prête à les recevoir; préparez des "délices" qui rendront cette soirée mémorable.

Martha Logan, l'experte en économie ménagère, suggère de servir un plateau garni de sandwichs amusants en forme de citrouille, faits pour créer une ambiance d'Hallowe'en. Ils sont faciles à faire avec du fromage traité, en tranches séparées par des feuilles de cellophane, des tranches rondes de pain et des tranches de cornichons.

Sandwichs "citrouille miniature"

Fait: 8 sandwichs

1 paquet de 8 onces de fromage traité tranché
8 tranches de pain de blé complet
¼ tasse de sauce chili
2 cuillerées à soupe de moutarde préparée
Cornichons marinés, sucrés
Cure-dents

Au moyen d'un coupe-pâte rond de 2 pouces et demi, découper des cercles dans les tranches de fromage et de pain. Mélanger la moutarde et la sauce chili. Etaler ce mélange sur les tranches de pain. Recouvrir chacune d'une tranche de fromage. Pour faire le visage, couper 6 cornichons en quatre et en garnir le fromage comme suit: avec des ciseaux de cuisine, découper 8 morceaux de cornichon en formes différentes pour la bouche. Employer ceux qui restent pour faire les yeux. Couper 4 cornichons en deux pour faire la tige. Fixer chaque tige à une "citrouille" au moyen d'un cure-dents. Mettre les sandwichs sur une tôle. Faire griller environ 1 minute ou jusqu'à ce que le fromage fasse des bulles et soit partiellement fondu. Servir immédiatement.

L'Hallowe'en

Drôle de fête, mais pas une fête drôle à coup sûr...

Qu'est-ce au juste que cette fête?

D'où vient-elle? Pourquoi les enfants se déguisent-ils? Pourquoi la fête des Morts donne-t-elle lieu à une mascarade?

Le mot Hallowe'en vient du mot anglais "Hallow" qui veut dire auréole, couronne. Qui porte une auréole, une couronne? Les saints?

Cette fête d'Hallowe'en est célébrée la veille de la Toussaint et l'avant-veille de la fête des Morts.

Cette fête est religieuse, à n'en pas douter. Elle est aussi catholique. Qui a eu l'idée de transformer cette fête en une mascarade? Qui a pensé de s'amuser, de danser, pour célébrer le souvenir de nos chers disparus?

Des gens bien peu respectueux... ou des incroyants.

Quoi qu'il en soit, c'est une coutume païenne et elle n'est sûrement pas à recommander. Est-ce à dire que nous devons nous élever contre toute manifestation de gaieté... Empêcherons-nous nos enfants d'acheter un masque ou de revêtir quelques travestissements étranges?

Du moment que nous aurons expliqué à nos enfants le vrai sens de la fête des Morts et de la fête de la Toussaint, que nous aurons rempli tous nos devoirs de piété demandés par l'Eglise, je ne crois pas qu'il y ait grand mal à leur laisser coiffer le chapeau à pointe de la grande Faucheuse.

Fêter, rire, se réjouir dans cet esprit, voilà ce qui est important.

C. RIEUX.



ELEGANTI — Cette magnifique blouse en crêpe "Eleganti", un mélange d'Arnel et de nylon, est ornée d'un noeud délicat à l'encolure et d'un panneau de fine broderie suisse. Ce nouveau crêpe tissé au Canada, peut-être lavé à la main, sèche rapidement et requiert peu de repassage.

N'oublions pas nos morts

Offrons-leur de ces fleurs, que le temps ne peut ni faner ni détruire, et que l'Eglise met à notre disposition. Elles se nomment l'aumône, la mortification et la prière.

L'aumône. C'est elle, disait l'ange à Tobie, qui sauve l'homme de la mort, qui efface les péchés et qui sait trouver grâce devant Dieu.

Appliquer le mérite de l'aumône aux âmes du purgatoire, c'est verser de l'eau sur les flammes qui les dévorent.

La mortification. Par ce mot, nous entendons tout ce qui intérieurement ou extérieurement, contrarie la nature et la fait souffrir.

Cette oeuvre est satisfactoire par essence: c'est la rançon des péchés commis.

La prière. Voici le moyen qui se trouve à la portée de tous. On peut trouver des prétextes, sinon des raisons, pour se dispenser de la mortification, de l'aumône... il n'en est pas pour ne pas prier.

Nombreux sont les suffrages que l'on peut offrir à Dieu en faveur des âmes souffrantes: chemin de la croix, récitation du chapelet, prières mieux faites du matin et du soir.

Ne renvoyez jamais à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.



Q. — J'ai dix-huit ans et un jeune homme que je connais m'a déjà demandé de sortir avec lui, mais j'ai toujours refusé, car je suis assez timide. Il est bien élevé et courtois et voilà que depuis quelque temps je pense souvent à lui et je regrette mon refus d'autrefois. Une de mes amies recevra sous peu quelques amies, accompagnées de jeunes garçons, et je suis invitée à cette soirée. Serait-il convenable pour moi de demander à ce jeune homme d'y venir avec moi? Merci. — JEANNE.

R. — Vous pouvez très bien inviter votre ami à vous accompagner. C'est une très bonne occasion pour vous de réparer vos refus passés. Soyez gentille et gaie tout en demeurant discrète. Je vous souhaite une belle soirée.

R. — A GERARD. Je cesserais toute relation avec cette jeune fille, et le plus tôt possible. Ce mariage ne vous apporterait certainement pas le bonheur que vous cherchez et vous risqueriez de perdre votre bonheur éternel.

* * *

Q. — Connaitriez-vous un moyen de convaincre certains hommes, dont mon mari, que les bonnes manières, surtout à table, ne sont pas des coutumes observées uniquement par des "sissies"? J'ai quatre enfants que j'essaie d'élever de mon mieux et il m'est presque impossible d'arriver à leur inculquer même les éléments des bonnes manières devant l'exemple incroyable de leur père. Quand je veux les corriger, ils me disent: "Papa le fait bien, lui!". Pourtant, mon mari est très propre et toujours bien mis. C'est un homme instruit, qui occupe une très bonne situation. Quand j'essaie de lui parler avec tout le tact possible dans une telle circonstance, il me dit que toutes ces singeries conviennent à des nigauds et à des snobs. Je ne comprends pas qu'un homme intelligent puisse parler de la sorte. Veuillez m'aider, s'il vous plaît. — MARGUERITE.

R. — Je vous remercie de la grande confiance que vous me témoignez, chère Madame, et je voudrais être à la hauteur de la tâche que vous me confiez. Il n'y a rien de plus difficile que de convaincre un homme d'une vérité évidente qu'il ne veut pas accepter non seulement par orgueil, mais par une vanité bien ancrée dans le cerveau.

Un grand nombre d'hommes croient que le raffinement et les bonnes manières appartiennent au domaine de la femme. Ils se croient plus "homme" en affichant des manières rudes et frustes. Cette idée est peut-être un petit recul vers les âges anciens, où les hommes devaient disputer leur nourriture aux bêtes, qui sait? Il faut dire aussi que s'ils ont appris à soigner leur apparence, cette lutte a été difficile, car on a même dû mettre des boutons qui semblent inutiles aujourd'hui à leurs manches d'habit pour les empêcher de s'en essuyer le nez. Ils sont vraiment aussi coquets que les femmes, mais ils ont une peur mortelle de passer pour des faibles s'ils soignent leurs manières. Ils ne savent pas quel plaisir ils feraient à leurs épouses, qu'ils chérissent pourtant, s'ils s'efforçaient tant soit peu à manger tout simplement comme il le faut sans aucune affectation. De plus certains oublient que, dans le monde, ils seront jugés beaucoup sur leurs manières et que leur éducation ou le manque de celle-ci peut avoir une grande influence sur leur avancement. On a souvent vu des hommes d'une compétence exceptionnelle manquer une belle promotion à cause de manières rudes.

Vous faites bien, chère Madame, de vouloir donner à vos petits une bonne éducation d'abord, car, sans elle, ils auront beau avoir de nombreux diplômes, ils n'auront pas cette aisance qui leur donnera la confiance en soi qui est absolument essentielle pour réussir dans n'importe quel domaine. Dites à vos enfants que leur père n'a pas eu la chance d'apprendre certaines choses quand il était petit et que c'est pour cela qu'il a de la difficulté à le faire maintenant.

J'espère que les messieurs qui liront ces remarques ne m'en voudront pas et qu'ils sauront mettre un peu d'eau dans leur vin et essayer de coopérer avec leurs épouses dans cette phase de plus en plus importante de l'éducation de leurs enfants. Sans rancune, Messieurs!

* * *

Q. — Que pensez-vous d'une jeune fille qui paie sa part des dépenses quand elle accompagne un étudiant au cinéma? Merci. — PIERRETTE.

R. — Cette coutume est acceptée assez couramment maintenant, surtout si la jeune fille travaille. Elle peut le faire de temps à autre. Il ne faudrait pas que cela devienne une habitude, cependant, et elle ne devrait le faire qu'avec un ancien camarade. Les jeunes gens aiment à avoir le plaisir d'offrir une sortie à leurs amies.

LOUISE.

Si vous êtes irrité, comptez jusqu'à dix avant de parler, et jusqu'à cent si vous êtes fort en colère.

"LA FEMME, LE FOYER ET L'ÉPARGNE"

Voici une interview à CKSB, le lundi 27 octobre, à l'occasion de la Semaine nationale de la Coopération:

Anne — A l'occasion de la Semaine de la Coopération, Mme Joseph de Ambrosis, secrétaire du Conseil manitobain de la Coopération, a bien voulu nous rendre visite au programme des dames. Celle-ci a choisi de nous parler de la femme en relation avec le foyer et l'épargne. Dites donc, Madame, n'aurait-il pas été plus simple de nous parler tout simplement de l'épargne?

Madame — Vous devinez que c'est là que je veux en venir. Mais la femme, épouse et mère, peut faire tellement dans le foyer pour l'épargne, que je ne puis la passer sous silence.

Je me plais à comparer le foyer à une ruche d'abeilles. Pendant les belles journées d'été, il vous a peut-être été donné d'observer ces milliers d'abeilles transportant, de la fleur à la ruche, le minuscule grain de nectar. A l'aide de cette infime matière première, le pollen, ces créatures réussissent à mettre sur le marché, à l'automne, des tonnes de miel.

La femme, c'est la reine du foyer. Par son travail soigné, par son administration sage et prudente, elle peut économiser et ainsi faire des épargnes pour toute la famille.

La femme saura faire des achats de nourriture à son avantage. Sans négliger la nécessité d'un menu abondant et sain, elle n'achètera pas ce qu'il y a de plus coûteux sur le marché.

Anne — Est-ce qu'il y a moyen également d'économiser dans les achats de vêtements?

Madame — Certainement, et nombre d'épouses profitent de ventes d'occasion et ainsi économisent. Celles-ci peuvent aussi confectionner elles-mêmes des habits pour la famille, soit avec du neuf, ou encore avec du linge usagé qui peut servir pour les enfants plus jeunes.

Anne — Croyez-vous, Madame, qu'il y a beaucoup de gaspillage dans les foyers au point de vue de nourriture et habits?

Madame — Je ne serais pas prête à dire que le gaspillage est général. Il y a des abus en certains cas: achat régulier et exagéré de liqueurs douces et friandises pour les enfants et aussi liqueurs moins douces pour les adultes; luxe dans le vêtement à la dernière mode. En général, il y aurait moyen d'économiser davantage.

Anne — Alors, où se trouverait le bobo?

Madame — A mon sens, c'est un manque de sage administration. Dans certains foyers, il y a économie à certains points de vue et du gaspillage à un autre.

Anne — Il me semble que nous sommes dans une impasse. Pouvez-vous nous suggérer un moyen d'en sortir?

Madame — Ce qui manque, c'est la conviction d'être capable d'épargner. Avec un revenu mensuel donné, trop souvent on s'imagine qu'il est impossible de mettre de l'argent de côté. L'économie doit précéder l'épargne. Economiser, c'est avoir de l'ordre dans sa vie. C'est vivre selon ses moyens, c'est raisonner ses dépenses; distinguer entre les objets nécessaires et de luxe.

La raison du mécontentement d'un grand nombre, a dit un penseur, ne vient pas toujours de ce qu'ils n'ont pas assez, mais de ce qu'ils n'ont pas autant que le voisin. Savoir se contenter du nécessaire n'est pas une petite vertu en ce siècle de luxe. C'est pourquoi les vertus de prudence et de modération sont essentielles pour assurer la sécurité de la vie.

Anne — Si je comprends bien, il y a une différence entre économie et épargne?

Madame — Oui, l'économie dans son sens le plus large s'oppose au gaspillage et conseille d'utiliser "les restes de peur qu'ils ne se perdent", selon le conseil évangélique. Cette sage économie fera naître l'épargne. Celle-ci se limite à l'argent surtout que nous mettrons de côté à cause d'une sage économie.

Anne — Pourriez-vous donner un moyen pratique d'économiser?

Madame — Le moyen le plus pratique est de faire un budget. Il faut inscrire dans un cahier ses revenus. Sur une autre page, on inscrit ses dépenses et pourquoi on a dépensé: nourriture, vêtement, sorties, automobile, etc.

Après quelques mois, on se rend compte où l'argent va. Il est alors possible de fixer un montant mensuel pour chaque item. Retrancher s'il y a lieu, là où il y a gaspillage. C'est ce qu'on appelle "budgeter".

Il est alors possible de fixer un montant mensuel que nous déposerons à la Caisse Populaire. Ce fonds d'épargne sert à assurer l'avenir. En plus de profiter à l'individu, il profitera à la paroisse. La Caisse Populaire prêtera ses argents à ses membres pour des fins productives. Ce sera de l'entraide, la charité chrétienne mise en pratique.

Anne — Serait-il nécessaire de déposer des montants considérables chaque fois?

Madame — Il n'est pas nécessaire de déposer de gros montants. Ce sont les petits dépôts répétés qui finissent par compter. D'ailleurs, la plupart ne peuvent pas déposer de gros montants. Si les mères de famille prennent l'habitude de déposer des petits montants, disons chaque semaine, elles seront étonnées de la somme accumulée à la fin de l'année.

Anne — Voulez-vous nous donner des exemples?

Madame — Un dollar par semaine donnera $52.00 dans un an, $520.00 en 10 ans. $5.00 par semaine donnera $260.00 par année, $2,600.00 en 10 ans.

Cette habitude de la petite épargne, la femme peut l'enseigner à toute sa famille:

Aux enfants avec leur petite banque qu'ils vident régulièrement pour déposer à leur Caisse scolaire.

Aux jeunes gens, aux jeunes filles qui préparent plus immédiatement leur avenir.

Tous ont besoin d'apprendre à administrer sagement leur argent.

Ce qui arrive trop souvent, c'est que l'on ne se sert pas de son jugement pratique dans le choix de ses achats. On n'exerce pas la vertu de prudence. Si avant d'acheter on divisait ses besoins en trois parts à savoir: achats nécessaires, utiles ou de luxe, on ferait de meilleurs achats selon son salaire et il resterait quelque chose pour l'épargne. Ce qui se passe en bien des cas, on administre la chose domestique sans faire aucun calcul, sans faire son budget, à la bonne franquette et l'argent passe sans que l'on sache où il va. Pour épargner il faut dépenser moins que l'on gagne et pour le savoir, il faut tenir des comptes ou faire un budget.

Anne — Que pensez-vous des achats à crédit?

Madame — Ce qui est le plus normal, c'est l'achat au comptant. Ce devrait être la méthode normale pour les objets de luxe. Cependant, il arrive qu'un crédit temporaire devienne productif et avantageux pour des objets nécessaires et utiles. Dans ce dernier cas, pourquoi ne pas s'adresser à sa Caisse Populaire. Celle-ci prête à des taux raisonnables et dans la plupart des cas, les prêts sont assurés.

Anne — Une dernière question: selon vous, quels sont les principaux ennemis de l'épargne?

Madame — C'est le manque de prévoyance et d'ordre dans sa vie.

C'est la boisson sous toutes ses formes. Au Canada, il se dépense un milliard par année pour les spiritueux. Au Manitoba, 25 de nos paroisses françaises dépensent $1,400,000.00 par année.

Nos enfants dépensent plus de $300,000.00 par année pour des friandises; nos jeunes gens et jeunes filles trouvent de plus en plus des occasions de dépenser.

Dans nos paroisses, on pense à construire des clubs sportifs et des salles d'amusements alors qu'il n'y a pas d'argent pour établir les jeunes. Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger disait: "Si votre peuple ne contracte pas d'ici 10 ans des habitudes de tempérance et d'économie, il aura cessé d'exister. Il ne faut pas que le sport et les plaisirs deviennent plus importants dans notre vie que le travail et la prière."

Anne — Je dois admettre, Madame, que ce que vous dites est malheureusement trop vrai. Je félicite le Conseil Canadien de la Coopération pour sa campagne en faveur de l'économie. Je suis certain que les dames qui vous ont entendue ce matin feront encore plus dans l'avenir pour seconder vos efforts en faveur de l'épargne auprès de chaque membre de la famille.

A.-J. ST-LAURENT, ptre.

Marie, reine des mères

Nous avons publié dans notre numéro du 10 octobre un reportage de Gravelbourg informant que les membres de la Légion de Marie de cette ville ont, avec l'autorisation de leur évêque, Son Exc. Mgr A. Decosse, lancé une campagne dans leur diocèse pour solliciter des signatures en vue de faire ajouter à la litanie de la sainte Vierge l'invocation "Reine des mères, priez pour nous".

Il semble que l'idée a été accueillie avec enthousiasme dans la plupart des paroisses où d'autres organisations comme la Ligue des Femmes Catholiques, les Chevaliers de Colomb et les Dames de Ste-Anne coopèrent pour recueillir des signatures en faveur du mouvement.

Cette initiative a pris naissance en France, il y a quelques années. Elle venait de Mme Louis-André Delastre, rédactrice en chef de la revue "Berceaux", 38, rue Franklin, Lyon.

Mme Delastre, mère de sept enfants, détentrice de la médaille de la famille française, lauréate de l'Académie française, membre du syndicat des écrivains catholiques, de la Société des gens de lettres, etc., s'est aperçue avec stupéfaction et tristesse que Marie est sollicitée dans ses litanies comme Reine de toutes les catégories de fidèles... excepté des mamans. Elle a pensé qu'il serait souhaitable de combler cette lacune et elle a suggéré, dans la revue "Berceaux", que tous les fidèles et particulièrement les mères signent des requêtes collectives exposant leur demande au Souverain Pontife.

Des religieux, des prêtres, des évêques ont encouragé le mouvement. Mieux, un prélat français a présenté la requête au Pape défunt Pie XII qui a souri, donnant déjà son nouveau titre à Notre-Dame "Regina matrum".

Mais les requêtes se trouvent à la Congrégation des Rites. Peut-être mamans et fidèles pourraient-ils respectueusement l'inciter à hâter sa décision.

Les requêtes collectives signées dans le diocèse de Gravelbourg seront groupées et envoyées à Mme L.-A. Delastre avant le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception. Mme Delastre se charge de les faire parvenir aux autorités du Vatican.

Il est à espérer qu'une décision favorable sera obtenue avant la clôture de l'année jubilaire des apparitions de la sainte Vierge à Lourdes.

Madeleine MORRISSETTE.

LA TOUSSAINT

A l'automne, dans le recueillement des jours qui s'en vont, l'Eglise nous rappelle le souvenir de ceux qui nous ont précédés dans l'éternité.

Or, ceux que nous fêtons en ce jour de la Toussaint, ce ne sont pas seulement les martyrs, les vierges, les apôtres, tous ces grands saints que l'Eglise a placés sur ses autels et dont elle a livré les noms à la vénération des siècles, mais les saints inconnus, c'est-à-dire ceux qui, morts en état de grâce, possèdent actuellement l'héritage promis aux enfants de Dieu.

Et dans "cette foule innombrable", nous pouvons deviner des âmes qui nous touchent de très près, des ancêtres, dont le sang coule encore dans nos veines; des enfants, petites fleurs à peine écloses que la mort est venue cueillir dans nos familles; nos pères, nos mères, des amis qui partageaient hier nos travaux, tous gens de notre condition, de notre taille, qui sans actions d'éclat, pour gagner le ciel, ont suivi le chemin battu des vertus ordinaires.

Alors le ciel nous semble moins éloigné, moins inaccessible! "Je suis un enfant des saints. Je veux, moi aussi, dans quelques années, quand mon nom sera effacé de cette terre, que l'Eglise, à pareil jour, célèbre ma fête avec celle de tous les saints inconnus."

Et pour nous aider à accomplir ce désir, l'Eglise nous tend cette magnifique page d'Evangile qui, tirée du Sermon sur la Montagne, restera jusqu'à la fin des siècles le vrai secret de la béatitude:

Bienheureux ceux qui ont l'esprit de pauvreté.

Bienheureux les doux.

Bienheureux ceux qui pleurent.

Bienheureux les coeurs purs.

Bienheureux les miséricordieux.

Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice.

Ce sont les paroles du Maître, qui nous apprennent que le but de la vie ne consiste pas à s'attacher aux biens fugitifs et trompeurs d'ici-bas, mais à chercher le seul bonheur véritable, le ciel, qui sera la récompense de nos efforts et de nos sacrifices.

Une salade servie à un lunch comme plat principal doit nécessairement contenir de la viande coupée en morceaux ou encore de la viande en boite avec du chou cru, des morceaux de céleri et du piment vert, ainsi que, si désiré, des petits cubes d'ananas. Le tout enrobé de mayonnaise ou de vinaigrette.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajoutez 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 45—No 30

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 193, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

PERDU PRES ECOLE PROVENCHER en allant vers le sud Lunettes de petit garçon. Signalez: CEdar 3-1851. 30-542-30C.

ON DEMANDE — Demoiselle catholique bilingue pour dactylographie et travail général de bureau. Sténographie pas essentielle. Semaine de 5 jours. S'adresser à M. Philip Casey, 472 Academy Rd, HUdson 9-4324. 30-535-TF

MAMAN QUI TRAVAILLE demande personne responsable expérimentée pour prendre soin de 2 enfants en bas âge. Lundi au vendredi. Pour plus de détails, s'adresser à 666, rue Garfield (west end), Winnipeg 10. Signalez: SPruce 5-3459. 30-540-30C.

NETTOYAGE DE MAGASINS, BUREAUX, ETC., à des prix très avantageux. Pour plus de renseignements, signalez: CEdar 3-4167 ou CEdar 3-3750 après 5 h. p.m. 28-506-30C.

VEUF A L'AISE aimant voyager désire faire connaissance de veuve d'âge moyen. S'adresser à Boîte 539, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg. 30-539-32P.

OFFRES D'EMPLOI
(Service Civil du Canada)

GARDES-MALADES DIPLOMEES, salaires initiaux $250 ou $260, selon qualifications; pour le Département des Anciens combattants à l'Hôpital Deer Lodge, Winnipeg.

GARDES-MALADES PRATIQUANTES DIPLOMEES, $170 - $200, pour l'hôpital Deer Lodge, Winnipeg.

On peut se procurer les détails et les formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à la Commission du Service Civil, 702, bureau de poste général de Winnipeg, 266, avenue Graham, Winnipeg 1. 38-W770

CANADIENS-FRANCAIS ET CATHOLIQUES, garçons ou filles, qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage, adressez-vous au Centre de Correspondance, boîte no 1083, Saskatoon, Sask. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 26-462-34P.

NOUS ACHETONS LIVRES DE CLASSE usagés anglais, ainsi que les livres français en usage dans les écoles publiques. St. James Book Store, 1909, ave Portage, Winnipeg 12. Téléphone: TUrner 8-1555. 19-313-T.F.

ON DEMANDE A LOUER — Maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. S'adresser à Gus Fredette. Téléphone: SPruce 5-3363. 6-37-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre fournie. Centrale. Près autobus. Homme de préférence. Signalez: CEdar 3-1916. 26-476-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre, pour homme de préférence. Près hôpital. Signalez: CEdar 3-4526, après 6 h. 28-511-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Place Cabana. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Garage. Signalez: CEdar 3-6741. 27-495-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 216 rue Notre Dame Logis: 2 pièces, fourni. Libre 1er novembre. Signalez: CEdar 3-1656. 29-522-30C.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre meublée. Facilité de cuisine. Signalez: CEdar 3-2286. 28-502-31C.

A LOUER — St-Boniface. 386, rue D'Eschambault. Logis: 2 pièces. Fourni ou non. Libre 1er novembre. Signaelz: CHapel 7-6741. 30-541-30C.

A LOUER — St-Boniface, rue de la Morénie. Chambre meublée. Signalez: CHapel 7-6917. 30-534-30C.

A ST-BONIFACE — Chambre et pension pour une personne. Signalez: ALpine 3-0425. 30-545-30C.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre et cuisinette fournies. Pour une ou deux personnes. Signalez: CHapel 7-1249. 30-544-32C.

A LOUER — St-Boniface. 135, rue Masson. Chambre fournie, blanchie. Pour homme de bureau. Téléphone à l'étage. Signalez: CHapel 7-4919. 30-546-T.F.

A LOUER — Norwood Logis non-meublé: 2 pièces. Entrée privée. Petit poêle et machine à laver. Signalez SPruce 5-1439. 29-524-30C.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphones: Bureau: WHitehall 2-4003 — Résidence: WHitehall 3-5331. 22-385-T.F.

A VENDRE — 1 manteau brun en rat musqué avec petit manchon. Grandeur 16. Bonne condition. $50. Trophée de curling neuf $35. Signalez: CEdar 3-6374. 29-527-31C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 7 pièces. Centrale. Près cathédrale, école, hôtel de ville et autobus. Signalez: CEdar 3-3354. 25-456-T.F.

A VENDRE — rue Claremont. Maison: 6 pièces. Chauffage automatique à l'huile. Soubassement à la grandeur. Comptant requis. Paiements faciles. Signalez: GLobe 3-5536. 24-440-T.F.

A VENDRE — Bonne terre fertile. Sur grande route, district français de Fatima. La moitié prête à cultiver. Hydro, maison et graineries; ½ de mille d'église et école catholiques. Prix: $20 l'acre. Comptant ou à termes. Pour tous renseignements, téléphonez entre 5 h. et 9 h. du soir à GLobe 2-2009. 28-505-31C.

A VENDRE — Jarres de grès de 1 à 4 gallons. Avec couvercles. Pots à confiture de 2 pintes avec couvercles. A bon marché. Appelez: Frère Beaudry, Collège de St-Boniface, CHapel 7-4819. 30-536-T.F.

DEMANDE A ACHETER MAISON
Si vous avez des maisons à vendre aux environs de St-Boniface, Norwood et St-Vital, appelez Mme Bernadette Johnson à CHapel 7-5902.

A VENDRE
St-Boniface — $14,000. Bungalow, 3 chambres à coucher. Situé près école catholique.
St-Boniface — Maison appartement: $23,800. Revenu mensuel: $370. Pour plus de détails appeler: Bernadette Johnson à CHapel 7-5902. 30-543-30C.

A VENDRE
St-Boniface — Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Près Basilique et école. Comptant requis: $2,000. Balance très facile. Ne manquez pas cette occasion.
St-Boniface — Maison très moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Très bien situee. Termes faciles.
St-Boniface — Maison 5 pièces, 3 chambres à coucher. Cave complète. Près hôpital, église et école. $8,500. Termes faciles.
S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard
Téléphone: WHitehall 3-5331.
30-537-30C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE
Norwood — Près Précieux-Sang — Comptant requis: $2,700. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Cuisine 9'x24'. Salon 11'x23'. Chauffage à l'huile. Garage. Lot 50'. A termes.
St-Boniface — Près école Provencher. Comptant requis: $1,000. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Lot: 50'. Garage double. A termes.
St-Boniface — Comptant requis: $800. Prix: $6,500. Maison de famille: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grand salon et cuisine. Grand lot. Près autobus et école.
St-Vital — Près école et église Ste-Marie. Bungalow: 4 pièces. Lot: 50'. Chauffage à l'huile. Plancher de bois dur. Prix: $9,750.
O.-J. De Steur — Tél.: GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
26-471-30C.

SYLVESTRE REALTY
Agent d'assurance
274 Hamel, St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Maison en brique: 10 pièces. Planchers: bois dur. Chauffage: eau chaude. Prix: $15,000. Comptant requis: $5,000.
St-Boniface — Bungalow moderne: 4 pièces. Prix: $8,500. Comptant requis: $3,500.
St-Boniface — Duplex moderne: 9 pièces. Prix: $14,800. Comptant requis: $6,000.
St-Boniface — Maison moderne: 6 pièces. Prix: $8,900. Comptant requis: $3,500.
Norwood — Maison moderne: 6 pièces. Prix: $11,200. Comptant requis: $3,000.
Norwood — Semi-duplex moderne: 7 pièces. Prix: $11,200. Comptant requis: $2,000.
St-Vital — Bungalow: 4 pièces. Prix: $8,500. Comptant requis: $3,200.
St-Vital — Bungalow: 4 pièces. Prix: $7,300. Comptant requis: $2,000.
Téléphone: CEdar 3-5050
26-470-30C.



L'on voit ci-dessus le peloton d'artilleurs du 2e régiment, RCHA, qui tirèrent 15 coups de canon pour saluer l'arrivée du lieutenant gouverneur qui venait ouvrir la 1ère session de la 25e législature du Manitoba, le 23 octobre dernier. L'hon. J. S. McDiarmid, avant d'entrer dans les édifices du parlement, passa en revue une garde d'honneur de 100 soldats du même régiment.
(Photo de l'armée canadienne)

La vie politique au Manitoba

par Gamien D'or

(Suite de la première page)

OUVERTURE DE LA SESSION

Deux documents révèlent assez nettement le caractère de la session actuelle de la vingt-cinquième assemblée législative du Manitoba. Le premier document, coiffé du titre, "Procedure at the opening of the first session", prévoyait que l'hon. Duff Roblin, appuyé par l'hon. E. Willis, proposerait que M. "X" soit choisi Orateur de l'Assemblée et que "The question is then put and agreed" (La proposition est mise au vote et approuvée). Or, dans un deuxième document, rédigé le lendemain, et portant le titre "Votes and Proceedings" il a fallu insérer la phrase "And a debate arising" (Une discussion s'étant engagée).

Débat prolongé

En effet, contrairement à ce qui s'est produit dans l'assemblée depuis une quarantaine d'années, le choix de l'Orateur a soulevé un débat prolongé, tandis que tous les distingués visiteurs attendaient patiemment la reprise des cérémonies traditionnelles et la lecture du discours du trône par l'hon. J. S. McDiarmid, lieutenant gouverneur, qui attendait, lui aussi, à l'extérieur de la chambre. Pour rehausser la tension, le tout passa à la télévision et la chaleur de la discussion fut facilement surpassée par la chaleur que dégageaient les immenses lampes des appareils de diffusion.

En un mot, le programme a été modifié par l'opposition et de façon à faire ressortir que le gouvernement est à la merci de ses adversaires; que les libéraux prendront tous les moyens pour gêner le gouvernement et l'autre groupe oppositionniste, et que le C.C.F. se verra souvent dans l'obligation de choisir entre la chute du ministère, l'abstention du vote ou un compromis quelconque. La session promet d'être une véritable guerre des nerfs, d'autant plus que le gouvernement ne semble pas craindre un appel immédiat au peuple si l'opposition lui fournit un prétexte valable.

Discussions inattendues

Les orateurs ont alors gâté le beau spectacle que le premier ministre avait préparé pour l'ouverture, car un débat sur l'élection d'un orateur se voit très rarement. M. Campbell a réussi en même temps à s'approprier plus d'une demi-heure de temps télévisé (et dispendieux) pour retracer l'histoire du poste d'orateur aux communes et pour demander que la permanence du détenteur en soit favorisée avant le choix d'un nouvel orateur. Il ne fut pas appuyé cependant par M. L. Stinson, chef des députés C.C.F. et par conséquent M. A. W. Harrison, du comté de Rock Lake fut choisi. M. Charland Prud'homme, greffier, agissait comme orateur intérimaire, avec aplomb. Au cours du débat M. Edmond Préfontaine a suggéré qu'un orateur devrait pouvoir se débrouiller en français, et M. Stan Roberts appuyait fortement cette idée, en un français impeccable. La cérémonie s'est déroulée ensuite très en retard.

Selon le discours du trône il y aura une courte session dans le but de passer quatre projets de loi majeurs, la réforme scolaire, l'établissement d'un bureau de développement industriel, l'expansion du crédit agricole et un vaste programme de travaux sur les chemins.

Des discours

MM. Keith Alexander (Roblin) et W. G. Martin (St-Matthew's) répondirent brièvement au discours du trône, et au début de la semaine MM. Campbell et Stinson y allèrent beaucoup moins brièvement, avec félicitations, condoléances, ripostes partisanes, un amendement (libéral) de non-confiance et un sous-amendement (C.C.F.) qui embrassa toute la plate-forme du parti pour la présente session. M. Roblin resta au pouvoir.

En principe, les trois partis sont d'accord, car les projets de loi présentés par le ministère rencontrent l'approbation générale, à laquelle viennent s'ajouter des précisions moins louangeuses.

Réforme scolaire

Au sujet du bill sur la réforme scolaire, M. W. Miller a demandé, par exemple, que l'échelle des salaires ne soit pas simplement un règlement du département et que les districts scolaires qui n'accepteraient pas l'inclusion dans une "division" secondaire ne soient pas privés de toute augmentation d'octrois.

M. G. Molgat, à son tour, a demandé que l'intérêt sur le crédit agricole soit fixé à cinq pour cent, au lieu de six, ce qui a provoqué une discussion tumultueuse.

Le bill scolaire, ayant passé en deuxième lecture, sera étudié en comité plénier avant sa dernière présentation.

A l'Alliance Française

Le lundi 3 novembre, à 8 h. 30 du soir, à University Women's Club, 54, rue Westgate, l'Alliance Française offrira à ses membres le régal d'une conférence par le R. P. Gaston Fournier, S.J., le prédicateur bien connu du carême dans la paroisse Notre-Dame de Montréal. Le sujet traité par l'éminent orateur sera "Le tourment de Dieu chez deux amants" de Graham Greene.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Nouveaux Chevaliers

C'est pour nous un doux plaisir que de souhaiter la bienvenue à douze nouveaux Frères de Provencher. Grâce à la bienveillance du Conseil Goulet, ces derniers furent initiés en une belle cérémonie qui se déroulait à Norwood, dimanche dernier, le 26 octobre. Nous comptons sur leur appui entier afin de poursuivre toujours plus activement les buts de la Chevalerie. Nous leur recommandons tout spécialement l'assistance fidèle aux assemblées auxquelles ils seront conviés par notre Grand Chevalier. C'est l'unique moyen de parfaire leurs connaissances encore limitées au sujet de la Chevalerie.

Assemblée du 23 octobre

Cette assemblée, présidée par le Député Grand Chevalier, le Frère J.-L. Gauthier, en l'absence du Grand Chevalier, P.-E. LaFlèche, était supposée se terminer assez tôt quant aux affaires régulières. En effet, le Frère Doiron, conférencier du Conseil, devait nous présenter notre grand voyageur, le Frère Hector Bergevin, doyen du Conseil. Peine perdue et affaire remise à plus tard, nous osons espérer. Certaines discussions oiseuses et parfois d'un goût douteux, prirent beaucoup trop de temps de nos assistants. Il serait peut-être bon ici d'affirmer encore une fois, bien honteusement, que nous considérant comme le bras droit de l'Eglise, tous les Chevaliers sans exception se doivent d'agir en conséquence. Il est bien permis, lorsqu'il s'agit d'affaires temporelles d'une paroisse, de différer d'opinion. Mais lorsque la très grande majorité opte pour un projet, il ne reste plus aux dissidents que de garder au moins un silence discret.

Félicitations

Félicitations au Frère Emmanuel Girard pour deux raisons. Son rétablissement à son ancienne vigoureuse santé et sa promotion en la Chevalerie. Le Frère Girard, ex-Député Grand Chevalier du Conseil Provencher, est maintenant Député de District. Nous aurons le plaisir sous peu de recevoir sa visite officielle pour l'installation des officiers du terme courant.

Nouveaux et anciens, portons fièrement l'insigne de la Chevalerie.

BISTOURI.

A VENDRE
St-Boniface — Maison moderne: 6 pièces. Chauffage à l'huile. Prix: $10,000
St-Boniface — Maison: 6 pièces. Près écoles. Chauffage à l'huile. Prix: $8,900.
St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Prix: $6,900
St-Boniface — Cottage neuf: 4 pieces Chauffage à l'huile. Grand lot. $8,900.
St-Boniface — Cottage moderne: 4 pièces. Chauffage à l'huile. $10,500.
St-Boniface — Près écoles. Duplex moderne: 8 pièces. Chauffage à l'huile. $11,500.
St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. Chauffage à l'huile. $14,800.
Norwood — Près paroisse Précieux-Sang. Maison: 7 pièces. Prix: $7,900 Comptant requis: $1,000.
St-Vital — Près église et école Ste-Marie. Cottage: 4 pièces. Chauffage à l'huile. $9,800.
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
26-469-30C.

Au Sacré-Coeur

Après un congé à la suite de la semaine intensive de sollicitation, les travailleurs de la Campagne de Souscription ont repris la tâche, sous la direction de M. L. Bolger. Durant les quatre prochaines semaines, ils vont voir tous ceux qui n'ont pas encore été visités et dont les noms figurent sur la liste de la Campagne. Les travailleurs sont heureux de la réception qu'ils reçoivent partout. Ils ont le ferme espoir de dépasser l'objectif fixé.

Le dimanche 2 novembre, après la messe de 9 h., il y aura déjeuner au sous-sol de l'église, suivi de la première réunion de rapports à la salle Guertin. Avis aux intéressés.

Mgr M. Cournoyer

Dimanche dernier, Mgr M. Cournoyer, P.D., donnait le sermon aux messes de 9 h., 10 h. 30 et midi, pendant que le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., le remplaçait à la paroisse St-Vital de Fort Garry. Cet échange de paroisse pour le dimanche du Christ-Roi avait été demandé par le président de la Conférence catholique nationale de vie sociale dans le but de souligner davantage l'importance des sessions qui auront lieu prochainement à Winnipeg les 16, 17 et 18 novembre.

Mgr Cournoyer profita de la circonstance pour féliciter les paroissiens du Sacré-Coeur de leur projet de développement d'un nouveau Centre pour les Canadiens français de la ville et les encouragea à aller énergiquement de l'avant.

Ecole

Les jeudi et vendredi 30 et 31 octobre, les enfants sont en congé pendant que les institutrices sont en convention à l'Institut Collégial Viscount Alexander de Fort Garry.

La petite chorale des enfants a fait merveille à la messe de 9 h. tous les dimanches du mois d'octobre. Le groupe et leur maîtresse, la Rév. Sr Josaphat, méritent certainement des félicitations.

Les élections des officiers du Club du Sacré-Coeur auront lieu dimanche après-midi, à 2 h., au local même du Club. Tous les membres et chacun en particulier sont spécialement invités à cette importante réunion. En plus d'offrir les avantages d'une récréation honnête, le Club du Sacré-Coeur constitue un milieu favorable de rencontres pour les jeunes catholiques de langue française et parfait leur culture française.

Dimanche soir aura lieu une soirée de jeunes à 8 h., à la salle Guertin. Bienvenue aux jeunes du Sacré-Coeur et à leurs amis.

Dames de Ste-Anne

Le dimanche 2 novembre aura lieu la communion générale des Dames de Ste-Anne à la messe de 9 h., suivie du déjeuner au sous-sol de l'église et de l'assemblée mensuelle au même endroit.

CHANCE D'AFFAIRES

Une maison de commerce de distributeurs, exclusivement canadienne, requiert les services d'un représentant pour un nouveau produit lucratif, mis avec succès sur le marché dans le sud-ouest de l'Ontario et maintenant annoncé à travers le pays.

On accordera la préférence à une maison de commerce bien établie. Toutefois, si vous êtes une personne ayant été stable au travail dans le passé et possédant beaucoup d'expérience, vous êtes peut-être l'homme que nous cherchons.

Pas de vente ni de sollicitation à faire. Les comptes établis dans cette région sont exclusifs et protégés par un contrat. Placement protégé soit par une garantie ou un inventaire.

Les maisons de commerce qui font la demande doivent se conformer à une enquête approfondie de leur crédit. Les personnes doivent avoir au minimum $1,000 et être libres pour consacrer un temps suffisant à notre service. Soumissions sérieuses seulement s.v.p. Ecrivez mentionnant les détails à:

Boîte 538, La Liberté et le Patriote,
619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.